

7 JOURS

L'ÉCO DE LA BRETAGNE

MORBIHAN

La Défense en première ligne

CHRISTIAN LE SQUER

Au-delà des étoiles



**Gaëlle
Aubrée**
présidente
du Pool



**Daniel
Gergès**
directeur
du Pool

French Tech
Rennes
Saint-Malo

**En
Pool
position**





©Studio Carlito

SOMMAIRE

Grand Format p/04

- Entretien avec Daniel Gergès et Gaëlle Aubrée, le directeur et la présidente du Pool x French Tech Rennes Saint-Malo

Bretagne p/10

- Rencontre entre entreprises et fournisseurs du ministère des Armées en Morbihan
- Open de l'Industrie à Vannes
- Who run the tech ? Un événement pour mettre en avant la place des femmes dans le numérique

Portrait Inspirant p/16

- Un chef aux trois étoiles et mille horizons : Christian Le Squer, chef étoilé originaire de Plouhinec (56)

Décrypter

Ille-et-Vilaine p/19

- Tribunal de commerce de Rennes :
+ 25 % de procédures collectives en un an
- BioMérieux, site de premier plan en Bretagne
- Maison Felger, basée près de Fougères, lève des fonds
- Carnets : CCI 35 ; Musée des Beaux-arts de Rennes
- Session à Rennes de l'École supérieure des jeunes dirigeants du bâtiment

Morbihan p/26

- Sem Packaging : 50 ans d'emballage industriel
- Carnet : Morbihan Habitat
- En Bref : Michelin Vannes ferme
- Breier, fabricant de palmes à Vannes, expose à l'Élysée
- Omni-Pac augmente sa production à Vannes
- Les ateliers Chapuis, ébénistes d'art, restaurent le portail de Matignon

Décider p/33

- Grande Journée du Numérique :
 - Entretien avec Gwennog Grall, président de l'Ordre des experts-comptables de Bretagne
 - Chloé Blanc (Vannes, 56) revient sur le marketing digital dans la profession de comptable
 - Gwendall Texier, notaire (Fougères, 35) aborde la transmission des cryptoactifs
- Marie Caroline Claeys, avocate à Rennes, détaille la garantie solidaire dans un bail commercial
- Un centre de médiation de la mer unique à Saint-Malo
- Sébastien Le Gallais, expert judiciaire à Rennes

Découvrir p/45

- La renaissance des vignobles bretons
- Musée des Beaux-arts de Rennes : découverte des collections égyptiennes
- Derrière le compte Instagram Epicureennes_food, la Rennaise Louise Léquippée

Veille commerciale p/50



©MR7ours



©D. Echelard

©Wahib Felger



**Daniel
Gergès
et Gaëlle
Aubrée,**
directeur et présidente
du Pool

French Tech
Rennes
Saint-Malo

En Pool position

Par Sarah Sedraoui



Depuis les années 1970 et le développement des entreprises de la Tech en Bretagne, l'écosystème s'est fortement structuré, permettant l'expansion des sociétés ancrées sur ce territoire et l'émergence de start-up. En **Ille-et-Vilaine**, Le Pool est la communauté de l'innovation et de l'entrepreneuriat. Fondé en 2018, il fédère, accompagne les entreprises innovantes et les nouvelles pépites et anime la dynamique territoriale en collaboration avec l'ensemble des acteurs au service de l'emploi. Entretien avec Daniel Gergès, directeur depuis cinq ans et Gaëlle Aubrée, présidente du Pool.

« Une vraie qualité de vie en Bretagne pour entreprendre »

En entrant dans les locaux du Pool, le coq est partout. Partout aussi, la dynamique French Tech : « Nous sommes une des 17 capitales du réseau en France. L'écosystème French Tech Rennes Saint-Malo est reconnu sur le territoire français pour sa capacité à produire de la deeptech, ce qui n'est pas le cas des autres. C'est lié à notre culture de l'innovation à Rennes », lance, d'emblée, Daniel Gergès, directeur du Pool à Rennes depuis cinq ans.

Issu de la fusion, en 2018, de la Technopole Rennes Atalante (1984), et de la French Tech Rennes Saint-Malo (2014), fort de « quarante années de projets accompagnés », le Pool est un opérateur du label French Tech, membre du réseau des 7 Technopoles de Bretagne. Une équipe de 30 personnes veille sur la santé des membres de l'écosystème, répartie sur trois sites : Rennes-Mabilay (parcours entrepreneurs et incubation), Cesson-Sévigné-ViaSilva (dédié à la communauté de l'innovation et de l'entrepreneuriat sur les enjeux de développement, d'internationalisation et de domaines d'excellence) et Saint-Malo (coworking). Le réseau rassemble 530 membres : 300 start-up, à tous les stades de développement et 230 acteurs de l'innovation (prestataires, clients, PME, ETI, laboratoires, fonds d'investissement...). Dans le fonctionnement, se trouve aussi le cockpit, l'organe de pilotage du Pool, constitué de quatorze chefs d'entreprises privées et d'acteurs publics, universitaires ou de la recherche.

Même s'il est difficile de mesurer le poids économique global, les 300 start-up de l'écosystème représentent entre 7 000 et 8 000 emplois dans la région. Les plus importantes ont des chiffres d'affaires compris entre 5 et 25 millions d'euros, avec parfois plus de 400 collaborateurs. Et tout ne se passe pas qu'à Rennes, « il commence à y avoir un bel écosystème à Saint-Malo : Famileo, Digitaleo, Aisprid, 3DText... il y a près d'une soixantaine de belles start-up dans tous les domaines. Pendant le Covid, toute une vague d'entrepreneurs est venue s'y installer. »



Les pépites breilliennes à suivre

→ Les plus technos

- Gladia** - audio transcription, vient de lever 16 millions d'euros
- Gwenlake** - solution d'analyse de données et d'IA
- Imatag** - protection de contenus en ligne
- Skyld** - sécurisation des réseaux de neurones
- 2050 Score** - analyse des datas en entreprise dans le cadre de la transition écologique

→ En accélération

- Glimps** - analyse de malwares
- Wallack** - analyse d'utilisation des milieux naturels
- Pure control** - optimisation de l'efficacité énergétique dans l'industrie
- Heyliot** - réduction des collectes de déchet
- Winnove Medical** - système automatisé pour l'orthodontie
- Piter** - solution Saas pour pilotage de services des entreprises
- Gigz** - outil de gestion marketing
- Jarvi** - solution ATS et CRM pour les recruteurs
- Agriodor** - solution biocontrôle pour protéger les cultures

→ Industrie

- Ostrea Design** - matériaux à base d'éléments bretons naturels
- Vytruve** - prothèses 3D

→ Elles recrutent

- Unseenlabs - ID Now - Cailabs - Secure IC - Winnove - Steeple - Bluekango - Hellowork

« L'entrepreneuriat mûrit »

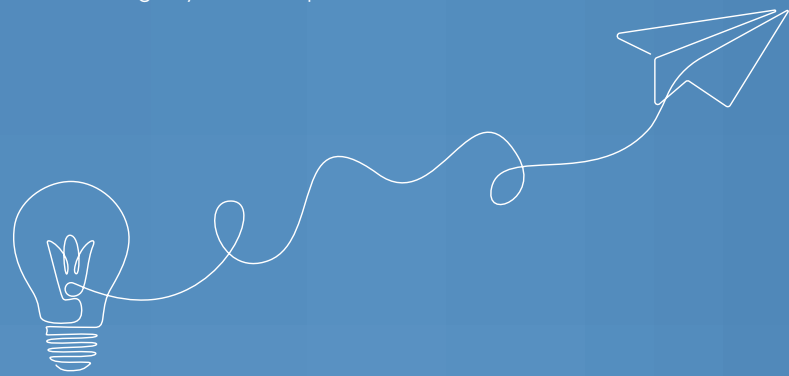
Le Pool accompagne toutes les entreprises innovantes, « *la communauté, c'est toute l'innovation, pas seulement le numérique, même si cela représente 2/3 au Pool* », précise Daniel Gergès. Un écosystème régit par deux missions : fédérer et structurer l'écosystème. « *Il y a une vraie qualité de vie en Bretagne pour entreprendre. Pour que la dynamique de fédération continue et que les entreprises prospèrent, il faut un territoire où il y a du réseau, dans tous les domaines. C'est le but de nos gros événements : Start-up on the Beach, Imagine Summit, Go invest, des meet-up beaucoup plus spécialisés... et d'autres projets : nous avons, par exemple, créé l'année dernière un club mentor et constitué un pôle universitaire innovation.* »

Nouvelle antenne

Après les sites de Rennes-Mabilay et Saint-Malo, Le Pool vient d'ouvrir un troisième espace dans le quartier ViaSilva à Cesson-Sévigné, au sein de la Cyberplace. « *Cela fait quatre ans que l'on y travaille. Le fait d'ouvrir notre troisième antenne ici nous permet d'être au cœur de l'écosystème de Via Silva.* » Cette antenne s'adresse à des entreprises plus matures, avec d'autres besoins d'accompagnement : développement international, recrutement des talents, soutien de l'innovation dans des domaines d'excellence comme la cyber, et l'intelligence artificielle. « *Nous nous sommes aperçus qu'il y avait comme un plafond de verre pour des entreprises entre 20, 30 salariés, qui auraient pu embaucher 100 personnes et qui stagnent finalement. Nous avons donc créé ce lieu pour voir plus grand, accueillir toutes les entreprises, aussi de l'extérieur de Rennes.* »

Avec une augmentation des défaillances d'entreprises en France due à l'affaiblissement de la croissance, au resserrement monétaire et au climat politique et avec toutes les autres difficultés sociétales actuelles, beaucoup ont abandonné l'entrepreneuriat, quand d'autres vont jusqu'à s'en moquer. Alors, fait-il toujours bon d'entreprendre en France ? « *Les personnes ont toujours envie d'entreprendre, c'est une certitude. Nous voyons une vingtaine de projets par mois, qui donnent lieu à 30 à 40 créations d'entreprises par an. Les flux sont assez constants.* »

Ce qui change, pour les deux experts, c'est la qualité des projets. « *Aujourd'hui, les entrepreneurs ont déjà de l'expérience. Leurs projets sont davantage "matures, aboutis". L'écosystème est en train de mûrir, avec des boîtes plus solides. C'est la deuxième ou troisième génération d'entrepreneurs de l'innovation donc ils sont mieux préparés. Ils s'accrochent et ont peut-être plus d'ambition. De nombreux entrepreneurs ont montré la voie sur de gros projets d'entreprises.* » Et les mentalités ont évolué. « *Les entrepreneurs n'ont plus honte de dire ce qui ne va pas, c'est un vrai changement.* » Le réseau s'est aussi beaucoup développé : l'association travaille en collaboration avec tout l'écosystème innovation de la région, dont le Village by CA, Novapuls ou encore l'Inria.



Changement des règles du jeu

« Aujourd'hui, cela n'aura échappé à personne, il y a eu un gros frein sur les financements. Et ce n'est pas terminé. » Des difficultés pour être plus performant commercialement dans ce contexte. « Nous travaillons sur ces sujets. Les entrepreneurs sont confrontés à des mêmes cycles, rencontrent des mêmes problématiques. Les financements sont, par exemple, beaucoup plus sélectifs : ils sont revenus au niveau d'il y a cinq ans. Il y a aussi maintenant le caractère quasi obligatoire du côté vertueux. Ces entreprises sont récompensées par un financement peut-être plus accessible », évoque Gaëlle Aubrée, présidente du Pool. Autre difficulté : « Certains sont sur des marchés en crise, comme l'immobilier. »

Les règles du jeu du financement ont changé : il faut être à la fois ambitieux et en mesure de faire du chiffre d'affaires très tôt. Dans un contexte où les entrepreneurs doivent être toujours plus vertueux, il faut répondre à de nombreuses demandes. « C'est en pre-seed que c'est toujours très difficile. Quand le projet et les clients sont atteints, les investisseurs sont faciles à trouver. Mais au lancement, c'est beaucoup plus compliqué. Malgré tout, nous sommes systématiquement entre 150 et 250 millions d'euros levés chaque année », contre 50 il y a cinq ans.

Jeunes entreprises innovantes en suspens

Avec la nouvelle loi de finances, le statut des Jeunes entreprises innovantes et les exonérations qui en découlent sont en suspens. Idem pour l'accès au crédit impôt innovation. « Cela inquiète, car entre 30 et 50 % des start-up bénéficient de ce statut dans leurs huit premières années. » Ces entreprises fondent leur business plan en intégrant ce statut sur plusieurs années. « Cela ne veut pas dire qu'il y aura forcément plus de défaillances, mais c'est un gros sujet. Au-delà de l'incertitude, les délais sont très courts. Ce sont des choses que les entrepreneurs apprennent maintenant, en cette fin d'année 2024, pour une mise en œuvre début janvier 2025. » Et cela avec tout un lot de questions sur les modalités d'application, notamment la rétroactivité. « Si les entreprises de 2024 perdent leur statut, est-ce que cela sera appliqué en 2025 ? Ou est-ce que cela concernera seulement celles qui vont se créer en 2025 ? Pour le moment, nous ne le savons pas. » Le climat n'est donc pas serein pour établir des feuilles de route. « Cela ne va pas nuire à la création mais à la compétitivité et à la vitesse de développement de ces entreprises. »

Des entreprises qui créent de la valeur

Start-up, scale-up et licorne, « ce sont avant tout des entreprises ! »

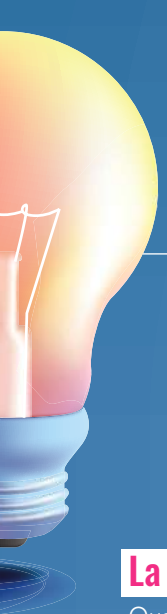
Une start-up est une entreprise qui démarre, jusqu'à trouver son marché avec une volonté de croître, un début qui peut prendre des années. Une fois que le modèle et le marché sont trouvés, elles deviennent des scale-up car elles continuent de grandir.

La licorne, quant à elle, « se définit par une valorisation financière, à plus d'un milliard. Mais ce terme n'est plus utilisé car ce n'est plus l'objectif. Aujourd'hui, il faut que les entreprises impactent leur environnement. »

Car s'il y a eu au moins un bénéfice à la crise du Covid, c'est de ramener les entreprises à des valeurs humaines et sociétales.

« L'objectif est de faire en sorte que les entreprises évoluent et restent sur le territoire, pour y créer de la valeur et notamment de l'emploi. Et ensuite potentiellement se développer au national et à l'international. »





La communication !

Quand les start-up sont créées par des ingénieurs - et cela représente un large panel - la communication, le marketing et la commercialisation restent compliqués. « *Le sujet est moins naturel que celui de la R&D, du développement produit !* » Pour les deux experts, il n'y a pas de recette miracle pour bien communiquer, mais « *des pièges à éviter : l'entreprise doit avant tout communiquer sur ses clients, sa mission, ses levées de fonds... C'est d'ailleurs un bon moyen de se faire connaître* ». Cela auprès de trois catégories de prospects : « *Les clients, les financeurs, mais aussi les collaborateurs, car l'image de marque est très importante aujourd'hui, il faut que l'entreprise soit désirable sur tous ces registres. Si tout est cohérent, il n'y aura que des avantages.* » Avec toutefois une communication prudente. « *Bien sûr, il ne faut pas communiquer sur les clients stratégiques ou sur du secret industriel... Les entreprises qui communiquent bien, ce sont celles qui communiquent sur leur marché, sur ce qu'elles apportent au monde ou à leurs clients, en simplifiant notamment les innovations qui sont parfois compliquées à comprendre.* »



BONUS

Votre parcours ?

Gaëlle Aubrée. Portée par la créativité et l'innovation, j'ai plutôt été dans le marketing. J'ai démarré à Saint-Malo dans l'hôtellerie, puis les centres commerciaux et j'ai créé ma start-up Monemprunt.com. J'ai monté mon entreprise Innovation et Transition au service des entreprises dans leur transition écologique et environnementale. Rentrée dans le cockpit du Pool il y a deux ans, je suis à la présidence depuis juillet 2024.

Daniel Gergès. Né près de Saint-Malo, je suis un ingénieur en informatique issu de l'Insa.

Je n'ai jamais quitté la zone rennaise (et même ViaSilva !). Sorti de mes études ici, j'ai créé une première entreprise, puis d'autres start-up. En parallèle, j'ai aussi beaucoup travaillé pour des groupes en lien avec des start-up.

J'ai toujours baigné dans l'entrepreneuriat, l'innovation et le réseau. On ne se développe jamais seul et uniquement avec des personnes qui nous ressemblent.

Une œuvre culturelle ?

G. A. La Tate Modern à Londres pour le côté déjanté et inattendu des œuvres présentées. J'aime être surprise.

D. G. *Gran Torino*, un film de Clint Eastwood. Le personnage déterminé m'inspire.

Une activité préférée ?

G. A. La voile, être au grand air, prendre les embruns... J'en fais dans le Morbihan, dans la Manche.

D. G. La programmation, c'est une passion. La dernière chose que j'ai programmée est un petit jeu en javascript. Je reste en veille des dernières innovations. J'ai d'ailleurs essayé de faire le code d'un petit jeu avec une IA.

Industrie et Défense Accélérer les synergies

Par Djamel Bentaleb

La 3^e édition des Rencontres Innovations et Industries à **Quéven** (56) mi-octobre, a réuni des entreprises locales et des représentants de différentes forces armées. Initiée par Jean-Michel Jacques, député du Morbihan et rapporteur de la Loi de programmation militaire 2024-2030, cette manifestation vise à faire naître et consolider le réseau industriel innovant au service de la défense nationale.

Jean-Michel Jacques, député morbihan



Environ 350 participants, dont une centaine d'entreprises morbihannaises en majorité issues du pays de Lorient, étaient présents lors de ces rencontres Innovations et Industries.

Une quinzaine d'entreprises "pépites" du sud Morbihan ont également pu exposer leur savoir-faire. Le tandem Armée - Industrie est bien présent en Morbihan. « L'objectif de ce temps fort est de renforcer les synergies entre les acteurs publics et privés, ainsi qu'entre le monde civil et militaire », indique Jean-Michel Jacques, député du Morbihan et rapporteur de la Loi de programmation militaire 2024-2030.

« Nous avons la chance d'avoir un écosystème local très riche, des PME "pépites" aux grands groupes comme Naval Group, sans oublier les différents réseaux d'entreprises et d'élus. Il y a un savoir-faire inestimable sur notre territoire. Sur le bassin lorientais cela représente environ 5 000 emplois, c'est très important. » Ainsi, au total, le Morbihan compterait 325 entreprises et fournisseurs directs du ministère des Armées, auxquels s'ajoutent une soixantaine de sous-traitants et 61 établissements dédiés à l'industrie navale.

Un écosystème en recherche constante de nouveaux acteurs, petits et grands, afin de rester compétitif et innovant. « Parmi les objectifs fixés par la loi de programmation militaire 2024-2030, figure l'entrée dans une logique d'économie de guerre et de défense, essentielle pour répondre aux besoins de nos forces armées. La condition sine qua none pour réussir cet objectif tient à l'agilité de notre base industrielle et technologique de défense, qui ne compte pas moins de 400 entreprises implantées en Bretagne. »

Le poids de la Défense en Morbihan :

- 6 506 militaires ;
- 6 400 emplois dans l'industrie de défense
- et 4 000 emplois induits ;
- 149 millions d'euros d'achats militaires locaux ;
- 838 millions d'euros de chiffre d'affaires pour la seule industrie navale.



Le Morbihan compterait **325** entreprises et fournisseurs **directs** du **ministère** des Armées.

Innover par la base

« Quand j'étais infirmier dans les commandos marine, je me suis vraiment aperçu de l'importance de l'innovation, explique, à la tribune, Jean-Michel Jacques, face à une assistance de militaires et d'industriels. Il faut capter les bonnes idées et ne pas les laisser à nos concurrents. » Pour le vice-amiral Aussedat de la Direction générale de l'armement (DGA), « l'Ukraine est un accélérateur de transformation. Nous avons notamment eu la confirmation qu'il est nécessaire de protéger au mieux les chaînes de production et d'approvisionnement. » Et la récente mise en place de la réserve industrielle de défense adaptée aux PME permettrait notamment de solliciter plus profondément le tissu industriel local.

Règles complexes et innovations

« La Bretagne étant la seule région qui compte la Défense dans ses priorités, cela vous rend attractifs, vous, industriels, se félicite le général et officier général de la zone de défense et de sécurité Ouest, Patrick Steiger. Et nous sommes là pour vous faire comprendre les règles et les pratiques concurren-

tielles auxquelles vous serez confrontés. » Une complexité qui ne laisse pas indifférents les chefs d'entreprise présents dans l'assistance. « Nous avons besoin d'être protégés sur la propriété intellectuelle, témoigne l'un d'eux, mais également d'être suivis de manière réactive. Vos réponses sont trop longues ! »



Une quinzaine d'entreprises ont présenté leurs activités

« Nous avons un numéro unique pour faire un diagnostic, vous aider à vous développer, renforcer la propriété intellectuelle, travailler sur l'export... » abonde le directeur de l'industrie de défense, Alexandre Lahousse.

« Certaines entreprises ont des difficultés à surmonter toutes ces normes et cela peut décourager, souligne Philippe Rouault, président de la CCI 56, qui souhaite voir une participation grandissante des PME et des start-up. Il ne faudrait pas que ce marché soit réservé de fait aux très grands acteurs du secteur. »

« Les efforts consentis depuis 2017 ont permis d'engager un virage vers une plus grande proximité, des services de la Direction générale de l'armement et de l'Agence d'innovation de défense du ministère des Armées, dans nos territoires, vers une simplification des procédures et une plus grande valorisation de l'audace comme de la prise de risque. Il nous faut poursuivre cette dynamique. En tant qu' élu de terrain, mon rôle est d'être un facilitateur sur ces sujets d'intérêts majeurs entre l'écosystème local/ régional et les services centraux du ministère des Armées », indique Jean-Michel Jacques.

Réindustrialisation en Bretagne : un chemin semé d'opportunités

Par Mickaël Rolland

Face aux enjeux de décarbonation et de réindustrialisation, les entreprises bretonnes se trouvent à la croisée des chemins. À l'occasion de l'Open de l'Industrie 2024, à Vannes (56), les échanges ont mis en lumière les opportunités et défis à venir. Souveraineté, compétitivité et enjeux territoriaux ont été au cœur des discussions, avec Olivier Lluansi, ancien industriel et haut fonctionnaire, en grand témoin.

Plusieurs centaines de dirigeants et d'acteurs économiques bretons étaient réunis à Vannes, fin octobre, pour l'Open de l'industrie, organisé par Breizh Fab. La table ronde sur le thème de la réindustrialisation et de la décarbonation, avec Olivier Lluansi en qualité de grand témoin, a réuni des acteurs économiques et politiques de premier plan, à l'instar de Laurence Fortin, vice-présidente de la Région Bretagne, Thierry Troesch, président de ST Industries (22), ou encore Jacques Pidoux, président de BCF Life Sciences (56).

Un enjeu national à traduire en Bretagne

Olivier Lluansi, ancien industriel et haut fonctionnaire, a ouvert la plénière. Selon lui, la réindustrialisation « ne se fait pas pour augmenter la production en soi, mais pour renforcer notre souveraineté et maîtriser notre destin ». « Depuis 2009, nous n'avons pas véritablement réindustrialisé. Les efforts actuels, bien que positifs, ne suffisent pas encore », met-il en garde. Si la France a créé 20 000 emplois industriels par an ces dernières années, il en faudrait au moins le triple pour espérer un réel redémarrage de l'industrie. Rappelant que la Bretagne, avec son fort tissu industriel, ses 185 000 emplois industriels et ses 7 200 entreprises, pouvait jouer un rôle important dans cette dynamique et saisir cette opportunité pour renforcer son tissu productif. Le poids de l'industrie dans l'économie bretonne représente environ 12 % du PIB de la région, contre 10 % en moyenne en France ; avec des PME et ETI de l'agroalimentaire particulièrement représentées.



Olivier Lluansi était l'invité d'honneur de l'Open de l'industrie 2024

« La réindustrialisation, c'est plus que des usines, c'est la vitalité de nos territoires. »



La table ronde a réuni Laurence Fortin (Région Bretagne), Jérôme Dancoisne (Ademe), Véronique Descacq (Dreets), Jean-Pierre Rivery (CCI Bretagne), Jacques Pidoux (BCF Life Sciences), Thierry Troesch (ST Industries) et Stéphane Deschamps (UIMM Bretagne)

L'incontournable décarbonation

La décarbonation, autre thème phare, est perçue non seulement comme un impératif environnemental, mais aussi comme une condition de compétitivité pour les industries bretonnes. Thierry Troesch, président de ST Industries, a mis l'accent sur l'urgence de s'engager dans les filières du nucléaire et de l'aéronautique, jugées stratégiques pour la Région : « *La Bretagne doit se diversifier et investir dans ces filières pour pallier la dépendance à l'agroalimentaire et préparer l'avenir.* »

Jean-Pierre Rivery, président de la CCI Bretagne a, pour sa part, souligné que la transition énergétique ne pouvait être envisagée sans une gestion rigoureuse de la consommation d'eau. Un enjeu crucial pour les industries bretonnes que l'on sait grande consommatrice de cette ressource. Il a cité l'exemple de BCF Life Sciences, qui a récemment inauguré une station de retraitement permettant d'économiser 80 000 m³ d'eau par an.



Jacques Pidoux, Jean-Pierre Rivery et Jérôme Dancoisne

« **La Bretagne soit s'engager dans les filières du nucléaire et de l'aéronautique** »

Formation et attractivité

Pour que ces transformations se concrétisent, la question des ressources humaines demeure centrale. Stéphane Deschamps, président de l'UIMM Bretagne, a ainsi insisté sur l'importance de l'attractivité des métiers industriels pour assurer la réindustrialisation de la Région. « *Nous formons suffisamment de jeunes aux métiers industriels, mais 50 % d'entre eux ne rejoignent pas ces secteurs* », a-t-il déploré.

« *La réindustrialisation, c'est plus que des usines, c'est la vitalité de nos territoires* », a affirmé Laurence Fortin, vice-présidente à la Région, rappelant que l'ambition de la collectivité en matière industrielle s'inscrivait dans une stratégie globale de souveraineté et de transition.

« *Réindustrialisation et décarbonation sont devenues des impératifs, non seulement pour rester compétitifs, mais aussi pour assurer la cohésion des territoires* », ont martelé les intervenants. La Bretagne, avec son tissu industriel diversifié, est à un carrefour stratégique et les décisions prises dans les prochaines années détermineront son avenir économique.

« 50% des femmes quittent le secteur avant leurs 35 ans »

Le 28 novembre se tient l'évènement *Who run the tech ?* Une journée de conférences et d'ateliers à **Rennes (35)**, animés par des femmes qui font carrière dans la tech. Rencontre avec **Mélissa Cottin**, directrice de l'association Estim numérique et organisatrice de l'évènement.

Propos recueillis par **Adélaïde Haslé Tiengou**

Qu'est-ce que l'association Estim numérique ?

M.C. : C'est une association régionale qui œuvre pour l'égalité professionnelle dans le secteur du numérique. Notre priorité est de féminiser ces métiers de la tech, de travailler sur l'attractivité et la rétention des talents féminins.

Pourquoi cet évènement *Who run the tech ?*

M.C. : Nous nous sommes rendu compte que l'éco-système rennais était déjà riche en termes d'évènements en lien avec l'attractivité du numérique. Notre problématique n'était pas de faire un énième évènement, mais de combler les trous dans la raquette. L'idée était d'allumer la mèche et faire un évènement sur la perte des talents féminins. On a besoin de montrer que les femmes parlent autant de tech que les hommes, qu'elles sont visibles, qu'elles se soutiennent et donner envie à d'autres femmes de s'intéresser aux métiers techniques.

Pourquoi les femmes ne font pas carrière dans la tech ?

M.C. : Il persiste des représentations très genrées sur la tech : "c'est un truc de garçon", "il faut être bon en maths", "le mythe du geek". On manque de représentation féminine dans le domaine de la tech. Ensuite, 50% des femmes quittent l'IT avant leurs 35 ans, contre 20% dans les autres secteurs, c'est dramatique et c'est un sujet trop peu développé. Elles s'en vont à cause du sexisme ordinaire, le manque de légitimité, de reconnaissance, le manque de rôles modèles... Dans ce secteur, la culture d'entreprise n'est pas inclusive, il y a un isolement très ressenti par les femmes. Comment dire aux femmes d'aller dans ce secteur alors que l'on sait pertinemment qu'elles ne vont pas y rester... Donner envie si on ne traite pas le syndrome du tuyau percé derrière, cela ne sert à rien.

Quels leviers pour changer cela ?

M.C. : Continuer de sensibiliser les entreprises et les organismes de formation. Sensibiliser pour agir, car la situation n'évolue pas, voire recule. Les préjugés persistent, il faut soutenir les femmes dans leur reconversion, leur formation et dire qu'elles sont aussi pertinentes que les hommes.



Mélissa Cottin
directrice de l'association
Estim numérique

© Le Pool

Évènement mixte/non-mixte ?

Who run the tech ? sera mixte et ouvert, mais l'afterwork sera non-mixte. Les femmes ont besoin d'un temps entre elles, pour déverrouiller certains freins, développer leur réseau professionnel.

Si vous recrutez, un bon conseil, prenez un bon conseiller.

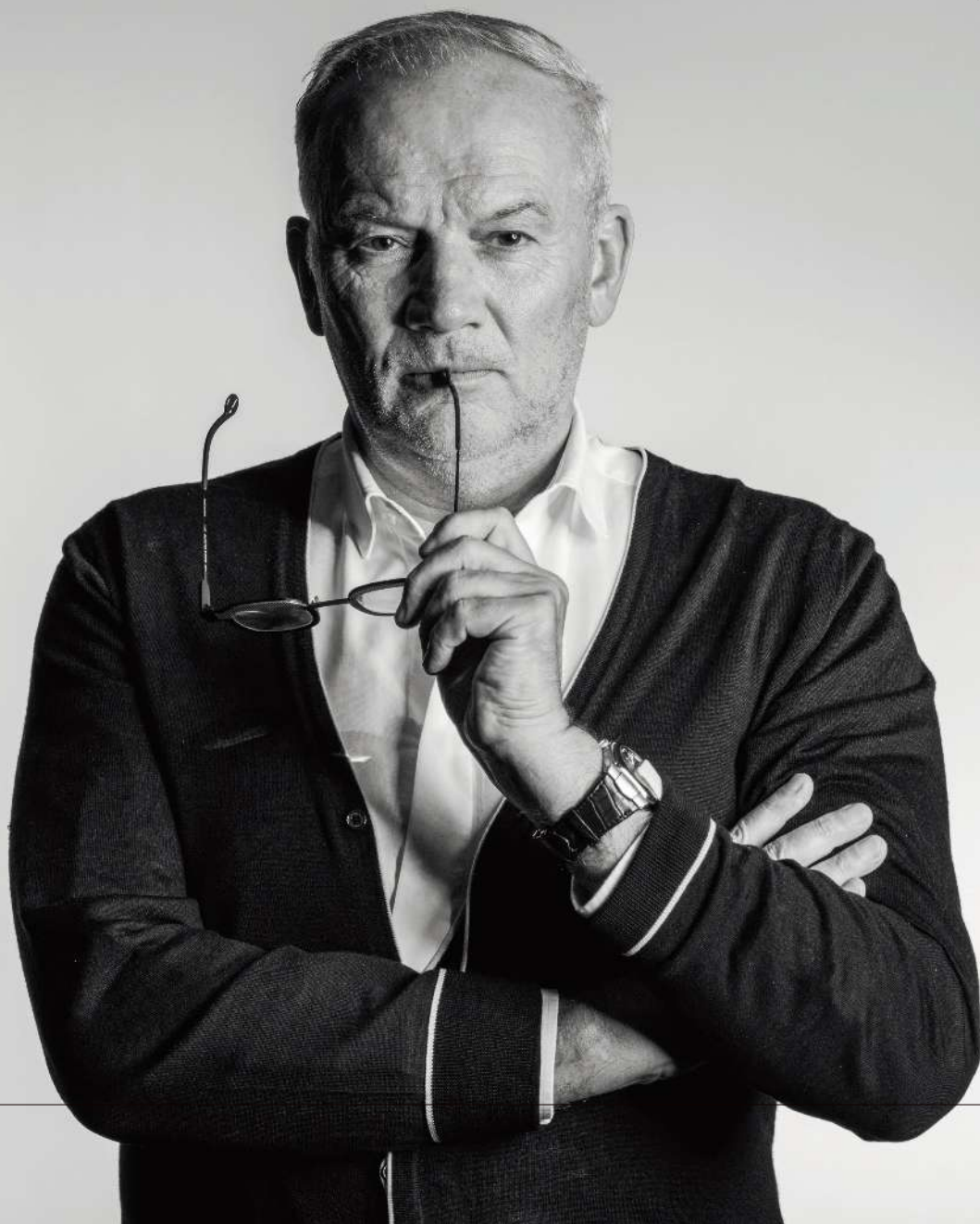
Un conseiller dédié vous accompagne dans toutes vos démarches de recrutement.

↘ Juste là.

Un chef aux trois étoiles et mille horizons

Par Mickaël Rolland

Christian Le Squer, chef étoilé du George V à Paris, brille bien au-delà de la capitale. Entre la Bretagne, où il accompagne des établissements comme le Paris-Brest et ses ouvertures à Toronto et au Vietnam, le chef natif de **Plouhinec** (56) jongle avec créativité entre la gastronomie, le conseil et ses projets personnels. Un parcours qui illustre une vie de passion et d'ambition, marquée par l'excellence et le goût des défis.



On connaît surtout Christian Le Squer, 62 ans, pour ses trois astres au guide Michelin au George V, à Paris. Mais le chef breton n'irradie pas seulement la capitale française : il est particulièrement présent en Bretagne où il distille son expertise culinaire pour le compte du groupe Demeter et de sa marque AR Collection Hôtels, qui réunit plusieurs hôtels et restaurants dans la région. Ce groupe, dirigé par Pierre Ruello, exploite également d'autres adresses du quartier de la gare de Rennes.

Natif de Plouhinec (56), le maître queux a grandi au bord de la ria d'Étel, dans le Morbihan, où il décrit une enfance pétrie par les embruns : « *J'habitais au bord de la mer et en même temps je côtoyais le monde agricole. Pour me faire un peu d'argent de poche, je pêchais des palourdes, des huîtres, des crevettes bouquets ou encore des homards, que je revendais aux mareyeurs et restaurateurs locaux.* »

Dès ses 14 ans, Christian Le Squer rejoint son oncle, armateur, qui disposait d'un bateau de pêche ancré dans le port de Lorient. L'équipage met alors le cap sur Terre-Neuve pour une épopée maritime de deux semaines. Ce n'est pas la pêche au cabillaud qui séduit le jeune homme, mais les repas, ces moments de partage qui représentent la seule distraction à bord : « *Du moussaillon au commandant de bord, tout le monde mangeait à la même table.* » Alors, c'est décidé, Christian Le Squer va dédier sa vie à la sublimation des produits. Après l'école hôtelière de Vannes, le Breton fait ses armes dans un restaurant de La Trinité-sur-Mer. Il se fait rapidement remarquer et le chef des lieux l'incite à rejoindre les brigades des grandes maisons parisiennes. Christian Le Squer écume ainsi les cuisines de L'Archestrate, la table du mythique Alain Senderens, puis du Taillevent et du Lucas Carton. Il devient par la suite sous-chef du Ritz, sous la direction de Guy Legay. À 30 ans, il décide de tenter le concours du Meilleur ouvrier de France (MoF), mais ne parvient pas à ses fins. « *J'ai raté mon concours pour la raison la plus bête du monde... J'ai salé ma tarte tatin aux pommes, au lieu de la sucrer* », se souvient-il.

Christian Le Squer pose immédiatement sa démission, pour mieux rebondir... dans les cuisines du Café de la Paix, là où personne ne l'attendait. Il se concentre alors sur son art et convainc rapidement les gourmets et autres plumes à fourchette. Le Guide Michelin lui accorde une première étoile en 1996, puis une seconde en 1998 ; du jamais-vu au Café de la Paix. Le Tout-Paris découvre alors que le lait ribot a sa place dans les cuisines d'un étoilé.

En 1999, le Morbihannais est appelé au Pavillon Ledoyen, célèbre table qui sert de décor au film *Le Grand Restaurant*. L'année suivante, Christian Le Squer parvient à conserver les deux étoiles dont dispose l'établissement. En 2002, c'est la consécration avec l'obtention d'un troisième macaron. En plus de la toque de chef de cuisine, le Breton coiffe alors la casquette de chef d'entreprise avec le rachat, aux côtés d'un actionnaire, du Pavillon Ledoyen au groupe Vivendi.

Christian Le Squer s'épanouira chez Ledoyen pendant près de quinze ans, avant de revendre ses parts : « *Toutes ces années chez Ledoyen m'ont permis de comprendre le business et l'importance de la régularité. Les étoiles sont volatiles.* » En 2014, le George V, l'un des palaces les plus en vue de la capitale, est en quête d'un nouveau chef et recrute alors Christian Le Squer. Le maestro y conquiert une aura internationale. Derrière les fourneaux, il délivre une cuisine basée sur la matière première, avec « *beaucoup de saveurs et qui se rend à l'essentiel du goût* ». Son credo ? La modernité, portée par une solide formation de saucier qui lui permet de subjuguier l'art de vivre à la française.

Au George V, le chef a les coudées franches. Autour de lui, on s'active pour qu'il puisse laisser libre cours à sa créativité. « *À la différence d'un trois-étoiles en province où l'on doit tout faire, de la gestion des équipes au remplacement d'une ampoule, nous avons dans les palaces tous les services qui nous permettent de nous concentrer uniquement sur l'assiette* », observe-t-il.

« Les étoiles sont volatiles. »

En parallèle de ses activités de chef de palace, Christian Le Squer développe sa société de consulting. Il encadre ainsi l'offre

de restauration de différents établissements d'AR Collection hôtels, à l'instar du Moulin de Rosmadec dans le Finistère, ou encore de l'hôtel-restaurant l'AR Iniz, à Saint-Malo. En homme d'affaires avisé, il bénéficie ainsi de la visibilité que lui confère le George V et mène de concert des prestations de conseils. Il s'est aussi ouvert à l'international avec des restaurants à Toronto et au Vietnam.

À Rennes, c'est une partition d'une grande précision qui est déroulée au sein du Paris-Brest by Christian Le Squer. « *Nous sommes dans un buffet de gare où l'on fait de la bistronomie. Cela signifie que les gens qui viennent au Paris-Brest s'y rendent pour une cuisine de produits frais transformés, du petit légume en passant par la pêche du jour. Ce qui est très rare pour un restaurant de gare* », se félicite-t-il. Un "restaurant de gare" devenu un lieu privilégié, notamment pour la clientèle d'affaires, puisqu'il attire à 80 % un public qui n'est pas composé de voyageurs.

DÉCRYPTER

**28
novembre**

Vannes (56). Les Jeudis du numérique du Vipe, un événement dédié à la maturité digitale, évoquant les choix stratégiques des Industriels face à la transition numérique. Avec Nathalie Julien, professeure en électronique à l'Université Bretagne-Sud. Pépinière d'entreprises Le Prisme, de 18h à 19h.

Agenda

**11
décembre**

Saint-Grégoire (35). Lors de sa 22^e plénière annuelle, le Medef 35 invite Asma Mhalla, politologue spécialisée en géopolitique de la tech' et autrice, sur le thème de "La désinformation : le nouveau piège des PME et ETI". Car les fake news ne sévissent pas qu'en politique ou en sciences, mais de plus en plus en direction des entreprises, frappées de propagande et d'intoxication. Salle EMC2, dès 18h30.

Vous souhaitez communiquer avec notre rédaction concernant votre entreprise ou un événement en Bretagne ? Écrivez-nous à redaction@7jours.fr

Tribunal de commerce de Rennes

+ 25 % d'ouverture de procédures collectives en un an

Par Laora Maudieu

546 procédures ont été ouvertes devant le tribunal de commerce de **Rennes**, à fin octobre 2024, contre 434 l'an passé à la même période, soit 25% de plus. Clément Villeroy de Galhau, président du tribunal, sans être alarmiste, fait part de son inquiétude concernant les commerces et l'industrie.

**Clément
Villeroy de Galhau**
président du tribunal de commerce de Rennes

« **S**tatistiquement, nous devrions atteindre les 650 procédures collectives ouvertes cette année 2024 devant le tribunal de commerce de Rennes, contre 450 les années de références. En 2023, le chiffre s'élevait déjà à 550. Cela ne veut pas dire que l'économie flanche, modère Clément Villeroy de Galhau, président du tribunal de commerce de Rennes, à la tête de cette institution comptant 30 juges consulaires et bénévoles pour régler les affaires. Jusqu'à cet été 2024, il y avait encore l'effet rattrapage post-Covid, des entreprises qui traînaient des dettes, des remboursements de PGE. Depuis la rentrée, nous sommes revenus à un fonctionnement "normal". Et 546 procédures, sur les quelque 92 000 entreprises breilliennes inscrites au Registre du commerce de Rennes, cela reste peu ! Il ne faut pas être alarmiste. »

Industrie, commerce et bâtiment

L'industrie fait partie des secteurs dans la tourmente. Si le président ne peut citer les deux dossiers en préventions actuellement sur son bureau - des dossiers concernant plusieurs centaines de salariés - difficile de ne pas penser à la

filrière automobile, ses équipementiers et sous-traitants du territoire. « Je suis aussi inquiet pour le petit commerce, de centre-ville et des centres commerciaux, indique Clément Villeroy de Galhau. Nous observons, depuis plus de six mois, des enseignes de belles marques, des chaînes et des franchises en souffrance. »

Quant au secteur de la construction, « le bâtiment souffre, certes, de la hausse des coûts et des taux d'intérêt. Et ce sont plutôt les petites entreprises qui sont impactées, car les donneurs d'ordre se tournent vers de grosses entreprises qui semblent plus sûres. »

Préventions

« Avec 163 ouvertures de mandats de prévention, on atteint + 74 % à fin octobre

2024, par rapport à octobre 2023. Cela est dû à deux choses : d'abord que les entreprises viennent nous voir avant que ce soit irrémédiable, il y a un changement d'état d'esprit là-dessus et c'est tant mieux. S'ajoutent à cela les négociations de PGE : au-delà de l'année de franchise et des quatre années d'étalement de dettes, on ne peut dorénavant négocier qu'en ouvrant une conciliation : cela génère 10 à 15 % des dossiers en plus. »

Quid de la conciliation ? « 35 % des affaires nouvelles sont envoyées en conciliation : dans 50 % des cas, cela se traduit par un rendez-vous ; ensuite, 70 % de ces échanges aboutissent favorablement. »

Davantage de juges !

Alors que s'achève la deuxième année de présidence pour Clément Villeroy de Galhau, les élections ont désigné six nouveaux juges qui seront installés début 2025. « Je suis satisfait, car j'avais reçu 20 candidatures, en faisant bien sûr des appels à mobilisations auprès des groupes et clubs de dirigeants et dirigeantes. Cela montre que le tribunal de commerce de Rennes est aujourd'hui bien perçu comme une institution se mettant au service de l'écosystème et dynamique. Pour autant, 30 juges c'est trop peu, nous avons demandé à la chancellerie d'accorder cinq juges supplémentaires pour 2026. »

BioMérieux, un site de premier plan en Bretagne

Par **Suzanne Bruneau**

BioMérieux, poids lourd français des tests in vitro, affiche une croissance meilleure que prévue en 2024. Une dynamique positive qui se confirme en Bretagne où, depuis 2012, Christian Adam supervise deux sites en Ile-et-Vilaine : une unité de production à **Combours** et un laboratoire de recherche et développement à **Bruz**, sur le campus de Ker Lann, dédié au diagnostic prédictif pour l'industrie agroalimentaire.

Le groupe, fondé en 1963 par Alain Mérieux et basé à Lyon, avait dévoilé, au printemps dernier, son plan stratégique 2024-2028, visant à renforcer sa croissance organique et sa rentabilité. Spécialisé dans le diagnostic in vitro pour faire face à des enjeux comme la résistance aux antibiotiques, les infections respiratoires, les situations d'urgence et la sécurité sanitaire des consommateurs, bioMérieux génère un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros, dont 90 % réalisés à l'international et 12 % utilisés en R & D. Coté en Bourse depuis 2004, le groupe, actuellement présidé par Alexandre Mérieux, le fils du fondateur, reste majoritairement détenu par l'Institut Mérieux (59 %).



Christian Adam, directeur Bretagne de BioMérieux

BioMérieux en Bretagne : 160 millions d'euros et +40 % de croissance de volumes

Le site breton - un des dix-neuf sites industriels du groupe dans le monde - génère 160 millions d'euros de chiffre d'affaires. Depuis le rachat d'AES Laboratoire en 2011, bioMérieux a renforcé son implantation locale. Le site de Combours, qui est passé, au fil des années, de 140 à 230 employés, produit des réactifs de diagnostic et des automates pour détecter les micro-organismes.

La récente extension de 5 000 m² en 2022, portant la superficie totale à 25 000 m², illustre l'engagement qu'avait pris le groupe au moment du rachat de miser sur la Bretagne. Les deux dernières années ont vu une augmentation de 40 % des volumes de production, portée par des investissements massifs en automatisation.

Des solutions prédictives pour les agro-industriels bretons

Quant à l'antenne de Ker Lann, à proximité de Rennes, elle accueille 80 collaborateurs sur des métiers support mais aussi des chercheurs spécialisés dans le développement de solutions prédictives pour l'industrie agroalimentaire. Ces solutions de diagnostic à destination des industriels représentent 16 % du chiffre d'affaires du groupe.





En intégrant l'intelligence artificielle, le laboratoire de Bruz aide les industriels bretons à anticiper et à prévenir les contaminations de leur environnement. « Grâce à ces innovations, les incidents de contamination ont été réduits de 50 à 60 % chez certains clients avec qui nous avons mené des expérimentations », détaille Christian Adam, directeur de bioMérieux Bretagne. En permettant aux clients de détecter les contaminations de manière plus ciblée, à partir de données de biologie moléculaire, bioMérieux veut aider les agro-industriels à limiter les coûts liés à des arrêts complets de production non nécessaires.

Investissements RSE : énergie, logistique...

La responsabilité environnementale est également au cœur des investissements pour l'antenne bretonne de BioMérieux. Grâce à la pose de panneaux photovoltaïques et l'électrification de la production de vapeur, l'entreprise vise une réduction de 80 % de ses émissions de carbone d'ici à 2028. Les mesures de réduction de la consommation d'eau ont permis un gain de 35 %. BioMérieux privilégie les achats locaux et affiche 70 % de fournisseurs situés entre Le Havre et Bordeaux, « dont beaucoup d'entre eux en Bretagne et en Loire-Atlantique ».



Depuis septembre, bioMérieux utilise le fret ferroviaire du groupe Lahaye (Vern-sur-Seiche, 35) pour transporter ses produits vers sa plateforme logistique nationale à Saint-Vulbas, dans l'Ain, réduisant ainsi la part du transport routier et optant pour des camions hybrides ou électriques pour les derniers kilomètres. La bascule totale devrait s'effectuer courant 2025.



GIBOIRE ENTREPRISE

vous accompagne dans la concrétisation de votre projet de vente, de location ou d'acquisition de locaux d'activités

PROGRAMMES NEUFS EN EXCLUSIVITÉ



À VENDRE / À LOUER

RENNES OUEST - MORDELLES

À partir de 141 m²

- Accès poids-lourds
- Livraison janvier 2025
- Places de parking privatives



À VENDRE

RENNES SUD - LAILLÉ

À partir de 220 m²

- Accès 4 voies immédiat
- Livraison printemps 2025
- Places de parking privatives

GIBOIRE ENTREPRISE ■ 02 23 42 43 44 ■ giboire.com

Les souliers de Maison Felger : levée de fonds de 10 millions d'euros en cours

Par **Laora Maudieu**

Cent souliers sont sortis de l'atelier de façonnage Maison Felger près de **Fougères**, en trois ans. Modélisation 3D pour s'adapter aux pieds des clients, découpe et assemblage en Bretagne, cet artisanat haut de gamme s'est fait une place dans le monde du luxe. Pour porter son essor, les dirigeants Maria et Cyril Karunagaran effectuent une levée de fonds de 10 millions d'euros.

« **C'**est tempête sur le luxe actuellement ! Indique Maria Karunagaran, présidente de Maison Felger. *Et pourtant, nous tirons notre épingle du jeu. Nous voyons venir des clients déçus, nous leur offrons du sur-mesure, une marque exclusive et un vrai service de proximité : cela fonctionne et c'est ce qu'il faut développer.* »

Deux boutiques à Paris rue du Bac (7^e) et dans le 16^e, un atelier de cordonnerie, le développement de partenariats avec des tournois de golf et des marques de voitures... Maison Felger joue dans la cour des grands. En face : Berluti (LVMH), John Lobb (Hermès), J.-M. Weston.

Cet atelier artisanal du travail du cuir fougèrais recourt à la technologie 3D pour modéliser les pieds des clients et offrir des souliers parfaitement adaptés à leur morphologie. Le début de gamme avoisine 1 800 euros la paire, « jusqu'à 5 000 euros, plus souvent pour des clients étrangers ».



« *Peinture sur cuir, broderie perlée de Lunéville, nous avons développé la partie artisanat d'art pour la création de modèles exceptionnels, c'est de la haute couture.* » Un de ces modèles a été vendu lors de la traditionnelle vente aux enchères de l'Open Blot à Rennes.

Maria Karunagaran, présidente de Maison Felger et Cyril Karunagaran, directeur général

10 millions d'euros d'ici à juin 2025

« *Nous avons déjà levé 2 millions d'euros, avec le soutien de l'écosystème breton. Pour cette nouvelle levée de fonds, nous effectuons une première tranche de 1,5 million d'euros d'ici à fin 2024 et 8,5 millions supplémentaires d'ici à juin 2025. Aujourd'hui, nous sommes dix-sept personnes, avec un artisan par poste. Or, il nous faut doubler la production, développer aussi l'effectif commercial et marketing et s'étendre à l'international. Nous devrions être une quarantaine en 2026.* »

« *Par ailleurs, nous commençons à être à l'étroit à l'atelier, nous aimerions investir dans un lieu d'exception, pourquoi pas un petit château, afin d'accueillir la clientèle, proposer de l'hospitality avec des suites de luxe, mettre en valeur les savoir-faire des artisans, pour un parcours client prestigieux... Tout cela en restant dans le secteur de Fougères, autant que possible.* »



Carnets



CCI Ille-et-Vilaine

Vincent **Bobot**,
nouveau directeur général

Vincent Bobot est nommé directeur général de la CCI Ille-et-Vilaine, succédant à Sébastien Vallet, qui a quitté ses fonctions cet été. Vincent Bobot a rejoint la CCI Ille-et-Vilaine en 2015 comme directeur de la formation, où il a fusionné les différents campus de la Faculté des métiers de Rennes, Saint-Malo et Fougères, développé les formations en apprentissage, ainsi que les activités de formation courte continue. Il a mis en place l'école Ferrandi-Paris à Rennes et récemment repris la formation de la CCI du Morbihan. Diplômé de Sciences Po Strasbourg, Vincent Bobot a travaillé en développement économique au Togo, dirigé la formation à la CCI des Côtes d'Armor et occupé des postes à l'Afpa. *« Je suis très heureux de la confiance que m'accorde notre président pour prendre la direction générale de la CCI d'Ille-et-Vilaine, déclare-t-il. En capitalisant sur la cohésion et le professionnalisme de nos collaborateurs, nous allons renforcer notre engagement et créer des synergies qui favoriseront la compétitivité des entreprises sur le territoire. »*



Musée des beaux-arts de Rennes

Delphine **Galloy**, nouvelle directrice

Delphine Galloy, actuelle directrice-adjointe à la culture de Rennes, ville et métropole, prendra, début 2025, la direction du musée des beaux-arts de Rennes. Elle succède à Jean-Roch Bouiller, nouveau directeur de la Cité de l'architecture et du patrimoine, à Paris. Delphine Galloy a été responsable du service patrimoine, puis directrice-adjointe à la culture à Rennes pendant cinq ans, en charge de la politique patrimoniale, des musées et des archives. Auparavant, elle a exercé des missions de conservatrice du patrimoine chargée des sculptures et objets d'art dans les musées mutualisés de la ville d'Angers. Elle a notamment travaillé au chantier de réouverture du musée Pincé et aux réaménagements de la galerie David-d'Angers et du musée-château de Villevêque. Par ailleurs, le musée des beaux-arts de Rennes se déploiera sur deux sites à partir du 1^{er} février 2025, avec une seconde adresse dans le quartier de Maurepas pour transformer l'image et l'accessibilité du musée des beaux-arts.

ESJDB

Une école pour les futurs dirigeants du Bâtiment

L'Ecole supérieure des jeunes dirigeants du Bâtiment (ESJDB), qui propose un cursus sur mesure pour les futurs repreneurs d'entreprises du bâtiment, fête ses 30 ans et accueille une nouvelle promotion à **Rennes** le 9 décembre.



Les quatre derniers diplômés bretonniers de l'ESJDB promotion Bretagne : Olivier Le Gars (Evisol), Paul Houdault (CGM), Jean Dubois (La Maison Dubois) et Mathieu Caillère (Heude).

de reprendre une entreprise, qu'on soit issu du chantier ou d'un autre secteur », explique le directeur adjoint, Guillaume Prelot.

Devenir patron en 16 mois

« J'étais salarié en charpente et ossature bois, mais j'avais toujours voulu être patron. Aussi, un jour, j'ai proposé à mon patron de m'associer avec lui. C'est comme ça que je suis devenu dirigeant, mais je n'y connaissais rien en gestion et management. L'ESJDB m'a apporté tellement de connaissances, les bons outils et réflexes, que ça m'a sauvé quand mon associé est parti. J'ai appris à devenir patron en 16 mois. » témoigne Guillaume Rault, d'ID Concept Bois, à Chartres de Bretagne.

Une formation pratique et concrète

« Avec le cursus ESJDB, ce ne sont que des intervenants du monde professionnel, les apports sont vraiment pertinents pour moi, qui suis issu du terrain ! On apprend à déléguer, anticiper, s'organiser, car on ne peut pas être spécialiste de tout. C'est aussi une bonne manière pour s'intégrer, connaître d'autres collègues et la Fédération », explique Sébastien Pinto, de Radoux peinture, à Saint-Grégoire.

L'Ecole supérieure des jeunes dirigeants du Bâtiment (ESJDB) a été créée par la Fédération française du Bâtiment en 1994. Elle accompagne les repreneurs ou créateurs d'entreprise du BTP en les formant sur toutes les facettes du métier de dirigeant.

Si le siège de l'école est à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78), elle organise des sessions décentralisées partout en France, et environ tous les deux ans en Bretagne. La 13^e promotion ESJDB Bretagne démarre à Rennes le 9 décembre prochain.

À raison de 70 jours de formation en alternance, répartis sur 16 mois, la formation est dispensée sous forme de modules pratiques appliqués au secteur du bâtiment et issus de cas réels : management, gestion des ressources humaines, gestion, analyse financière, suivi de chantier, commercial, juridique et social, communication, informatique...

La formation est validée par un titre homologué par l'État de niveau bac +3 (RNCP Niveau 6), et est accessible à tous types de profils. *« Ce qui compte, c'est d'avoir la motivation et le projet*

POUR VOTRE PROJET
IMMOBILIER,
POUSSEZ
LA **BONNE** PORTE.



L'IMMOBILIER SOUS UN ANGLE DIFFÉRENT

TOURNY MEYER, 30 ans d'expérience en immobilier professionnel :
bureaux, locaux d'activités, entrepôts, commerces, hôtels.



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ●

RENNES | BREST | **LORIENT/VANNES** | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER



Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière GALIAN pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.

SEM Packaging

Par Mickaël Rolland

50 ans d'innovation au service de l'emballage industriel

©Shutterstock

Créée en 1973 à **Vannes**, SEM Packaging célèbre un demi-siècle d'histoire et de croissance continue. De ses débuts dans l'agrafage pour l'ostréiculture bretonne, aux solutions d'emballages industriels écoresponsables, la société vannetaise continue d'évoluer, anticipant les besoins de ses clients.

SEM Packaging reste, cinquante ans après sa fondation, une figure incontournable de l'emballage industriel en Bretagne. Créée par Jean-Yves Le Douarin, l'entreprise se tourne dès ses débuts vers l'agrafage des caissettes en bois, pour l'ostréiculture et l'agriculture régionales. « Mon père avait posé les premières pierres, mais c'est dans les années 1990, en rejoignant l'entreprise, que j'ai fait le choix de diversifier nos services en direction de l'emballage industriel », explique Jean-Marc Le Douarin, directeur des opérations et fils du fondateur.

En 1999, Jean-Marc prend la direction de SEM au départ de son père et donne un nouvel élan à l'entreprise. Désormais spécialisée dans la distribution de films plastiques, feuillets et adhésifs pour la palettisation et la fermeture de cartons, l'entreprise est devenue un acteur B2B central sur le marché régional. « Notre force réside dans la réactivité et le savoir-faire. Nous sommes très présents en Bretagne et auprès de l'industrie agroalimentaire, de la menuiserie et de l'automobile, des secteurs exigeants en termes d'emballage », détaille Jean-Marc Le Douarin.

Croissance et Fusion

La société passe de trois salariés à la fin des années 1990, à six aujourd'hui. Elle a vu ses locaux s'agrandir de manière significative : de 400 m² à ses débuts, la surface de l'entrepôt atteint aujourd'hui 2 000 m². Son chiffre d'affaires, en constante croissance, s'élève à 3,4 millions d'euros en 2022, année lors de laquelle SEM franchit une nouvelle étape en rejoignant le groupe belge Getra, spécialiste des solutions d'emballage. « Ce rapprochement nous a permis de gagner en solidité économique, en compétences techniques et en solutions logistiques », précise Jean-Marc Le Douarin, qui occupe désormais un poste de directeur salarié au sein du groupe, tout en restant à la tête des opérations. SEM conserve toutefois son indépendance commerciale, sous son nom historique.

Les ambitions écoresponsables

Face aux nouvelles exigences environnementales, SEM s'oriente vers la réduction significative de l'usage de plastique, proposant des films techniques plus fins et résistants. « Un film standard dépose environ 300 grammes de plastique, tandis qu'un film technique peut descendre à 90 grammes. Même si le coût est plus élevé, le calcul est vite fait pour les clients », souligne Jean-Marc Le Douarin, qui voit, dans cette démarche, un engagement écologique fort et une réponse à une demande croissante.

D'autres innovations se multiplient, comme l'utilisation de matériaux recyclables, notamment le papier ou les mousses en textile pour le calage et la fermeture de cartons. Côté logistique, SEM envisage des circuits de distribution régionaux pour limiter l'empreinte carbone des livraisons.

Jean-Marc Le Doarin, directeur des opérations, entouré de ses équipes



©DR

Carnet



Morbihan Habitat

Marc **Boutruche**, nouveau président

Marc Boutruche est nommé président de Morbihan Habitat depuis le 16 octobre. Vice-président de Lorient Agglomération, maire de Quéven et ancien président de Lorient Habitat, il a été élu par les 35 membres du conseil d'administration de Morbihan Habitat. Il succède à Hortense Doumic-Le Pape, actuelle maire adjointe de Vannes. Marc Boutruche exercera cette fonction pour une durée de 18 mois et sera épaulé à la vice-présidence de Morbihan Habitat par Marie-Hélène Herry, conseillère départementale du Morbihan. Morbihan Habitat est le fruit de la fusion, en 2023, entre les trois offices de logements sociaux du département : Bretagne Sud habitat, Vannes Golfe Habitat et Lorient Habitat. Marc Boutruche prend la tête de l'un des plus gros bailleurs sociaux de Bretagne avec 530 collaborateurs, 1,3 milliard d'euros d'actifs, plus de 100 millions d'euros d'investissements annuels et un objectif de construction de 800 logements par an.

Fermeture des usines Michelin de **Vannes** (56) et Cholet (49)

La direction de Michelin a annoncé, mardi 5 novembre, la fermeture des usines de Cholet (49) et Vannes (56). Cette décision, officialisée lors du comité social et économique (CSE), entraîne la suppression de 1 254 emplois à l'horizon 2026 : 299 à Vannes et 997 à Cholet. À Vannes, l'usine, fondée en 1962, se consacrait à la fabrication de renforts métalliques pour les pneus poids lourds, un segment durement touché par la baisse de la demande en Europe et la pression de la concurrence asiatique. Michelin évoque des « difficultés structurelles » et s'engage à accompagner les employés, avec des dispositifs de préretraite et une mobilité interne. Dans un communiqué, les services de la préfecture du Morbihan indiquent regretter la fermeture de l'usine de Vannes qui, « inscrite dans un contexte de crise structurelle de la filière automobile, touche quelque 300 salariés et résulte de choix propres à Michelin ». Elle appelle par ailleurs le groupe à « une exemplarité dans le dialogue social avec les partenaires sociaux et dans le plan d'accompagnement des salariés et des territoires concernés ».





Breier : les palmes de l'excellence bretonne s'exposent à l'Élysée

Par Mickaël Rolland

Avec 60 % de son chiffre d'affaires réalisé à l'export, le fabricant de palmes Breier (**Vannes**) est devenu une référence dans le monde des sports aquatiques. Invitée à l'Élysée dans le cadre de la Grande Exposition du Fabriqué en France en octobre 2024, l'entreprise mise sur son savoir-faire local et une expertise pointue pour séduire l'international.

Le Palais de l'Élysée a ouvert ses portes à Breier, fabricant vannetais de palmes techniques, à l'occasion de la Grande exposition du Fabriqué en France, les 25 et 26 octobre. Une reconnaissance pour cette TPE, reprise en 2021 par Jean-Philippe Robert, et qui s'est donné pour mission de conjuguer innovation, durabilité et rayonnement international.

Fondée en 2001 par Éric Breier, nageur de haut niveau et pionnier des palmes en fibre de carbone, Breier s'est rapidement imposée comme une référence dans les sports aquatiques. Son expertise dans la fabrication sur mesure de palmes et de chaussons de plongée, à l'instar du drapage à la demande, a permis à l'entreprise de se distinguer sur des marchés aussi variés que l'apnée, le hockey subaquatique ou le sauvetage.

« Nous sommes parmi les rares fabricants à proposer des palmes adaptées à une douzaine de disciplines sportives, avec un haut niveau de personnalisation », explique Jean-Philippe Robert. Cette approche, combinée à l'utilisation de matériaux de haute qualité, garantit des produits durables et performants.

Doubler le chiffre d'affaires

Avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 300 000 euros, dont 60 % réalisés à l'export, Breier a su maintenir son cap malgré les

turbulences liées à la crise sanitaire. « Nous avons retrouvé le niveau d'activité de 2019 et nous prévoyons de doubler notre chiffre d'affaires d'ici à cinq ans », confie Jean-Philippe Robert. En diversifiant la gamme et en renforçant sa visibilité, notamment grâce à un nouveau site marchand et une présence accrue sur les réseaux sociaux, Breier entend séduire de nouveaux publics, en France et au-delà.

La sélection pour la Grande exposition du Fabriqué en France vient confirmer cette stratégie. « Postuler à cet événement était une évidence. En tant que fabricant local, c'est une occasion unique de mettre en avant nos savoir-faire et nos valeurs », se félicite-t-il.

L'entreprise, déjà labellisée Entreprise du Patrimoine Vivant, a ainsi pu présenter ses produits la même année que les Jeux olympiques de Paris ; un contexte particulièrement porteur pour les marques sportives françaises.



Jean-Philippe Robert, dirigeant de Breier (à gauche), et deux salariés de l'entreprise

De nouveaux locaux

Prochain défi pour Breier : un déménagement prévu en juillet 2025 dans de nouveaux locaux à Saint-Avé (56). « Ce nouvel espace de 370 m² nous permettra de moderniser notre outil de production, d'accueillir un showroom et d'offrir de meilleures conditions de travail à nos employés. »



© DR

Omni-Pac Group augmente sa production de 150 millions d'emballages

Par Mickaël Rolland

Avec une nouvelle ligne de production, représentant un investissement de 2 millions d'euros, Omni-Pac Group, basé à **Allaire**, conforte sa place de premier plan dans la fabrication des emballages alimentaires et industriels, notamment avicoles. Retour sur l'évolution stratégique de cette entreprise qui se diversifie et se positionne sur de nouveaux marchés.

Omni-Pac Group continue de creuser son sillon. L'entreprise, fondée en 1976 à Redon (35), s'est implantée à Allaire (56) en 1977 et s'est spécialisée dans la fabrication d'emballages en fibre moulée. Elle a franchi une étape importante avec l'installation d'une huitième ligne de production en fin d'année 2023. Investissement : plus de 2 millions d'euros. « Cette nouvelle ligne nous permet de produire 150 millions d'unités supplémentaires, portant notre capacité totale au-delà du milliard d'unités par an », explique Christophe Dieu, directeur des opérations.

Omni-Pac group est le fruit d'une alliance de trois entités : l'entreprise CDL à Allaire, Omni-Pac en Allemagne et la société anglaise MFP. Le groupe, passé sous la houlette d'investisseurs en 2021, dont Latour Capital et Bpifrance, se distingue par une stratégie de diversification réfléchie. Le chiffre d'affaires du groupe atteint les 150 millions d'euros ; 60 millions d'euros pour le site breton d'Allaire, dont les deux tiers à l'export (plus de 50 pays).

Valorisation du papier

Au fil des années, Omni-Pac Group s'adapte aux fluctuations d'approvisionnement de matières premières, afin de maintenir sa production, notamment sur le site d'Allaire (130 salariés) qui produit essentiellement des boîtes pour le



Christophe Dieu, directeur des opérations du site d'Allaire

transport et le conditionnement des œufs. L'entreprise utilise exclusivement du papier recyclé, près de 60 000 tonnes par an, soit l'équivalent de la production annuelle de papier de toute la région Bretagne. « Nous n'utilisons jamais de fibre vierge », et de moins en moins de papier journal : « La diminution de la presse imprimée nous pousse à diversifier nos sources et à intégrer davantage de carton, une matière en croissance grâce à l'essor du e-commerce. » L'engagement environnemental se traduit aussi par une consommation d'eau maîtrisée : 2 m³ d'eau par tonne de

produits, bien moins que les 8 à 15 m³ de l'industrie papetière traditionnelle.

Diversification dans le médical

Avec un marché européen de l'œuf en croissance modérée, Omni-Pac Group se diversifie, notamment vers le secteur médical, avec des produits à usage unique pour hôpitaux, ou le remplacement du polystyrène par des solutions en fibre moulée. « Nous voulons proposer des alternatives écologiques aux emballages traditionnels. »

Avec la diminution de la presse papier, l'entreprise recycle davantage le carton issu du e-commerce pour fabriquer ses emballages.

Chapuis

à Matignon !



David, sculpteur décorateur, s'affaire sur le tympan du portail de l'hôtel de Matignon

Par Djamel Bentaleb

Ébénistes d'art installés à **Muzillac**, les ateliers Jean-Baptiste Chapuis ont été choisis pour restaurer le monumental portail de l'hôtel de Matignon. Vous ne rêvez pas, celui du Premier ministre ! Labélisée Entreprise du patrimoine vivant depuis 2007, comme seulement 1 500 entreprises françaises, la société perpétue la tradition du travail du bois à l'ancienne. Elle a également reçu, en septembre 2024, la médaille des Métiers d'Art.

Élysée, Matignon, Versailles... Ils sont peu nombreux à pouvoir intervenir dans des lieux aussi prestigieux. Les ébénistes des ateliers Jean-Baptiste Chapuis font partie de ceux-là. De ces privilégiés qui peuvent intervenir sur un patrimoine national exceptionnel. Dernière commande en date : le portail de l'hôtel de Matignon, 57 rue de Varenne, Paris VII^e arrondissement. Démontés cet été, les deux vantaux datant de 1854, aux dimensions imposantes (4,70 m de haut pour 1,70 m de large et un tympan de 3,40 m, sont actuellement en cours de restauration à Muzillac. Des mois de travail étant nécessaires, les ébénistes ont posé un portail provisoire devant les "bureaux" du Premier ministre.



À droite, Jean-Baptiste Chapuis explique au préfet du Morbihan, Pascal Bolot, le travail à effectuer sur l'un des vantaux de Matignon

Un ancêtre "ébéniste mécanicien"

Créée en 1979 à Muzillac, la société de Jean-Baptiste Chapuis emploie aujourd'hui 30 salariés et occupe quatre ateliers dans la zone industrielle du Hinzal. L'entreprise est la digne héritière de la tradition familiale. Jean-Joseph Chapuis, l'ancêtre né en 1765, quitte la Savoie avec son cousin pour Paris, afin de faire son apprentissage auprès d'un célèbre maître artisan en menuiserie, Georges Jacob, "Fournisseur des Meubles du Roy". Vers 1795, il installe son atelier à Bruxelles et y conçoit de nombreux meubles à combinaisons et à mécanismes pour la cour, d'où son appellation d'"ébéniste mécanicien". Jean-Joseph Chapuis arrête son activité "fortune faite" en 1830. Sept générations plus tard, Jean-Baptiste Chapuis reprend le flambeau et les outils de ses ancêtres.

Damien Chapuis (à dr.) est prêt à prendre la relève de son père Jean-Baptiste



On savait que cela nous prendrait du temps mais on découvre toujours des détails qui complexifient le chantier. » David, le sculpteur décorateur, s'affaire sans lever la tête. « Des mains comme ça, c'est extrêmement rare, dit le taulier. Il faut les laisser bosser. » Seul l'architecte en chef des monuments historiques sera en mesure de juger sur pièces.

Jusqu'à 14 couches de peinture

L'ébénisterie d'art est toujours au chevet du patrimoine historique et culturel. « Il nous faudra plusieurs mois de travail pour restaurer ce portail qui a subi les outrages du temps et ceux des hommes : on a compté jusqu'à 14 couches de peinture par endroits, explique Jean-Baptiste Chapuis en touchant le bois mis à nu dans l'atelier morbihannais.

Pendant que certains ébénistes travaillent sur le portail de Matignon, d'autres restaurent les 130 fenêtres du domaine de Kerguéhennec à Bignan, et autant de volets... Impossible d'évoquer tous les chantiers en France comme à l'international. La famille Chapuis a de l'or entre les mains comme le prouvent les restaurations d'un cartel Louis XV, d'un berceau Charles X ou d'une statue de Joseph jalousement conservés à l'abri des regards.



Le préfet du Morbihan admire le meuble à combinaison de l'ancêtre Jean-Joseph

BPM Pro

eCitan.

100% électrique.

Un modèle Pro. Pour les pros.

Comme vous.

eCitan Fourgon Long Pro

À partir de

431€ HT⁽²⁾/mois⁽¹⁾

Crédit Bail Ballon 60 mois - 80 000km
ServiceCare Complète + Assurance décès inclus

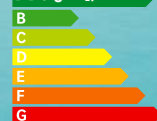
MORE
THAN
A PRO
Mercedes-Benz
Van Prof. enter



Mercedes-Benz



A 0 g CO₂/km



Votre Distributeur Mercedes-Benz Utilitaires BPM Pro

Rennes : 60 rue de la Rigourdière 35510 CESSON SEVIGNÉ - 02 99 83 77 83

St Malo : Les Sept Pertuis 35400 SAINT MALO - 02 99 81 77 78

Modèle présenté : eCitan fourgon PRO L1 - Options : porte à gauche, jantes alliage 10 branches, phares et antibrouillards LED, peinture gris chromite métallisé - Tarif : 44 150 € HT*. Consommation d'énergie électriques : 19,2 kWh/km cycle mixte / cycle urbain 13,5 kWh/km (WLTP) - Émissions de CO₂ : 0 g/km - Autonomie électrique : 281 km cycle mixte / 398 km cycle urbain (WLTP). Borne électrique non contractuelle.

(1) Simulation pour ECITAN FOURGON LONG PRO avec CHARGE AC 22 KW/CHARGE DC 75 KW - VIDE POCHE SUR PLANCHE DE BORD - SIÈGE PASSAGER AVANT À 2 PLACES - CATÉGORIE DE TONNAGE 2.240KG - BLANC ARCTIQUE, au tarif conseillé du 06/11/2024 de 28 500,00 € HT(2) financé en CREDIT - BAIL BALLON avec un 1er loyer de 2 850,00 € HT(2), 59 loyers de 429,79 HT(2) et une option d'achat de 11 781,86 € HT(2). Coût total emprunteur : 38 022,67 € HT(2) hors prestation et assurance ou 39 989,47 € HT(2) avec assurance Décès (D), assurance Perte Financière (PF).

Simulation susceptible de devenir une offre, réservée aux professionnels, hors ventes groupées et loueurs, valable sur ce véhicule commandé jusqu'au 06/02/2025, sous réserve d'acceptation par Mercedes-Benz Financial Services France S.A. - 7 av. Niepce - 78180 Montigny-le-Bretonneux. RCS 304 974 249. N° ORIAS 07 009 177. N° ICS FR77ZZ149071. Assurance matériel : La garantie Perte Financière (PF) résulte de la souscription par Mercedes-Benz Financial Services France à la police d'assurance N°842.4133 auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, RCS Le Mans N° 775652126 Société d'assurance mutuelle et MMA IARD, S.A au capital social de 537.052.368 €, RCS Le Mans 440 048 882 ayant leurs sièges sociaux au 160, rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9 et régies par le Code des Assurances. Assurance Décès : La protection des personnes résulte d'un contrat d'assurance groupe n°4.592 souscrit par Mercedes-Benz Financial Services France auprès d'AXA France Vie - SA au capital de 487 725073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre - AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre - Entreprises régies par le Code des assurances dont les sièges sont situés : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex.

(2) TVA au taux en vigueur en sus. Document non contractuel. Ces informations sont fournies à titre purement indicatif. © Mercedes-Benz : marque déposée de Mercedes-Benz Group AG, Stuttgart, Allemagne.



DÉCIDER

25 novembre

Vannes (56). L'Ordre des avocats de Vannes, en partenariat avec le théâtre du Zygo Comédie, propose *Violences faites aux femmes* : les avocates prêtent leur voix. Une dizaine d'avocates se succéderont sur la scène pour lire des extraits du livre de Sarah Barukh 125 et des milliers. Évènement organisé dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Au Théâtre Zygo Comédie, à 19h30.

Agenda

17 décembre

Rennes (35). Soirée dédiée à la transformation des entreprises, organisée par ADN Ouest, en présence de Grégory Renou, PDG de Convivio (35) et Ute Blouin, ex-DGA d'une banque coopérative régionale et autrice d'un livre sur la transformation managériale. Pour les membres d'ADN Ouest, chez Niji, à 18h30.

Vous avez une expertise, une tribune, un événement ou une nomination à proposer en lien avec le monde juridique ou les ressources humaines ? Contactez-nous à redaction@7jours.fr



Propos recueillis par **Suzanne Bruneau**

L'assemblée générale de l'Ordre des experts-comptables (OEC) de Bretagne a réuni, à Brest, le 25 octobre, plus de 600 experts-comptables et attiré 400 participants à la Grande journée du numérique qui se tenait la veille. Lors de cet événement, l'impact de l'IA sur la profession a été largement exploré. Entretien avec **Gwennog Grall**, président de l'OEC de **Bretagne**.

Une des conférences portait sur l'impact de l'IA dans les métiers du futur. Qu'en reprenez-vous ?

Gwennog Grall : Isabelle Rouhan, qui a un cabinet de recrutement de dirigeants et d'outplacement, a captivé l'audience avec sa conférence, "Bâtir le futur des métiers à l'heure de l'IA générative". Elle a adopté une vision RH, en nous projetant à dix ans. Elle a évoqué le métier d'interprète des datas, qui demandera à la fois d'être issu du terrain et de savoir lire les données. Mais aussi celui de neuromanageur, capable de gérer les émotions des équipes dans un environnement de plus en plus digitalisé. L'IA transforme la relation client, en accélérant le flux d'information pour répondre aux attentes de rapidité de nos clients. Cette exigence exerce une pression sur les collaborateurs, ce qui doit être un point de vigilance pour les cabinets.

Directeur général de Polaria (29) et spécialiste des questions d'innovation, Cyril de Sousa est venu présenter les résultats d'une étude. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

G.Gr. : L'étude, commandée à la Chaire ManagIA (chaire d'enseignement et recherche issue d'une collaboration Polaria, l'école ISEN Ouest et l'école Design Strate, nldr), avec une approche anthropologique et sociologique, a interrogé



Gwennog Grall,
président de l'Ordre
des experts-comptables
de Bretagne

des experts-comptables, des éditeurs de logiciels et l'administration fiscale. Un besoin de formation est ressorti, pour qu'il y ait adéquation entre les évolutions du secteur et les compétences des collaborateurs. Les logiciels de la profession, comme Jedataviz de l'Ordre, intègrent déjà l'IA, mais nécessitent d'importants

investissements. Comment les cabinets, surtout les plus petits, peuvent-ils tirer leur épingle du jeu ? Sans compter le passage à la facture électronique qui pousse à proposer de nouveaux services : directeur administratif et financier externalisé, gestion de trésorerie prévisionnelle, études de marché...

L'IA et la confidentialité des données sont-elles compatibles ?

G.Gr. : Nous sommes soumis au secret professionnel. L'utilisation de l'IA se heurte à cette exigence et à la réglementation RGPD. Utiliser ChatGPT pour une analyse de bilan est impossible en l'état actuel de la législation, même dans une version privée comme ChatGPT for Teams, qui ne garantit pas pleinement la confidentialité. Il s'agit d'une question éthique : devons-nous brider l'usage de l'IA pour éviter des dérives potentielles ou risquer un usage irresponsable ?

Lors du congrès national en octobre à Marseille, l'Ordre a annoncé le lancement du datalake "La Source", pour stocker des données brutes.

G. Gr. : C'est bien d'avoir l'IA, c'est encore mieux d'avoir de la data. Mais qui doit en être propriétaire : les experts-comptables ou les éditeurs de logiciels ? C'est pourquoi des grands cabinets avaient déjà commencé à se regrouper pour créer leur propre datalake.

Marketing digital Un levier sous-exploité par les experts-comptables

Par Mickaël Rolland

Lors du congrès de l'Ordre des experts-comptables de Bretagne (Croec), la consultante Chloé Blanc a souligné le potentiel inexploité du marketing digital dans la profession comptable. Pour cette experte en transformation, basée à **Vannes** (56), le digital peut jouer un rôle clé pour moderniser l'image des cabinets, attirer une nouvelle clientèle et renforcer la relation avec les clients.

Dans de nombreux cabinets, l'usage des réseaux sociaux reste limité et le site web demeure une simple vitrine.



Chloé Blanc est intervenue lors du congrès du Croec, le 25 octobre 2024, à Brest (29)

©Morgan Tatravull

Invitée par Ouest Conseils (groupe d'expertise comptable et d'audit breton), Chloé Blanc, spécialiste de la transformation numérique et du marketing digital vannetaise, a abordé les enjeux et les bénéfices que les experts-comptables peuvent tirer d'une stratégie numérique structurée. « Les experts-comptables ont encore tout à construire dans ce domaine », remarque-t-elle.

L'experte évoque l'importance de mettre en place un CRM (Customer Relationship Management), un outil qui permet aux cabinets de suivre leurs clients de manière organisée en centralisant notamment toutes les interactions avec eux, d'automatiser certaines tâches et de renforcer leur réactivité. Selon elle,

le CRM représente un levier puissant pour attirer de nouveaux clients, tels que les entrepreneurs et start-up, mais aussi pour consolider la relation avec ceux déjà accompagnés. « Avec le digital, les experts-comptables ont l'opportunité de se rapprocher de leurs clients, de mieux comprendre leurs besoins et d'anticiper leurs attentes », tranche-t-elle. L'adoption d'outils comme le CRM, ainsi que l'utilisation de newsletters ou de vidéos explicatives, représentent un atout stratégique, surtout auprès des jeunes entrepreneurs qui s'attendent à une expérience fluide et transparente.

Une adoption encore timide

Dans un secteur où les relations client sont marquées par une fidélité de longue

date, les experts-comptables demeurent hésitants face aux nouvelles pratiques numériques. Cette frilosité pourrait pourtant nuire à la compétitivité de la profession : « Les outils digitaux ne viennent pas remplacer le relationnel, ils l'enrichissent. » Dans de nombreux cabinets, l'usage des réseaux sociaux reste limité et le site web demeure une simple vitrine.

Des bénéfices concrets

Chloé Blanc insiste enfin sur la production de contenu pédagogique, comme des articles de blog ou des newsletters personnalisées. « Proposer du contenu est une manière d'établir son expertise tout en répondant aux questions que se posent les clients », explique-t-elle.

La complexité de la transmission des cryptoactifs

Par Suzanne Bruneau

Avec l'essor des cryptomonnaies, la question de la transmission des cryptoactifs à sa mort émerge. Ces actifs numériques, qui échappent aux institutions traditionnelles et n'ont pas de cours légal (sauf au Salvador), posent de nouveaux défis dans les processus de succession. Lors de la Grande Journée du numérique, Gwendal Texier, notaire en **Ille-et-Vilaine** et membre de not.IT LAB (fonds de dotation technologique breton), a abordé ce sujet, d'autant plus important au vu des valorisations records du Bitcoin, qui a franchi les 85 000 dollars après l'élection de Donald Trump.

Comme pour les biens immobiliers, les cryptoactifs sont enregistrés dans des registres publics mais beaucoup plus difficiles à lire. Chaque actif repose sur une blockchain, une technologie qui permet de stocker des informations de manière décentralisée et immuable. Toutefois, « *cette technologie exige des compétences spécifiques : pour retrouver et transmettre un cryptoactif, il faut savoir interpréter un "bloc" de blockchain* », explique Gwendal Texier, notaire, ce qui rend la gestion de ces actifs plus complexe que celle des biens classiques. D'autant plus qu'« *aujourd'hui, on dénombre entre 200 000 et 300 000 blockchains, chacune associée à une cryptomonnaie, compliquant davantage les démarches* ». Cette absence de registre commun impose aux notaires et aux spécialistes de développer de nouvelles compétences pour évaluer correctement ces actifs. Cette expertise est encore rare, mais « *elle deviendra une spécialité à part entière* », avec la généralisation des cryptomonnaies dans les patrimoines.

La finance, premier secteur concerné par les blockchains

80 % des blockchains sont dédiées au secteur financier. Ces dernières années, les plateformes d'échange, appelées "exchanges", ont connu un essor considérable, permettant aux investisseurs de gérer leurs cryptomonnaies. De plus, les fonds négociés en bourse, comme l'ETF Bitcoin de BlackRock, permettent désormais aux investisseurs d'être exposés aux variations du Bitcoin sans le détenir directement. Ces innovations ouvrent des perspectives pour faciliter l'intégration des cryptoactifs dans les portefeuilles d'investissements traditionnels, avec des règles de transmission qui devraient s'adapter au fil du temps.



Selon Gwendal Texier, un PoC (Proff of Concept) a été réalisé par le fonds not.IT LAB et la blockchain française Ternoia, créée par Mickael Canu, qui propose un "testament 3.0" à des procédures notariales de règlement des successions. L'idée est de permettre aux utilisateurs de transférer leurs secrets et actifs numériques sur la blockchain, afin de les transmettre à la personne de leur choix après leur décès.

Bail commercial et garantie solidaire

Quels enjeux pour les cédants ?

La clause de garantie solidaire dans un bail commercial, encadrée par la loi Pinel depuis 2014, est un dispositif permettant au bailleur de sécuriser ses revenus locatifs lors d'une cession de fonds de commerce. Cette clause peut poser des difficultés aux anciens locataires en cas de non-paiement par le nouvel acquéreur. Retour sur un cas concret et les conseils de l'avocate **rennaise** Marie-Caroline Claeys, spécialiste en baux commerciaux.

Par **Suzanne Bruneau**



En juillet 2022, les clients de Marie-Caroline Claeys, restaurateurs, cèdent leur fonds de commerce un an avant la fin de leur bail commercial. « Ayant toujours honoré leurs loyers, ils partent sereinement vers un nouveau projet. » Le bailleur, un particulier, profite de l'occasion pour renouveler le bail avec eux, les cédants. Le bail inclut une clause de garantie solidaire, stipulant qu'ils resteront responsables du paiement des loyers dans les trois ans suivant la cession en cas de défaillance du nouvel acquéreur. « En 20 ans d'exercice, je n'ai jamais vu un bail commercial sans cette clause. »

Après avoir payé les deux premiers trimestres, le nouvel acquéreur cesse de régler les loyers, sans même avoir commencé à exploiter le commerce.

Marie-Caroline Claeys

avocate

La clause résolutoire et le commandement de payer

Le bailleur tarde à réagir et ne fait délivrer par huissier un commandement de payer visant la clause résolutoire à l'acquéreur du fonds de commerce qu'en décembre 2023, presque un an après le premier impayé. Dans un bail commercial, la clause résolutoire permet au bailleur de mettre fin au contrat si le locataire manque à ses obligations. Le commandement de payer est l'étape préalable à l'application de cette clause. Après le commandement, lorsque l'assignation en résiliation de bail et en paiement leur est finalement délivrée, en mai 2024, les cédants découvrent qu'ils sont exposés à une dette de 50 000 euros, majorée de 10 000 euros de pénalités. À compter de la résiliation du bail, les loyers dus deviennent des indemnités d'occupation, s'élevant ici à 9 200 euros par mois.

Les conseils de M^e Claeys aux locataires cédants et acquéreurs comme aux bailleurs pour limiter les risques liés à la clause de garantie solidaire :

1. Négocier l'étendue de la clause de garantie solidaire afin qu'elle ne couvre que le non-paiement des loyers et non les indemnités d'occupation. Cela permet de limiter les risques en cas de défaillance du repreneur.
2. Examiner toutes les clauses d'un bail commercial à sa signature. Tout ne peut pas être négocié mais cela permet de s'engager en pleine connaissance de cause.
3. Si le locataire est caution de la société exploitante, il est essentiel de prévoir que cet engagement prenne fin lors de la cession du fonds de commerce.
4. Évaluer la solvabilité de l'acquéreur avant de conclure une cession.
5. Du côté du bailleur, il convient d'informer le cédant dans un délai d'un mois après un premier impayé, comme l'exige la loi. Cette réactivité n'empêche pas de discuter avec le locataire en place pour tenter de résoudre la situation à l'amiable, mais cela permet de faire valoir ses droits contre le cédant le cas échéant.

L'enseignement de la jurisprudence

Un arrêt de 2022 de la cour d'appel d'Aix-en-Provence vient éclairer le dossier puisque, dans cette décision, les juges ont considéré qu'en raison d'une absence d'information par le bailleur au moment du premier impayé, contrairement à ce qui est prévu par le Code du commerce, la clause de garantie solidaire ne pouvait pas être appliquée. « Dans le cas de mes clients, le bailleur a omis de les informer dans les délais légaux. Saisi, le juge des référés* a reconnu la contestation sérieuse de la dette de la part des cédants et a débouté le bailleur de sa demande de provision. » Le bailleur conserve encore la possibilité de saisir le juge du fond.

*Le juge des référés statue rapidement sur des mesures provisoires et urgentes, tandis que le juge du fond examine l'affaire en profondeur et rend une décision définitive.

Conférence des bâtonniers : deux Bretons élus



M^e Catherine Glon et M^e Le Maguer

M^e Glon, bâtonnière de Rennes et M^e Le Maguer, bâtonnier de Lorient, prennent place dans le bureau renouvelé de la Conférence des bâtonniers de France, pour un mandat qui prendra effet au 1^{er} janvier 2025.

La Conférence des bâtonniers, créée en 1902, regroupe les bâtonniers de province et d'Outre-mer. Le bâtonnier de Paris - qui représente 40 % des avocats en France - n'en fait pas partie. Cette institution a pour mission d'accompagner les bâtonniers et membres des conseils de l'ordre dans l'exercice de leurs missions.

Début novembre, les 163 bâtonniers de province en exercice ont renouvelé partiellement le bureau, composé de 25 membres, élus pour trois ans renouvelables. Le vote a désigné onze nouveaux représentants, dont les deux Bretons.

Catherine Glon, bâtonnière de Rennes (2023-2024), élue dans le collège des barreaux de plus de 400 avocats :

« Mon investissement se portera notamment sur la défense des libertés, le suivi des réformes pénales et la déontologie, marqueur fondamental de la profession d'avocat. »

Alain Le Maguer, bâtonnier de Lorient (2024-2025), élu dans le collège des barreaux comptant 100 à 400 avocats :

« Je souhaite contribuer à la formation et à l'accompagnement des bâtonniers sur le plan déontologique et disciplinaire, mais également porter la voix des barreaux de taille moyenne qui ont des problématiques différentes des grands et plus petits barreaux. »

Cerfrance Brocéliande ouvre son école

Par Suzanne Bruneau

Cerfrance Brocéliande, acteur majeur de l'expertise comptable et du conseil, qui compte 32 sites en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, franchit une étape dans son évolution en lançant l'École Brocéliande.

Située sur le Campus de Ker Lann, à **Bruz**, en périphérie de Rennes, cette nouveauté s'inscrit dans la stratégie de Cerfrance Brocéliande et de son directeur général, Laurent Marc. L'objectif étant d'anticiper les mutations de ses métiers et garantir sa compétitivité et son attractivité à long terme.

Au cœur d'un écosystème qui accueille déjà dix-sept autres établissements, à Bruz, l'école Cerfrance Brocéliande s'adresse avant tout aux 800 collaborateurs de l'entreprise. Le projet a été piloté par la directrice des ressources humaines, Kathy Jourden et Fanny Delahaye, en charge de la formation.

« Si une **formation** spécifique **n'existe pas** pour nos **métiers**, nous la **créons**. »

Laurent Marc, directeur général du groupe Cerfrance Brocéliande, et Fanny Delahaye, en charge de la formation



Avec huit parcours de formation interne, allant du Bachelor assistant comptable agricole (Baca, co-construit avec The Land) au Diplôme d'expert-comptable (DEC), en passant par le parcours Executive, conçu avec Rennes School of Business et réservé au top management, l'école propose un large éventail de formations adaptées aux défis des métiers du conseil et de la comptabilité. Ces parcours permettent aux salariés de se former en continu, en intégrant les évolutions technologiques et réglementaires qui transforment leur secteur. «*Nous développons la notion d'entreprise apprenante*», souligne Laurent Marc.



Vue de la façade avec le logo de l'école qui sera apposé dans les semaines à venir

Pépinière des managers :
« Au lieu de **nommer**,
puis de **former**,
nous **formons** et nous
nommons **après**. »

Parallèlement, l'école soutient également la montée en compétences des alternants et de leurs tuteurs. « *Si une formation spécifique n'existe pas pour nos métiers, nous la créons* », commente Laurent Marc.

Certifiée Qualiopi

L'un des projets phares de cette école est la Pépinière des managers, un parcours de formation de neuf jours destiné aux futurs managers. « *Au lieu de nommer, puis de former, nous formons et nous nommons après.* » Chaque année, deux promotions de dix collaborateurs sont sélectionnées pour suivre ce programme au terme duquel ils présentent une soutenance. Si ce cursus ne garantit pas immédiatement un poste, il donne la priorité aux participants en cas d'opportunité. Avec une moyenne d'âge de 40 ans et une parité femmes-hommes respectée, « *ce programme s'inscrit dans la volonté de préparer en amont le renouvellement du management* ». L'école Brocéliande n'est pas uniquement réservée aux collaborateurs de Cerfrance. Certifiée Qualiopi, elle s'ouvre également aux clients et propose notamment le Parcours Numérique de BPI France Num, un programme destiné à accompagner 3 500 entreprises bretonnes dans leur transformation numérique dans les deux prochaines années.



L'inauguration officielle de l'école est prévue pour janvier 2025, mais les premiers élèves ont déjà commencé à suivre les formations dès septembre 2024, dans une ambiance pensée par le cabinet d'architecture rennais Boissière & Gaulay. Un second campus verra le jour à Vannes d'ici à deux ans.

Le notariat breton se mobilise face à la menace cyber



De g. à d. Nicolas Bosquet ; la capitaine Sophie Jouy ; l'adjudante Aline Betton ; Anne Feroquo-Le-Guen ; le colonel Stéphane Privat ; Nathalie Roulet ; Guillaume Gouault ; et Hervé Ferrendier.

Les notaires, garants de l'authenticité des actes juridiques et dépositaires d'informations sensibles, sont devenus des cibles de choix pour les cybercriminels. Les chiffres sont alarmants : plus d'une étude notariale par semaine déclare avoir été victime d'une cyberattaque en 2022 (source : Conseil supérieur du notariat). Pour faire face à cette menace grandissante, une conférence de sensibilisation exceptionnelle s'est tenue mardi 12 novembre à Saint-Brieuc, en présence de la gendarmerie.

Ces attaques, souvent sophistiquées, visent à dérober des données personnelles, financières ou professionnelles, à paralyser les systèmes informatiques ou à extorquer des rançons. Les conséquences sont multiples : paralysie de l'activité, vol de données confidentielles, atteinte à la réputation... Face à ce constat, la Chambre des notaires a noué un partenariat étroit avec la gendarmerie pour renforcer la lutte contre la criminalité. Une conférence de sensibilisation a ainsi été organisée pour informer et former les 650 notaires et collaborateurs du Département, face aux risques encourus et aux moyens de s'en protéger.

Nathalie Roulet, présidente déléguée Côtes-d'Armor de la Chambre, déclare : « *La protection des données de nos clients est notre priorité absolue. En nous équipant des meilleurs outils et en renforçant notre vigilance collective, nous pouvons faire face à cette menace et préserver la confiance que nos clients nous accordent.* »

À Saint-Grégoire, création de Geirec, société d'avocats



Estelle Rouvrais
créée Geirec,
société d'avocats

©DR

Estelle Rouvrais, associée chez Stratéys pendant cinq ans, crée la société Geirec, société d'avocats, cabinet en droit des affaires. Accompagnée de son équipe de six personnes, elle s'adosse au groupe Geirec - expertise comptable, commissariat aux comptes, audit et conseil - avec qui elle collabore depuis quinze ans. « Cette association est avant tout une histoire humaine. Avec Geirec, nous partageons un attachement à l'interprofessionnalité et le souci de proposer une offre globale dans l'intérêt unique du client. Nous avons le même ADN. » Estelle Rouvrais intervient ainsi dans plusieurs domaines : en structuration de groupes de sociétés ; cession, acquisition et transmission d'entreprises ; accompagnement dans le cadre du rachat d'entreprises en difficulté ; levée de fonds ; sécurisation et formalisation des relations contractuelles entre associés ; constitution de sociétés ; suivi juridique ; baux commerciaux, civils et professionnels. Geirec, société d'avocats est une entité juridique à part entière. « Je continue à travailler avec l'ensemble des différents conseils de mes clients », souligne l'avocate. Le cabinet se situe à Saint-Grégoire, au 1 Ter boulevard de la Boutière.

Fidal choisit Saint-Malo pour ouvrir son 7^e bureau en Bretagne

Ce cabinet d'avocats d'affaires malouin - 87^e bureau de Fidal en France et 7^e de Bretagne - est dirigé par Michel-Pierre Lanternier, avocat associé en droit des sociétés/corporate M&A, épaulé par Benoît Galichon, avocat associé en droit fiscal. Fidal Saint-Malo a vocation à rayonner auprès de tous les acteurs

économiques de la côte d'Émeraude et du Pays de Rance, ETI, PME, comme start-up. « Notre présence sur ce territoire n'est pas nouvelle, le portefeuille client est actif et nous accompagnons de plus en plus d'entreprises locales, indique

Michel-Pierre Lanternier. Le business se développe bien sur ce territoire de la Côte d'Émeraude, boosté notamment par des groupes historiques et un nombre croissant de cadres venus s'installer sur la côte, post-Covid. Le secteur du tourisme ou encore l'économie de la mer sont des spécificités de ce territoire. Cette nouvelle adresse, à proximité directe de la gare de Saint-Malo, nous permettra de structurer une équipe malouine. » Le cabinet

prévoit ainsi le recrutement de deux avocats collaborateurs sur Saint-Malo d'ici un an. Par ailleurs, Fidal est partenaire depuis trois ans de l'Open de Tennis WTA de Saint-Malo, ou encore du concours Étonnants Créateurs, organisé à Saint-Malo.



©Fidal Bretagne

Benoît Galichon, Laurent Drillet, Manuella Fauvel
co-directeurs régionaux Fidal en Bretagne, et Michel-Pierre Lanternier

Semaine de 4 jours

Atout social et levier pour recruter

Par **Fabien Monvoisin**, président directeur général de Finidemepriver.com

Finidemepriver.com, jeune marque digitale du groupe Win'Up, basée à Rennes et spécialisée dans le financement en ligne, a adopté la semaine de quatre jours pour accompagner sa croissance.

La semaine de quatre jours permet de mieux concilier la vie professionnelle et la vie personnelle. C'est toujours plus simple de mettre ce type de nouvelle organisation au démarrage d'une aventure entrepreneuriale. Cela permet d'organiser plus simplement les aménagements nécessaires. Plus l'équipe va grossir, plus les possibles changements organisationnels deviendront plus complexes.

La mise en place

La réflexion passée, l'étape suivante était d'en échanger avec l'équipe. Dans un premier temps au cours d'échanges individuels, pour expliquer ma vision, mais aussi pour laisser une vraie fenêtre d'expression à chacun, sans la pression du groupe. Nous tenions à avoir l'adhésion de chaque membre de l'équipe. Le projet a fait l'unanimité. Nous n'avons pas de convention collective, c'est le droit commun qui s'impose. Nous avons donc pu mettre en place la semaine de quatre jours de manière assez souple. Nous avons revu l'agenda hebdomadaire, redéployé les actions marketing, repensé les passations de dossiers et réorganisé les réunions d'équipe. Tous les collaborateurs ne sont pas sur le même rythme. Une première équipe travaille du lundi au jeudi et une autre travaille du mardi au vendredi.

La seule difficulté - à laquelle l'équipe s'est vite adaptée - est la répartition de cinq journées de travail sur quatre. Les conseillers financiers commencent à 8h et finissent au plus tard à 18h15.

Témoignage de Yoann, salarié

« J'ai accueilli l'idée avec enthousiasme, pensant qu'elle pourrait offrir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Cela a permis de réduire le stress et d'améliorer la motivation au travail. J'ai constaté une augmentation significative de ma productivité. La semaine étant courte, cela permet de rester concentré et engagé. »



Les avantages

La nouvelle organisation a beaucoup d'avantages. Pour les clients déjà, puisque nous sommes joignables sur une plus grande amplitude horaire. La semaine de quatre jours est aussi un atout différenciant de notre marque employeur pour recruter et fidéliser. Mi-octobre, nous avons organisé un job dating. Au cours des échanges, les postulants ont admis que la semaine des quatre jours était un avantage considérable sur différents postes. Ces nouveaux horaires ont également fortement augmenté l'attractivité et la visibilité de nos annonces de recrutement, sur un bassin d'emploi rennais relativement tendu. Les nouveaux horaires ont augmenté l'attractivité de nos offres d'emploi. Nous savons que cette organisation reste encore très rare sur le bassin rennais. Au-delà d'une journée chômée supplémentaire, la semaine de quatre jours permet aussi d'organiser plus facilement de longs week-end. Elle induit également une économie de déplacement sur la journée non travaillée. Elle engendre une meilleure santé mentale des collaborateurs. Nous constatons aussi que notre équipe est plus mobilisée sur quatre jours plutôt que cinq.

À Saint-Malo, un Centre de médiation de la mer unique en France

Par Suzanne Bruneau

Créé en 2022 à **Saint-Malo**, le Centre de médiation de la mer (CMM) répond aux besoins de tous les acteurs de l'industrie de la mer pour trouver une issue amiable à leurs litiges.

Le Centre de médiation de la mer (CMM), sis à Saint-Malo, représente une innovation dans le paysage maritime français. Ce centre se consacre exclusivement à la résolution des litiges maritimes par la médiation, une approche alternative qui se veut à la fois plus rapide et moins coûteuse que les procédures judiciaires traditionnelles.

Le CMM intervient dans un large éventail d'activités liées à la mer, incluant l'industrie, la construction navale, la gestion des ports de commerce et de plaisance, les activités nautiques, la pêche, l'aquaculture, le transport maritime, ainsi que des secteurs plus spécialisés comme la conchyliculture et les biotechnologies. « À sa création, le CMM a bénéficié du concours du Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP) », précise Olivier de Chazeaux, vice-président du CMM.

Composé d'une vingtaine de médiateurs certifiés, le CMM intervient sur l'ensemble des zones littorales françaises. « Parmi les différends pouvant être résolus amiablement, on peut retrouver des conflits entre plaisanciers et gestionnaires de port, concernant l'attribution des places d'amarrage par exemple ; ou encore entre



Olivier de Chazeaux,
vice-président du CMM

©DR
plaisanciers et loueurs de bateaux. Mais aussi entre de nouveaux résidents des côtes bretonnes et des professionnels de l'aquaculture, en raison de nuisances alléguées à la mytiliculture et à l'ostréiculture. Le centre pourrait également désamorcer des tensions autour des projets d'infrastructures maritimes, comme les champs éoliens en mer. »

Le conseil d'administration du CMM

- **Didier Kling**, président : président de la Compagnie des experts agréés auprès de la Cour de cassation, ancien président de la CCI Paris Île-de-France ;
- **Sophie Henry**, vice-présidente : directrice générale du CMAP (Paris) ;
- **Olivier de Chazeaux**, vice-président : avocat (Paris et Saint-Malo), ancien député et ancien maire de Levallois-Perret ;
- **Gilles de Bagneux**, trésorier : gérant de Build-up Energie (Dinard) ;
- **Bérangère Clady**, secrétaire générale : directrice du pôle médiation et arbitrage du CMAP ;
- **Didier Le Prado**, membre du conseil d'administration : avocat (Paris) ;
- **Yves Lainé**, représentant la CCI 35.



Sébastien Le Gallais, expert judiciaire

Propos recueillis
par Adélaïde Haslé Tiengou

Qu'est-ce qu'un expert judiciaire ?

Sébastien Le Gallais. Mon métier est de donner un avis sur des faits ou des points techniques dans une affaire judiciaire. Je suis mandaté par le tribunal de Rennes. J'ai été, durant 28 ans, directeur d'un cabinet d'expertise automobile, travaillant pour des compagnies d'assurances. Depuis 2020, je suis expert judiciaire uniquement et médiateur de justice. Lors de litiges opposant des particuliers ou des entreprises, notre mission, c'est de répondre à toute une série de questions très techniques pour le juge, ce qui lui permettra, ensuite, de statuer sur l'origine, les causes et les conséquences d'un litige. Parfois, c'est très clair, net et précis. Mais parfois, nous ne pouvons émettre que des hypothèses. C'est toute la difficulté de ce métier. Il est parfois difficile d'arriver à des conclusions quand le dossier a déjà deux ans et demi d'attente et que les gens ont oublié ce qu'il s'est passé.

« Nous
participons
à la recherche
de la vérité. »



Quelles sont les qualités essentielles pour exercer votre métier ?

S. LG. Je dirais qu'il faut être intègre, objectif, rigoureux et méthodique. Il est très important de préserver son indépendance et ce qui compte, avant tout, ce sont les compétences techniques. C'est pour cela que devenir expert judiciaire est souvent une finalité après 20 ou 25 ans d'expérience. Il faut un certain recul pour être un bon expert judiciaire. Enfin, en dernière qualité, il fait aimer trouver des solutions. En effet, on nous confie souvent des missions de médiation ou d'arbitrage. Nous intervenons alors en tant qu'intermédiaire afin de trouver une solution amiable. Souvent, il s'agit juste de dénouer un énorme problème de communication entre les parties.

Sébastien Le Gallais est expert judiciaire auprès du tribunal de Rennes depuis 2020

Pourquoi est-ce un métier essentiel selon vous ?

S. LG. Nous participons à la recherche de la vérité. Nous sommes indispensables en cas de dossier bloqué. Si l'expertise ne peut pas se faire, le juge ne peut pas statuer. Le procès ne peut pas se tenir tant que le juge n'a pas les éléments techniques qui lui permettent de déterminer ce qu'il s'est passé : l'accident ou l'origine d'une panne par exemple. Nous sommes là pour l'aider à se positionner. Malheureusement, le métier n'attire plus : dans certains départements, il n'y a plus d'experts judiciaires.

DÉCOUVRIR

Jusqu'au 15 décembre

Lorient (56), Hennebont, Lanester, Quimperlé. Itinéraires Graphiques #8 met en lumière le travail de treize artistes de France et d'ailleurs, naviguant entre art et design, illustration et dessin, graphisme et artisanat. À l'initiative de l'École européenne supérieure d'art de Lorient. Expositions, lecture, performances, rencontres.

Agenda

Du 12 au 21 décembre

En Bretagne, dont : Sarzeau (56) le 13, Rennes (35) les 19 et 20, Lorient (56) le 21. Avec le concert *Traditions !* l'Orchestre national de Bretagne propose de partir à la découverte du patrimoine culturel, des airs klezmers au flamenco avec, au programme, notamment Prokofiev, Ravel, Bartók. Sous la direction de la cheffe d'orchestre polonaise Anna Duczmal-Mróz, avec la mezzo-soprano Julie Boullanne.

Vous souhaitez partager un rendez-vous culturel, sportif, culinaire ou de détente ?
Faites-le nous savoir à redaction@7jours.fr

La renaissance des vignobles bretons

Par Adélaïde Hasle Tiengou

Depuis une directive de 2016, planter des vignes est de nouveau autorisé en **Bretagne**. Depuis, près de 58 vigneronnes se seraient lancés dans l'aventure, poussés par un climat plus doux dû au réchauffement climatique.

La Bretagne, nouveau pays du vin ? Peut-être bien ! Ils sont 58 viticulteurs en Bretagne qui tentent de faire du vin sur les terres bretonnes, notamment depuis la fin d'une directive européenne en 2016, qui a permis la libéralisation des droits de plantation des vignes et d'en faire commerce. Car la Bretagne est une ancienne terre viticole et avait déjà porté des vignes. On en trouve des traces « à partir du V^e siècle, notamment en Ille-et-Vilaine et jusqu'au XVIII^e siècle », raconte Nicolas Vermersch, de l'association les Vignes de Garo, à Saint-Suliac (35). Le ministre de Louis XIV, Jean-Baptiste Colbert, avait imposé le remplacement des vignes par des pommiers. Au début du XX^e siècle, la fabrication de vin était totalement interdite dans les régions au nord de la Loire.

Une affaire de passionnés

Dès 2003, à Saint-Suliac, près de Saint-Malo, une bande de copains décident de planter 1 200 pieds de vignes sur les bords de Rance (dans une démarche non commerciale, ndlr). « Un peu de chenin, un cépage de pays de Loire, un cépage de rouge, le rondo et du coliris », témoigne Nicolas Vermersch. Quatre ans plus tard, ils sortent 800 bouteilles qu'ils donnent aux copains. Une affaire de passionnés mais certains ont décidé d'aller plus loin et de vendre leur production.

35 000 bouteilles par an

À l'instar des trois associés du domaine des Longues Vignes à Saint-Jouan-des-Guérêts (35). David Névoit, Edouard Cazals et Pauline VK-Cazals ont planté leurs premières vignes en 2019. 4,5 hectares de vignes en chardonnay, pinot noir,

grolleau et même du pétillant. « Nous avons sorti, cette année, entre 30 000 et 35 000 bouteilles et nous venons de terminer nos vendanges 2024. Nous vendons nos bouteilles à des cavistes indépendants et des restaurants gastronomiques », raconte David Névoit.

Si l'on compte une cinquantaine de vigneronnes en Bretagne, c'est essentiellement en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan qu'on les trouve. Des raisons en lien avec le réchauffement climatique, les températures y sont plus douces : en effet, on retrouve dans ces deux départements, les températures de Bordeaux dans les années 1950.

Et alors, il a quel goût le vin malouin ? Il sera possible de goûter le vin des Vignes de Garo - à boire avec modération - les deux premiers week-ends de décembre au marché de Noël de Saint-Suliac.

égyptiennes

du musée des Beaux-Arts de Rennes

Collections

Par Gwénaëlle de Carné



Statue de Païrkap
4^e s ap. J.-C., Basse époque
Égypte, XXIX^e dynastie

Le musée des Beaux-Arts de **Rennes** conserve une belle collection d'archéologie égyptienne, de plus de 400 objets. Ils rappellent que l'Égypte est une passion française, et cela depuis quatre siècles.

Ce sont les Français qui ont aidé à révéler l'Égypte au monde et à elle-même : Napoléon Bonaparte, avec la campagne d'Égypte en 1798 (40 000 hommes, 10 000 marins, 400 navires, 150 savants) ; Vivant-Denon, avec la publication, à partir de 1809, de la *Description de l'Égypte* en onze volumes ; Champollion, le déchiffreur des hiéroglyphes en 1822 ; Mariette, créateur du musée du Caire en 1858 et d'éminents archéologues tels Jean-François Lauer, Jean Yoyotte, Jean-Yves Empereur...

Les premiers objets égyptiens arrivés à Rennes proviennent de la collection du président de Robien, saisie à la Révolution puis versée au musée des Beaux-Arts de Rennes. Celui-ci s'est enrichi au fil du temps de dons, de legs, d'acquisitions et de dépôts du musée du Louvre : statuettes des divinités liées au culte des morts (Osiris, Anubis, Horus...), objets liés aux rites funéraires (vases canopes, "oushebtî", stèles, sarcophage, momies) et témoignages de la vie quotidienne.

Statue d'Osiris,
asse époque à époque ptolémaïque,
715-30 av. J.-C. Bronze

Vase Canope à tête d'Amset,
Nouvel Empire, Collection du président de Robien

Préserver le corps pour la survie de l'âme

Les Égyptiens croyaient en une vie dans l'au-delà, d'où la nécessité de préserver le corps. Avant de procéder à la momification, les organes vitaux étaient déposés dans les vases canopes. Le musée en conserve une série de quatre, à côté de statuettes de bois peint figurant un oiseau à tête humaine : le bā, c'est-à-dire l'âme.



© Musée des Beaux-Arts de Rennes



© Musée des Beaux-Arts de Rennes

Musée des Beaux-Arts
Collections égyptiennes
au rez-de-chaussée.
20 quai Émile Zola, 35000 Rennes.
Entrée gratuite.

Parmi les plus belles pièces du musée, se trouve le sarcophage de la chanteuse d'Amon Di-Aset-Laou (815-715 av. J.-C., XXIII^e dynastie) provenant d'une nécropole thébaine (dépôt du Louvre en 1923). Le couvercle représente le corps de la défunte, prêtrese du culte d'Amon au temple de Karnak, les yeux grand ouverts, figée dans une éternelle jeunesse. Il est couvert de scènes destinées à favoriser sa renaissance. Sur la cuve, des hiéroglyphes reconnaissent la défunte "juste de voix" devant le tribunal d'Osiris, digne d'accéder à son royaume. Un texte donne la liste des offrandes destinées à assurer sa subsistance dans l'Au-delà : eau, bière, bœufs et volailles. Y veillaient les "oushebti", substitués du défunt, statuettes momiformes en terre cuite émaillée bleu ou en bois peint.



Statue d'Anubis,
bois peint, XXII^e dynastie,
époque ptolémaïque

La pratique de la momification a perduré pendant l'époque romaine. En témoigne une émouvante momie de femme provenant d'Antinopolis (III^e siècle). Elle est couverte d'un linceul, avec un portrait à son

effigie : grands yeux sombres, sourcils très dessinés, chevelure d'un noir de jais. Des reliefs en stuc sertis de feuilles d'or simulent les boucles d'oreilles, collier, bracelets et bagues. Une représentation typique des portraits funéraires dits "du Fayoum".

Sarcophage de la chanteuse d'Amon Di-Aset-Laou, provenant d'une nécropole thébaine XXII^e-XXIII^e dynastie, bois polychrome, dépôt du musée du Louvre en 1923



Perpétuer la mémoire du défunt

Dans l'Égypte antique, tout était fait pour perpétuer la mémoire du défunt, comme ces stèles funéraires en bois polychrome ou en calcaire. L'une d'elles évoque un dessinateur entouré de ses proches, signe d'une existence accomplie. Outre la traditionnelle formule d'offrande, les hiéroglyphes mentionnent le souhait du défunt de participer aux fêtes de la nécropole d'Abydos, ville sainte du Dieu des morts, Osiris.

À remarquer aussi : la statue de Païrkap acquise en 1998, un prêtre de la communauté de Bubastis en Basse Égypte. On y lit une incantation à l'adresse des vivants : « *Prononcez mon nom et vos récompenses arriveront.* » Parmi les curiosités de la collection : une momie de chat incarnant la déesse Bastet, assimilée à un ex-voto. Elle a fait l'objet d'une radiographie révélant des ossements attribués à trois félins différents avec, en guise de crâne, une pelote de fibre végétale. Une pratique courante et autorisée, le rituel étant respecté.

Cartonnage de momie, fragment figurant le dieu Horus, XII^e dynastie

Momie de chat, 722 à 30 av. J.C., Basse époque ptolémaïque, dépôt du musée du Louvre, 1923



La vie quotidienne est évoquée à travers de menus objets retrouvés dans les tombes : un appuie-tête en bois, une sandale en papyrus tressé, des flacons à khôl, les pions d'un petit jeu de l'Antiquité, les restes d'un pectoral fait de perles de couleurs...

Créateurs de contenus

« Pour faire ce métier, il faut être un épicurien »



Louise Léquippée,
derrière le compte Instagram
Epicureennes_food

Derrière le compte Instagram Epicureennes_food, se cache la **Rennaise** Louise Léquippée. Elle raconte l'histoire de son métier passion né... à table!

Par Adélaïde Hasle Tiengou

À 26 ans, Louise Léquippée, créatrice de contenus originale de Rennes, incarne une nouvelle génération d'entrepreneurs du numérique. À la tête du compte Instagram Epicureennes_food qui comptabilise 40 700 followers, elle est éloignée du stéréotype de l'influenceuse. Alors que les influenceurs "classiques" se concentrent plutôt sur leur image personnelle, elle mise sur la qualité de son travail : « Ce n'est pas notre image qui est mise en avant mais notre travail de vidéos, photos et notre sélection. C'est toute la différence avec les autres influenceurs », dit la créatrice de contenus.

« Une nouvelle génération de guides culinaires »

Elle n'était pourtant pas destinée à travailler sur les réseaux sociaux : « Je travaillais dans le secteur du tourisme, puis de l'immobilier, donc rien à voir avec la création de contenus. Mais j'ai toujours aimé les réseaux sociaux, j'y passe du temps et j'aime cela », continue-t-elle. C'est après un très bon dîner au restaurant Pénates,

à Rennes, que germe l'idée de créer un guide « des bonnes adresses où l'on peut bien manger et boire de bonnes quilles », continue-t-elle. Epicureennes_food voit ainsi le jour en février 2023 : « Nous voulions créer une nouvelle génération de guides culinaires », ajoute Louise Léquippée. Aujourd'hui, le compte Instagram compte plus de 40 000 followers et s'est dupliqué : « Nous sommes présents dans 21 villes. »

L'entreprise s'est développée et a investi des bureaux : « L'évolution de notre projet nous a conduits à professionnaliser nos pratiques. » Deux alternantes et un photographe-vidéaste ont intégré l'équipe. Une nouvelle casquette managériale pour la jeune cheffe d'entreprise et de nouveaux défis de gestion humaine à relever. Un aspect souvent négligé par les créateurs de contenus : « Il faut aimer l'humain et le relationnel. »

« Rester indépendants »

Alors comment travaillent Louise Léquippée et son équipe ? Pour être référencés, ils cherchent les bonnes adresses de la région : « Nous ne proposons pas d'adresses streetfood. Nous nous concentrons sur les adresses bistro et gastronomiques et nous ciblons les personnes âgées de 25 à 50 ans. » Elle en profite d'ailleurs pour tordre le cou aux idées reçues : « Nous ne nous faisons pas inviter, c'est la clé pour rester indépendants. Nous payons nos additions. » Epicureennes_food propose trois posts par restaurants (deux publications photo et une vidéo). On ne saura pas ce que coûte une publication, tout juste saurons-nous que le prix est en fonction du palier et d'un nombre de vues : « Une publication à 20 000 vues n'a rien à voir avec une publication à 80 000 vues. » Louise Léquippée se verse 2 000 euros par mois : « Nous travaillons beaucoup mais c'est un vrai métier passion si l'on aime les réseaux sociaux, le bon vin et la gastronomie plaisir. Pour faire ce métier, il faut être épicurien. »



PERMOD RICARD FRANCE SAS AU CAPITAL DE 54.000.001 € - SIÈGE : LES DOCKS, 10 PLACE DE LA JOLLETTE, 13002 MARSEILLE - 303 656 375 RCS MARSEILLE

L'ART DE RÉVÉLER LA NATURE*

*À chaque vendange, notre chef de caves sélectionne le meilleur de ce qu'offre la nature pour élaborer les cuvées de la Maison.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

VEILLE COMMERCIALE

NOTRE PLATEFORME 
<https://annoncelegale.7jours.fr>

35 ILLE-ET-VILAINE

APPELS D'OFFRES / AVIS D'ENQUÊTE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE MAXENT (35380)

Par arrêté n° 053/2024 en date du 14/10/2024, Monsieur le Maire de MAXENT a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable :

- Au projet de désaffectation et d'aliénation d'une portion du chemin rural n°35 situé au lieu-dit « le Chenot ».
- Au projet de désaffectation et d'aliénation d'une portion du chemin rural n°36 situé au lieu-dit « la Rembourgère ».
- Au projet de désaffectation et d'aliénation d'une portion du chemin rural n°119 situé au lieu-dit « Treumé ».

Cette enquête se déroulera pendant une durée de 19 jours consécutifs, du vendredi 22 novembre 2024 au mardi 10 décembre 2024 inclus aux horaires habituels d'ouverture de la mairie, soit les lundis, mardis, mercredis, jeudis, samedis de 9h00 à 12h00 et les vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Monsieur Guy APPÉRE, fonctionnaire ministère de la Défense en retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Le dossier pourra être consulté à la mairie de MAXENT aux horaires habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie le vendredi 22 novembre 2024 de 10h00 à 11h00 et le mardi 10 décembre 2024 de 10h00 à 12h00.

Pendant l'enquête, un registre d'enquête sera à disposition du public à la mairie pour consigner les observations relatives à l'enquête. Elles pourront être adressées par écrit au commissaire enquêteur - Mairie de MAXENT- 2, rue du Prélois, 35380 MAXENT. À la date de clôture de l'enquête publique, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur. Celui-ci disposera alors d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions. Ces documents seront ensuite laissés à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le Maire. Ange PRIOUL

Direction de la Coordination Interministérielle et de l'Appui Territorial Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté, le préfet informe les habitants de LOUVIGNE-DU-DESERT et SAINT-BRICE-EN-LANDELLES, qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par la SAS BORDINI ENVIRONNEMENT, en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à une installation de stockage de déchets inertes située à La Chermelais sur la commune de LOUVIGNE-DU-DESERT.

Le dossier est consultable du 26 novembre 2024 (8h30) au 27 décembre 2024 (17h30) :

- en mairie de LOUVIGNE-DU-DESERT, aux heures suivantes : le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 ; le jeudi de 8h30 à 12h30 (rendez-vous possible l'après-midi) ;
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe>.

Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :

- à la mairie de LOUVIGNE-DU-DESERT, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,
- par courrier à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 81 boulevard d'Armorique 35026 RENNES Cedex 9,
- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant l'objet du courrier : « consultation du public - BORDINI ENVIRONNEMENT La Chermelais »).

À l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra au préfet avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus.

Pour le Préfet et par délégation, Pour le Secrétaire Général, par suppléance

Le Secrétaire Général adjoint
Arnaud SORGE

E-mail : annoncelegale@7jours.fr / Plateforme : <https://annoncelegale.7jours.fr>

Le site [7jours.fr](https://www.7jours.fr) est habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour le département de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour le département de l'Ille-et-Vilaine.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SAS PINSON - EON - Notaires

MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

RENNES

02 99 06 68 68



En l'Office Notarial de Maître Christian LOGEAIS
1, rue de Rennes - 35360 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 2024 À 14H30

En exécution d'un jugement du Tribunal Judiciaire de RENNES en date du 19 Septembre 2023

Article « UN »

COMMUNE DE GAEL (35290) 7, RUE ARMAND HOURIGAT

Une maison d'habitation en pierre couverte sous ardoises, comprenant :
- au sous-sol : un garage, une cave et un coin buanderie-chaufferie.
- au rez-de-chaussé surélevé : un hall desservant une cuisine, un salon-séjour avec cheminée ouverte, une chambre, un bureau, une salle d'eau et un W.C.
- à l'étage : un palier desservant quatre chambres et un grenier.
- Jardin avec abri et poulailler.
Contenance du terrain : 566 m².
DPE : Conso Energie « F » et Emissions CO₂ « F ».

MISE A PRIX : 100.000 € (CENT MILLE EUROS)

Consignation : 10.000 €

Article « DEUX »

COMMUNE DE GAEL (35290) LA LANDE RENIHAL

Une parcelle de terre en nature de bois.

Cadastre : section E, n° 748.

Contenance du terrain : 3.276 m².

MISE A PRIX : 800 € (HUIT CENTS EUROS)

Consignation : 80 €

Consultation du cahier des charges d'adjudication en l'Etude de Maître Christian LOGEAIS à MONTAUBAN-DE-BRETAGNE.

VISITES PREVUES LE MERCREDI 27 NOVEMBRE DE 16H A 18H, LE SAMEDI 7 DECEMBRE DE 10H30 A 12H30, ET LE JEUDI 12 DECEMBRE DE 12H00 A 14H30 (SUR PLACE ET SANS RENDEZ-VOUS)

Pour avis, le Notaire

POUR RETROUVER CHAQUE SEMAINE
L'ACTUALITÉ
DE VOTRE RÉGION. **ABONNEZ-VOUS**

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe

La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.



Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme



Fraude et compliance



Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 06 novembre 2024)

SARL ELéa & Co, 19 Rue de l'Oseraie, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 884 591 017. Accueil de jeunes enfants. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2024 désignant administrateur SELARL Gautier & Associés prise en la personne de Me Sophie Gautier 111 Boulevard de Lattre de Tassigny 35000 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes concernant la gestion de son entreprise, mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL MBBZH, 10 Bis Rue Charles Croize, 35740 Pacé, RCS RENNES 889 518 643. Vente à domicile auprès de professionnel et particulier dans le secteur de l'énergie et des télécoms. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 juillet 2024 désignant mandataire judiciaire SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 06 novembre 2024)

SARL P'TIT BOUCHON, 23 Place du Général Patton, 35290 Saint-Méen-Le-Grand, RCS RENNES 852 195 791. Bar, débit de boissons, Snacking, Évènementiel. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL LE FOURNIL D'ALEXANDRIE, 14 Place de l'Église, 35390 Sainte-Anne-Sur-Vilaine, RCS RENNES 983 886 649. Boulangerie et pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2024, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS BATI 35, 17 Avenue du Canada, 35200 Rennes, RCS RENNES 912 971 728. Maçonnerie générale gros oeuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL VERT ECLAIR, 4 Epron, 35410 Nouvoitou, RCS RENNES 980 776 371. Pour les particuliers, l'entretien des parcs et jardins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2024, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 06 novembre 2024)

SARL AMOUR CITRON, 34 Route du Pâtis Roussel, 35740 Pacé, RCS RENNES 907 505 580. Prise de participations financières dans tout groupement, société ou entreprises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2024, désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL D.G DECORATION, 2 Rue des Frères Amyot d'Inville, 35680 Louvigné-De-Bais, RCS RENNES 953 907 797. La peinture intérieure et extérieure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS M.B.S CONSTRUCTION, siège de l'activité : 121 rue de Nantes - 35000 Rennes / siège social : 16 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris RCS PARIS 882 173 958. Métreur, dessinateur, gestion chantier, suivi et service, rénovation tous corps d'état(maçonnerie,carrelage,peinture) commerce import-export grossiste et plus généralement toutes opérations industrielles commerciales financier mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement. Le tribunal de commerce de RENNES a prononcé en date du 06/11/2024, l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 06/05/2023 et a désigné liquidateur Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Bd d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 RENNES. Les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

SAS WhipUp, 51t Avenue Alphonse Legault, 35170 Bruz, RCS RENNES 842 602 419. Vente de matériel de sport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2024, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS GUENNO ACIGNE, établissement principal : 5 rue de Calais - 35690 ACIGNE - siège social : 15 boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 RENNES RCS RENNES 878 183 730. Transactions sur immeubles et fonds de commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 septembre 2024, désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL ANGE ET LULU, 40 Rue Poterie, 35500 Vitry, RCS RENNES 884 258 591. Commercialisation de jeux, jouets et objets en bois. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 06 novembre 2024)

SAS DMSX, 24 Avenue des Français Libres, 35000 Rennes, RCS RENNES 901 932 053. Études et conseil marketing et communication, création publicitaire, gestion des budgets, vente de prime, gadgets, cadeaux d'entreprises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 octobre 2024, désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS LA CONSIGNERIE OUEST, Lieu-Dit le Plessis, Immeuble le Plessis, 35770 Vern-Sur-Seiche, RCS RENNES 912 795 119. Commerce de détail. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 juin 2024, désignant liquidateur SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M. HADDAD Raouf, 2 Rue Xavier Grall, 35230 Noyal-Châtillon-Sur-Seiche, RCS RENNES 909 592 768. Livreur De Repas À Vélo À Domicile. A prononcé l'ouverture de la liquidation judiciaire et a décidé de l'application de la procédure de liquidation judiciaire simplifiée sur l'ensemble des patrimoines du débiteur, sous le numéro 2024J00549 date de cessation des paiements le 06/05/2023 et a désigné liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

CONVERSION REDRESSEMENTS JUDICIAIRES EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 06 novembre 2024)

SARL AYDIN CONSTRUCTIONS, anciennement : 4 rue des Vaux Parés - 35510 CES-SON SEVIGNE RCS RENNES 828 765 149 Immatriculation radiée du RCS RENNES en date du 22/07/2024 Et actuellement : 36 Rue de Paris - 94190 Villeneuve-Saint-Georges RCS CRETEIL 828 765 149. La réalisation de tous travaux de gros oeuvre de maçonnerie. Jugement du tribunal de commerce de RENNES en date du 06/11/2024 a prononcé la liquidation judiciaire, désigne liquidateur Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 RENNES.

SAS CBS FILLERS, 8 Rue du 7^{ème} d'Artillerie, 35000 Rennes, RCS RENNES 891 017 469. Vente de produits de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

SAS NEW TOP GRAMONT, Espace Performance, Bâtiment H1, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 952 071 330. Commerce détail de journaux et papeterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 31 décembre 2024.

CONVERSION EN LIQUIDATIONS JUDICIAIRES DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 06 novembre 2024)

SAS NEW TOP V2, Espace Performance Bâtiment H1, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 952 133 700. Commerce détail de journaux et papeterie. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 novembre 2024. Désigne liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes Autorise le maintien de l'activité, 31 décembre 2024.

REPRISE DE LA PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 06 novembre 2024)

SAS LE NOMBRE D'OR, 8 a Rue du Pâtis Tatin, Antipolis II, 35000 Rennes, RCS RENNES 311 596 258. Maîtrise d'oeuvre. Jugement prononçant la reprise de la procédure de liquidation judiciaire, liquidateur désigné SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Benjamin Brillaud 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes.

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 06 novembre 2024)

SA GOLAEM, 31 Rue de la Frébarrière, 35135 Chantepie, RCS RENNES 509 667 556. Édition de logiciels. Modifiant le plan de redressement, modifications du plan : autorise le règlement par anticipation du solde du plan, nom du commissaire à l'exécution du plan : SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES CRÉANCES

(Dépôt du 29 novembre 2023)

SARL MONSIEUR MEDIA, 16 Rue Georges Charpak, 35000 Rennes, RCS RENNES 752 434 332. Conseil en communication, en marketing, sites internet. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SARL SMEL, 1 Avenue des Platanes, 35310 Mordelles, RCS RENNES 899 555 742, RM 899 555 742. Snacking, Saladerie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

(Dépôt du 31 octobre 2024)

SARL EURL DELPHINE GUILLOU, 9 Quai Chateaubriand, 35000 Rennes, RCS RENNES 521 182 436. Vente de produits d'épicerie fine en détail. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SARL HOME EXPRESS, 29 Rue du Bignon-Ecopole Sud Est, 35135 Chantepie, RCS RENNES 752 230 664, RM 752 230 664. Transport marchandises colis. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

LION (EURL) Maxime, 3 Torial, 35137 Pleumeleuc, RM 834 933 350. Menuiserie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SAS LE CHURRASCO, 11 Rue de Bout de Lande, 35890 Laillé, RCS RENNES 848 128 831. Restaurant bar. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SARL LES AMOUREUX DU PAIN, 4 Rue de Rennes, 35140 Mézières-Sur-Couesnon, RCS RENNES 851 184 358. Boulangerie pâtisserie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SAS ESPERLUETTE, 101b Avenue André Bonnin, 35135 Chantepie, RCS RENNES 910 821 818. Holding. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SARL L' AMMEOZ, 5 Rue du Mée, 35500 Vitry, RCS RENNES 913 756 391. Restauration bar. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

SARL ARBRADRAGON, 15 la Belle Étoile, 35580 Saint-Senoux, RCS RENNES 817 552 144. Arboriste grimpeur élagueur taillé de haies paysagiste, vente de bois et résidus. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

(Dépôt du 04 novembre 2024)

SARL ROUVRAY, 7 Rue de Rennes, 35590 Saint-Gilles, RCS RENNES 803 744 325, RM 803 744 325. Boulangerie-pâtisserie. L'état des créances complété par le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit état devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 11 octobre 2024)

SAS SASU TANDOORI, 1 Place de Bretagne, 35170 Bruz, RCS RENNES 832 908 875. Restauration rapide. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 6 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes.

ABONNEZ-VOUS !

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 06 novembre 2024)

SARL AG, 4 Place Jane Beusnel, 35760 Montgermont, RCS RENNES 889 459 293, RM 889 459 293. Boulangerie, pâtisserie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 8 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SELARL Lex Mj prise en la personne de Me Eric Margottin 29 Rue de Lorient 35000 Rennes.

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Jugement du 16 octobre 2024 - Redressement judiciaire

SAS MAYERS INDUSTRIE, Lieu-Dit la Janais, 35131 Chartres-De-Bretagne, RCS RENNES 848 477 170. Fabrication de charpentes et d'autres Menuiseries. Le Tribunal de Commerce de NANTES a prononcé en date du 16-10-2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2024-627 date de cessation des paiements le 15-08-2024, administrateur : Christophe DOLLEY et Cedric LAMAIRE de la SELARL AJ UP 44 Rue de Gigant 44100 Nantes, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : Maître Philippe DELAERE de la SELARL PHILIPPE DELAERE ET ASSOCIES 20 rue Mercoeur 44000 NANTES, et a ouvert une période d'observation expirant le 16-04-2025, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST
Jugement du 5 novembre 2024 - Redressement judiciaire

SAS MEUNIER SA, 8 Rue Gustave Zédé, Zone Industrielle de Kergonan, Brest, 29200 Brest, RCS BREST 309 825 156. Mécanique industrielle. Jugement du tribunal de commerce de Brest prononçant en date du 05 Novembre 2024 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Septembre 2024, désignant administrateur SELAS AJIRE représentée par Maître Erwan MERLY 6, Cours Raphaël Binet - CS 76531 - 35065 Rennes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire SELARL FIDES représentée par Maître Bernard CORRE 2, place de la Liberté - 29200 Brest.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
Jugement du 22 mai 2024 - Liquidation judiciaire

SAS APT RENNES COLOMBIA, 161 Rue de Paris, 94220 Charenton-Le-Pont, RCS CRETEIL 901 594 432. Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2023, désignant liquidateur SAS DESLORIEUX prise en la personne de Me Paul DESLORIEUX 7-9 Place de la Gare 94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Jugement du 30 octobre 2024 - Liquidation judiciaire

SAS MAYERS INGENIERIE & ENVIRONNEMENT, 1 Impasse Claude Nougaro, 44803 Saint-Herblain Cedex, RCS NANTES 754 014 777. Ingénierie, études techniques. Jugement du Tribunal de Commerce de NANTES en date du 30/10/2024 a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro 2024-578 désigne liquidateur Maître Philippe DELAERE de la SELARL PHILIPPE DELAERE ET ASSOCIES 20 rue Mercoeur 44000 NANTES.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 31 octobre 2024
Conversion redressement judiciaire en liquidation judiciaire

SAS ALTESSE, 7 Rue Auber, 75009 Paris 9^e Arrondissement, RCS PARIS 801 233 925. Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 31/10/2024 la liquidation judiciaire sous le numéro P202401868, désigne liquidateur SELAFA MJA en la personne de Me Frédérique Lévy 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Maintient la mission de l'administrateur Maintient M. Jean-Luc Bour juge commissaire, maintient SELARL AJILINK LABIS CABOOTER en la personne de Me Jérôme Cabooter 7 rue Caumartin 75009 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT
Jugement du 5 octobre 2024 - Clôture pour insuffisance d'actif

SARL VITAL FORMATION, 1 Avenue de l'Angevine, Saint-Herblain, 44800 Saint-Herblain, RCS LORIENT 500 462 874. Formation continue d'adultes.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE METROPOLE
Jugement du 30 octobre 2024 - Arrêt du plan de sauvegarde

SAS PROMOTION DU PRET A PORTER (P P P), 18 Rue Denis Papin, 59650 Villeneuve-D'Ascq, RCS LILLE METROPOLE 477 280 846. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de LILLE-METROPOLE en date du 30-10-2024 arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 2 ans. Désigne : SELARL FHB prise en la personne de Me BOURBOULOUX Helene et la SELAS BMA ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES prise en la personne de Maître MIQUEL Laurent 119 rue Jacquemars Gielée 59000 Lille Commissaire à l'exécution du plan sous le numéro 2024/519.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT BRIEUC
Jugement du 7 novembre 2024 - Clôture pour insuffisance d'actif

SA AS, 2 Rue du Pot d'Argent, 22200 Guingamp, RCS ST BRIEUC 523 145 431. Autres Acti. Auxi. de services fin., hors Assu. et caisses de retraite, n.c.a.

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY
Jugement du 31 octobre 2024 - Arrêt plan de redressement

SARL S.M. AMIENS, 49-51 Rue Émile Zola, 93100 Montreuil, RCS BOBIGNY 379 243 165. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 31 octobre 2024, arrêtant le plan de redressement, durée du plan 13 ans, nommé commissaire à l'exécution du plan SELARL Aassociés prise en la personne de Maître Nicolas Deshayes 46 Promenade Jean Rostand 93000 Bobigny et SELARL Baily M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 BOBIGNY.

SERVICE
DE RELECTURE
ASSURÉ

ATTESTATION
DE PARUTION
IMMÉDIATE

7 JOURS - L'éco de la Bretagne ;
N° 5245 ; ÉDITÉ PAR « 7Jours » SAS au capital de 54 000 € ;
SIÈGE SOCIAL : 16 quai Saint-Cast, 35000 RENNES ;
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr ;
ADRESSE POSTALE : BP 80338 35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Guillaume LALAU ;
DIRECTRICE : Olivia CLAUDEVILLE ;
RÉDACTRICE EN CHEF : Laora MAUDIEU ;
JOURNALISTES : Djamel BENTAËB, Suzanne BRUNEAU, Sarah SEDRAOUI, Mickaël ROLLAND ;
ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Adélaïde HASLÉ-TIENGOU, Anne-Laure JAOUËN, Gwénaëlle DE CARNÉ ;
CHARGÉE DES CONTENUS DIGITAUX : Karine BARBÉ ;
MAQUETTISTE / GRAPHISTE : Steven ISRAEL ;
PUBLICITÉ : Olivia CLAUDEVILLE ;
ANNONCES LÉGALES & ABONNEMENTS : Angélique AUBRY, Gwénaëlle MOURIÈRE ;
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL :
Christophe PRESENT (06 83 64 17 80 / c.present@7jours.fr)

Nous contacter :
Rédaction : redaction@7jours.fr ; **Annonces légales** : annoncelegale@7jours.fr ;
Publicité : publicite@7jours.fr ; **Direction** : contact@7jours.fr

N° CPPAP 0226 1 83943 / ISSN 2025-6078 / RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION : Roïmpres : Pla de l'Estany 17181 Aiguaviva (Girona) Espagne ;

Dépôt légal à parution **BIMENSUELLE**

PRIX DE VENTE UNITAIRE : 3 € **ABONNEMENT 1 AN** : 69 € (TVA incluse) :
couplage journal + site internet. Membre de RésoHebdoEco.



Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



APPELS D'OFFRES / AVIS D'ENQUÊTE



Le projet de création de Réserve naturelle régionale sur le site naturel des marais, dunes et baies de Guissény, porté par la Commune de Guissény (Finistère) a été retenu par le Conseil régional de Bretagne en décembre 2021, à l'issue de son appel à manifestation d'intérêt. Une démarche de concertation, débutée en octobre 2022, a réuni l'ensemble des acteurs concernés, afin de construire collectivement ce projet de territoire. Le projet et la demande de classement ont été officiellement déposés à la Région le 8 octobre 2024. La procédure de classement en Réserve naturelle régionale comprend une phase de consultation, dont la consultation du public, qui sera ouverte pour une durée de 3 mois du 25 novembre 2024 au 25 février 2025, via « l'Atelier Breton » sur www.atelier.bretagne.bzh, et en mairie de Guissény aux jours et heures habituels d'ouverture. Toutes les observations sur le projet de classement sont à déposer directement sur cette plateforme ou sur le registre disponible en mairie.

PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du préfet d'Ille-et-Vilaine, il sera procédé, à la demande du Syndicat eau du pays de Fougères, à l'ouverture d'une enquête publique du lundi 25 novembre 2024 (9h00) au vendredi 27 décembre 2024 (12h00), en vue du projet de régularisation d'un prélèvement d'eau effectué via les drains de la forêt de Fougères et de création d'un nouveau forage et son prélèvement associé, en remplacement du forage de la Bretonnière sur les communes de Laignelet et de Landéan.

Les pièces du dossier, comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale seront mises à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête : — à la mairie de Laignelet, siège de l'enquête publique, aux heures et jours habituels d'ouverture, sauf fermeture exceptionnelle et jours fériés : • du lundi au samedi de 9h00 à 12h15 — sur le site internet de la préfecture : <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-loisurleau> — sur un poste informatique mis à la disposition du public dans le hall de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00 (sur rendez-vous : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr ou par téléphone au 02.21.86.24.79).

Des observations et propositions sur le projet peuvent être formulées : - à la mairie de Laignelet, siège de l'enquête publique (32 avenue du Maine, 35133 Laignelet) :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, coté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

- par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Laignelet, siège de l'enquête ;

- par voie électronique, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr Préciser, en objet du courriel : « EP_Drains de Fougères et forage de la Bretonnière ».

Les transmissions électroniques seront consultables, dans les meilleurs délais, sur le site internet susmentionné de la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Les observations sur le registre et par courrier sont consultables à la mairie de Laignelet.

Monsieur Gérard Pelhâte, désigné par le président du tribunal administratif de Rennes en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations écrites ou orales du public à la mairie de Laignelet : - lundi 25 novembre 2024 de 10h00 à

12h00 ;
- samedi 7 décembre 2024 de 10h00 à 12h00 ;
- vendredi 27 décembre 2024 de 10h00 à 12h00

Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra prendre connaissance à la préfecture d'Ille-et-Vilaine ou sur son site internet, ainsi qu'à la mairie de Laignelet, siège de l'enquête, du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale formalisée par un arrêté préfectoral ou un refus.

Fait à Rennes, le 7 novembre 2024

Pour le préfet et par délégation,

Le secrétaire général,
Pierre LARREY

CONSTITUTIONS

Nom de la société : SCI BESTUÉ

Objet social : Acquisition, gestion et location de biens immobiliers

Dirigeant : EURL BEBOLD

Ville : Vitré

Capital : 10000 €

Date : 27/09/2024

Durée : 99 ans

SASU Conciergerie L'écrin douillet, services pour besoins quotidiens, Présidente Mme Oriane Monneraye, siège à Bain-de-Bretagne, capital 100€.

Société : SCI IROISE DE TOLOZAN

Objet social : Location de biens immobiliers, acquisition de biens, gestion, aménagement.

Dirigeants : Mme DIOT Mary et M. DIOT Benjamin

Ville : RENNES

Capital : 200€

Date : 14/10/2024

Durée : 99 ans

Société : SAMLANDEEN

Objet social : Nettoyage industriel, bureaux et grandes surfaces

Dirigeant : M ADEYEMI Samsondeen

Ville : RENNES

Capital : 500 €

Date : 30/10/2024

Durée : 99 ans



GUY FOURMY CONSEIL, expert-comptable, dirigé par Guy FOURMY à Betton, capital de 1 000 €, créé le 31 octobre 2024.

WWW.7JOURS.FR



Société CRISTOFI, SARL, dirigée par Christophe GUILBAUD, siège à Saint-Lunaire, capital de 324 000€, créée le 30/10/2024 pour 99 ans.



SCI SAINT EMILION DE COMBES - Acquisition, gestion immobilière - Gérants : Yves et Hervé LECOMTE - CORPS NUDES - Capital 10.000€ - Durée 99 ans.

Société : IPM, ImpactPulseManagement
Objet : Management de transition, accompagnement, enseignement, projets immobiliers

Dirigeante : Nathalie Gouault

Ville : Saint-Malo

Capital : 1000 €

Date : à compter de l'immatriculation au RCS

Durée : 99 ans

GTBEN, SAS, salon de café à Rennes, capital de 100€, créée le 99 ans, dirigeants : Naval Benberghout, Mathieu et Romuald Gingat.

Mouyo, SAS de maçonnerie générale, dirigée par M. Christopher Rodrigues, siège à Saint-Grégoire, capital de 100€.

ATELIER RENOVE, SAS au capital de 100€, dirigée par Olivier FERRON à Saint Armel, commerce de motocycles et voitures.

ADTRANS, SASU, Président M Diallo Alpha, Thorigné-Fouillard, Capital 100 €, 23/09/2024, Durée 99 ans.

Société : CHAPEAU DE BOIS

Objet social : Travaux de charpente et couverture

Dirigeant : Martyn RIGAUX

Ville : Vern-sur-Seiche

Capital : 100 €

Date : 02/10/2024

Durée : 99 ans

Nom de la société : SCI ACB

Objet social : Acquisition, détention, administration, restauration, construction d'immeubles, mise à disposition, location.

Dirigeant : Armand BAILLY

Ville : Rennes

Capital : 100 €

Date : 07/10/2024

Durée : 99 ans

Nom de la société : SCI ACB

Objet social : Acquisition, détention, administration, restauration et/ou construction d'immeubles bâtis et/ou non bâtis.

Dirigeant : Monsieur Armand BAILLY

Ville : Rennes

Capital : 100 €
Date : 07/10/2024
Durée : 99 ans

Société : ALPADAIRY, SCI, gérée par Mme DERENNE et M. SUBIRY à DOMA-LAIN, capital de 1.000€, durée de 99 ans.



KLG & Co, société civile, capital de 50 000 euros, dirigée par M. Laurent Guimont à Betton, créée le 1er novembre 2024.



QUADRA FEST PRODUCTION, SASU, Président Tanguy LE CORNO, siège à Chevaigné, capital 1000€, constituée le 2 novembre 2024.

LE MARRAKECH - Restauration, bar, café, traiteur à Chateaufort d'Ille et Vilaine, dirigé par Nabila Chatbi à Saint Malo.



LE CHERCHE MIDI, SCI, gérée par Edgard BOUILLON, Serge HERIAU et Maxime LUCAS, à VITRE, capital de 1 500 euros.

SPFPL DE LA PRAIRIE détient des parts de SEL de Chirurgiens dentistes. Présidente : Sophie PINTA, à CORPS NUDES.

INDEMNÉ PROTECTION

Négoce de matériel de sûreté, dirigé par Pascal Mercey à Saint Malo, capital de 1000 euros, durée 99 ans.

Société : LA ROMENCE

Objet social : Acquisition, gestion, location et vente immobilière

Dirigeant : M. COLLET LETOURNEL Maxence

Ville : REDON

Capital : 1 000 €

Date : 01/10/2024

Durée : 99 ans



GB PATRIMOINE, SARL de 1000 € à LE RHEU, dirigée par Gwénaél Bouvier, spécialisée en gestion de participations, immatriculée à RENNES.

Avec la Région Bretagne mettez l'innovation en mouvement



Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape

© SCOPIC - Crédit photo : One Studio, Novembre 2022

La Région Bretagne soutient l'innovation, comme le projet Robo-K, premier robot d'assistance au réapprentissage de la marche sur terrain libre.

EMPLOI > INNOVATION



CONSTITUTIONS



NAËWENN, SCI au capital de 1000 €, dirigée par Priscillia BOUË et Gaëtan VIEAU, à Cesson-Sévigné, immatriculée à Rennes.



Société AMN, SAS à PIRE CHANCE, capital 500€, dirigée par M. MEZANGE Christophe et Mme MEZANGE Isabelle, durée 99 ans.

AUORE INVESTISSEMENTS - Fourniture de solutions informatiques - Présidente Mme Tukisa Sintija - RENNES - Capital 1300€ - 06/11/2024 - Durée 99 ans.

SARL YOURTEMENT - Accueil, accompagnement socio-éducatif, hébergement temporaire pour publics vulnérables. Dirigeant: Sébastien Morizur. Ville: Québriac.

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



AMECIE INVEST, SASU, Président Maxence AMELINE, CANCALE, capital 1 000 €, constituée le 28 octobre 2024 pour 99 ans.

Geirec
Société d'avocats
1 ter boulevard de la Boutière
CS 51812
35768 SAINT-GREGOIRE Cedex

La société SCI CC NOYAL CHATILLON a été constituée le 31 octobre 2024 à PONT-PEAN, avec un capital de 1 000 €.

SASU DIB RECYCLAGE, siège à Bréal sous Montfort, dirigée par M. Dib Mourad, avec un capital de 500 €.

RTE BÂTIMENT : SASU de maçonnerie et carrelage à Rennes, dirigée par M TEKAL Ali, capital de 1000€, durée 99 ans.

Société JLT, société civile, gérée par M. et Mme LAINE, siège à Sainthi-

laire-des-Landes, capital de 18 000 euros, durée 50 ans.



VANESS' FINANCES, SASU au capital de 318 000 euros, dirigée par Sandra BELSIR, à Montauban de Bretagne, créée le 6 novembre 2024.



Société : JULOMA
Objet social : Acquisition, gestion et location de biens immobiliers
Dirigeants : Gaëtan Corbes et Léo Gontier
Ville : Saint-Meen-le-Grand
Capital : 1.000 €
Date : 29/10/2024
Durée : 99 ans

Société : SASU VoltX, siège à Cesson-Sévigné, capital 300€, objet : édition de magazine électronique, dirigeant : SASU Optima.



SARL VTC - LES CHAUFFEURS RENNAIS propose services de transports particuliers et médicaux. Dirigeants: Inès GUYOT et Arnaud ROGER. Rennes, capital 5 000 €.



BLUEDROP 2, SAS, dépôt-vente de chaussures, vêtements, accessoires, Rennes, capital 1 000 €, durée 99 ans, dirigeants nommés.

Société : CE'LOGICS, SASU, conseil informatique, dirigeant Emmanuel Rabiller, Roz Landrieux, capital 1000€, durée 99 ans.

Société : SASU GES Assistance
Objet social : Mise en relation et apport d'affaire dans le dépannage et l'assistance
Dirigeant : SAS OPTIMA
Ville : CESSON-SÉVIGNÉ
Capital : 300€
Date : 14/10/2024
Durée : 99 ans

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé. Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024. Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



CONSTITUTIONS

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 rue du Haut Grippe
35510 CESSON-SÉVIGNÉ



EB INVEST, SAS au capital de 1 000 €, dirigée par Erwan Bouvier, à Poce-les-Bois, durée de 99 ans.

Société «La Mie Raoul» constituée à Fougères. SAS, capital 20.000€, activités café-bar, restaurant, concerts. Dirigeants Holding GCDV et GMDV.



BOUVET YY, SCI, gérée par M. BOUVET Yoann, à LIFFRÉ, capital de 500 €, constituée le 23/10/2024 pour 99 ans.

HOLDING PYC, EURL à Sixt-sur-Aff, capital de 61 000 €, dirigée par Mme Justine POYAC, a été créée le 24/10/2024.

FINANCIERE VIGILIS : Financement, placements, acquisitions. Président : VIGILIS HOSPITALITY. Siège social à RENNES. Capital 1 000 €.



SAS FIDELIS NOTAIRES
14, Rue Alexis Garnier
35410 CHATEAUGIRON

Société TAMALOU créée le 29 octobre 2024 à Quebriac, par Marcel Paul ANDRE, capital de 1 000€, durée 99 ans.

PEGASE, société à responsabilité limitée, capital de 1 000 Euros, dirigée par Sébastien COTTAIS à LIEURON, créée le 29 octobre 2024.



Société DREAMZ MOTORS, vente de véhicules d'occasion, gérée par Serzhik Nikoghosyan à Janzé, capital de 1 000 euros.

Nom de la société : SCI TESKAD
Objet social : Gestion immobilière
Dirigeant : MME. Virginie ARNAUD
Ville : Bréal-sous-Montfort
Capital : 1000 €
Date : 04/11/2024
Durée : 99 ans

A&N INVESTISSEMENT, Société civile immobilière, dirigée par M. Nikola VRANIC et Mme Alexia JOURDAN-CHAUVIN à Rennes, capital 1.000 euros.

Nom de la société : SCI DE LA POTERIE
Objet social : Acquisition, construction,

gestion immobilière
Dirigeant : Nathan CORGNE
Ville : Chanteloup
Capital : 1000 euros
Date : 1 octobre 2024
Durée : 99 ans

CACHEMIRE, société civile, dirigée par Mme Mireille HERROUIN, siège à Pace, capital de 1000 euros, constituée le 31/10/2024.



DUBOIS SERVICES, plomberie-chauffage à Saint-Grégoire, dirigée par Fabien Dubois, capital de 4 000€, créée le 05/11/2024.

CRM CONSTRUCTION, SASU, MAÇONNERIE RENOVATION EXTENSION, Président M. CIFCI FILIT, CESSON SEVIGNE, Capital 500€, 05/11/2024, Durée 99 ans.



ONIX, SAS, prise de participation, M. PUSSAT Jordane, Goven, capital 5 000 €, constituée le 05/11/2024, durée 99 ans.



EOLYS BUSINESS CENTER, SCI à SAINT-GREGOIRE, gérée par Jean-François LE CAM et Erwana VERLYNDE, capital de 1 000 euros.



Foncière des Pathologistes de l'Ouest - Rennes, SASU, capital 1 000 €, Président Sébastien Costa, Rennes, durée 99 ans.



FRESLO MCE, société par actions simplifiée, dirigée par Mme Véronique SPILLMANN à Le Rheu, capital de 1.814.685 euros.

WWW.7JOURS.FR

GUEGUEN
AVOCATS

COUËRY, SAS au capital de 10 000€, dirigée par la société ISACHRIS, a été constituée le 06/11/2024 à Le Theil-de-Bretagne.

SASU MD DISTRIBUTION SERVICES : Acquisition et location de véhicules, import-export, réception et livraison de colis. Président : Daniel Moungala, L'Hermitage.

Hollek SAS, montage cloisons sèches, menuiseries, installations électriques, plomberie, maçonnerie, charpente. Président: Ladri Invest, Rennes, 100€, 10/08/2024, 99 ans.

SAS COOT : Développement de logiciels, conseils techniques. Président : Antoine CALCAGNO. Siège à Rennes, capital 1000€. Durée : 99 ans.

La société La Casinière, SARL, dirigée par Grégoire NAUX, a été créée le 26 septembre 2024 à Loutehel avec 400€.

Société : thbc
Objet social : Conseil en informatique, programmation et stratégie digitale.
Dirigeant : Bruno Corbin
Ville : Balazé
Capital : 500 €
Date : 03/10/2024
Durée : 99 ans

SIMBA 35, SCI immobilière à Dol de Bretagne, 500€ de capital, dirigée par Thierry Bernabe, immatriculée le 10 octobre 2024.

Société : OLIVIA
Objet social : Gestion immobilière
Dirigeant : Mme Sylvie SCOTTI
Ville : Saint-Malo
Capital : 1.000 euros
Date : Non précisée
Durée : 99 ans

Société XACARA, SAS, siège à Saint-Pierre-de-Plesguen, capital de 25000€, dirigée par Mme Flegeau Karine, créée le 08/10/2024, durée 99 ans.

Société : SOLUTIONS ELECTRICITE PLOMBERIE - électricité et plomberie - Président : Elie Limbour - Saint-Malo - Capital 6000€ - Durée 99 ans.

CABINET CARCREFF crée la société VAMA à Pleurtuit, dirigée par Sébastien HULBERT, avec un capital de 558 000 €.



Nom de la société : SCI Les3L
Objet social : Acquisition, gestion immobilière
Dirigeant : Madame Sabine LECOQ

Ville : SAINT GREGOIRE
Capital : 1.000 €
Date : 31 octobre 2024
Durée : 99 ans



AS2G, société civile, constituée le 31 octobre 2024 à Grand Fougeray par Guillaume Jouin, avec un capital de 1000 euros.

SMC Motors, société à responsabilité limitée, intermédiation vente véhicules, Maxence Hamouis, Saint Malo, capital 5 000€, 31/10/2024, durée 99 ans.



EURL GWAG, détient participations, valeurs mobilières, dirigée par M. LEBON Nicolas, siège à RENNES, capital de 78 000 €.



MBLR, SAS à Gevezé, dirigée par HOLDING GL, a un capital de 10 000 €, créée le 07/11/2024 pour 99 ans.

Société SK35, restauration rapide sans alcool à Rennes, capital de 100 €, dirigée par Oussama Bssaibis, Durée 99 ans.

Société MSRLJ, SASU à Guipel, dirigée par Marine Janot, conseil en gestion, capital de 500€, créée le 26/07/2024 pour 99 ans.

SCI 800 Chênes 1 Hangar - Acquisition, gestion immobilière - Gérants : Mathéo BOUCHER, Simon DECOMMUNIER - Domagné - Capital 100€ - Durée 99 ans.

Ty Break, SARL à associé unique, capital de 1000€, dirigée par Hugo LEGAVRE à CHATEAUBOURG, active dans la restauration.

PHILIPPE HODBERT EURL - Travaux d'entretien et de finition - Gérant Philippe Hodbert - Le Verger - Capital 100€ - Durée 99 ans.

ABONNEZ-VOUS !

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



CONSTITUTIONS

SASU OTONIA - Achat et revente de véhicules - Président M. OLIVRIE Antonin - PIRE CHANCE - Capital 2 000€ - Durée 99 ans.

DYADEIS NOTAIRES annonce la constitution de la société LES EGLANTIERS, SCI à Bruz, dirigée par Marylène Courtel, capital 1000€.

VITALIA PHARM, SASU fournissant produits parapharmacie, dirigée par M Yanev Dimitar à Rennes, capital 1300€, durée 99 ans.

CLEANOVA SOLUTIONS, SASU, services de nettoyage, Président M Vasil Bonev, RENNES, capital 1300€, créée le 09/11/2024, durée 99 ans.

PROTECTIS GROUPE fournit des services de conseil en sécurité à Rennes, dirigé par Mme Slavchova Ana, capital de 1300€.

Nom de la société : C&K OUEST. Objet : Acquisition et gestion de biens immobiliers. Dirigeants : Christophe Allain, Karine Chalony. Ville : Saint Grégoire. Capital : 5.000 €. Date : Avis de constitution. Durée : 99 ans.

JULIEN ASPI, SARL unipersonnelle, dirigée par Julien CHASLES, spécialisée en terrassement par aspiration à MAXENT.

OH ! SOLUTIONS, Société A Responsabilité Limitée à associée unique, dirigée par Fabien THEBAULT à LIFFRE, capital 5.000 euros.

AT FAMILY, SCI au capital de 5000€, dirigée par Monsieur Thibault HERVE, à LE RHEU, créée le 4 novembre 2024.

EURL PAT A BOIS, capital de 1000.00€, répare meubles, relook cuisine, dirigée par Patricia LONCLE à Bonnemain pour 99 ans.

AVENIR LOGICIEL, SASU à RENNES, capital de 1500€, dirigée par Mme Kollina Lilija, spécialisée en informatique, créée le 11/11/2024, durée 99 ans.

TY MENO, EURL à Bruz, capital 1000€, dirigée par Thomas Rospars, offre Maintenance d'Oeuvre et conseil immobilier.



SUIVEZ-NOUS SUR



Société : LE CAP
Objet social : Acquisition et gestion d'immeubles

Dirigeants : Edgard Bouillon, Serge Heriau, Maxime Lucas
Ville : Vitré

Capital : 1 000 euros
Date : 07 novembre 2024
Durée : 99 ans



DS AVOCATS crée la société « CREATEC » à GUIGNEN, spécialisée dans le bardage, couverture et façades, dirigée par Sandro ALVES.



DS AVOCATS crée la société «APMG» à Rennes, dirigée par Adrien PION, au capital de 30 000 Euros. Immatriculation le 12 novembre 2024.

DI BOSCO, société à associé unique, capital de 10 000 euros, dirigée par Lise Labbe à Plélan-le-Grand, spécialisée en restauration.



Société : TESTARD AUTOMOBILES
Objet : intermédiation en vente automobile

Dirigeant : M. Fabien TESTARD
Ville : LA MEZIERE
Capital : 5 000 euros
Date : 08.11.2024
Durée : 99 ans

ARMILOSE, société civile immobilière, dirigée par Madame Lise LABBE, à PLE-LAN LE GRAND, capital de 1 000 euros.



SASU Groupe Calipso Formation, création réseau de franchise formation, Président Holding Calipso, Pont Péan, capital 20 000 €, durée 99 ans.



Société : LE PETIT BEGUIN - SARL à Saint-Aubin-du-Cormier - Capital 10 000€ - Dirigeants : Valentin Pellier, Elodie Travers.



SCI SAINT BERTHEVIN - Société Civile à SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35), capital de 1.000 €, durée de 50 ans.



PAVOINE TRANSPORTS, société à associé unique, transport de marchandises, gérant Anthony PAVOINE, Guichen, capital 5 000€, durée 99 ans.

Institut Boreal, SAS, Président Romaine Miquelle Thieffain, Siège à Pipriac. Capital 300€, Date 09/10/2024, Durée 99 ans.

Société : Akwalec
Objet social : Installation, entretien chauffage/climatisation, plomberie, électricité

Dirigeant : ALL IN BREIZH
Ville : CESSON-SÉVIGNÉ
Capital : 1 000,00 €
Date : RCS de RENNES
Durée : 99 ans

Société : AZUR INNOVATIONS - SARL - Gérant : Valter DOS SANTOS PEREIRA - Ville : Marcille-Robert - Capital : 2.000 euros - Durée : 99 ans.



JUGON PV, SASU, conception et maintenance de centrales photovoltaïques, dirigeant NANOEV, La Chapelle des Fougereux, capital 1 500 €, durée 99 ans.

ARCHIBALD BY BLOOM : SARL commerce détail objets habitat, salon de thé, capital 5 000 €, gérante Mme BOUTELLER, RENNES.

ABELARD, SCI au capital de 10.000€, dirigée par M. Emeric VETILLARD et Mme Gaëlle BOHUON, à Rennes, constituée le 12 novembre 2024.

LES PETITES PAILLETES, société civile immobilière, dirigée par Mme Anna Bouton et Mme Margot Léa Pechard à Orgères.

Société : BIROR
Objet social : Acquisition et exploitation d'un fonds commercial d'horlogerie, bijouterie, cordonnerie, serrurerie.

Dirigeant : Valentin BIROR
Ville : Guipry Messac
Capital : 5 000 €
Date : 13 novembre 2024
Durée : 99 ans



YAPUKA, SCI à Liffre, capital 1 000 €, gérée par M. Merly Jean-Christophe, objet : immobilier, durée 99 ans.



SCI RIVAGE, société civile immobilière, dirigée par Antoine GAUTIER, capital de 800 000€, constituée le 14/11/2024 à COMBOURG.

Société : DB.INVEST, société civile à Saint-Jacques-de-la-Lande, dirigée par M. David BOSCHER, capital social de 500 euros.

In Extenso

Experts-Comptables

SCENALIS, société à responsabilité limitée, dirigée par Anthony Salmon, a son siège à Irodouer avec 2 000€ de capital.

Société : LA TEAM JESY, SCI à MÉS-NIL-ROC'H. Objet : Immobilier. Dirigeants : Jean-Jacques GUIDOUX et Sylvie GENONCEAU. Capital : 2000€.



Société : SCI TIJUALPAU
Objet social : Acquisition, gestion, location, vente de biens immobiliers
Dirigeant : Thomas FURNEL
Ville : Rennes
Capital : 1.000 euros
Date : 12 novembre 2024
Durée : 99 ans

MAISON BENOIST AUDITION SARL, audioprothésiste à Chartres-de-Bretagne, capital de 10.000€, créée le 06/11/2024 pour 99 ans.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



CONSTITUTIONS



TF CREATION ARCHITECTE D'INTERIEUR - Architecture d'intérieur - François TARDIF - Poligné - Capital 1 000€ - 13/11/2024 - Durée 99 ans.

Société : JALL RENNES, SAS, vente vêtements, Président : Johann ALLAF, RENNES, capital 1.000€, durée 99 ans, immatriculée RCS RENNES.

Société : HARDY FAMILLE, SCI immobilière, dirigée par M. Nicolas HARDY à La Guerche-de-Bretagne, capital 300 euros, durée 99 ans.



Société ARNELIE, acquiert, gère patrimoine immobilier et financier, dirigée par M. et Mme LE MASLE à Noyal-sur-Vilaine.



Société : NEDELEC
Objet social : Acquisition, gestion immobilière
Dirigeants : Mme Lentin Justine et M. Nedelec Alexandre
Ville : Betton
Capital : 1 000 €
Date : 14/11/2024
Durée : 99 ans

MVL HOLDING, SARL à associé unique, siège à La Chapelle Bouëxic, capital de 750.000 euros, dirigée par Jérémy LAR-CHER.



Société : VBM INVEST
Objet : Acquisition, gestion de patrimoine immobilier et financier
Dirigeants : M. VUNGBOTE Bemi et Mme ANGOT Amandine
Ville : BRUZ
Capital : 1 000 €
Date : 13/11/2024
Durée : 99 ans

MODIFICATIONS

La société Au Bon Espoir, SCI à Dinard, a acté la fin du mandat de cogérante de Mme Meudal.

Transfert de siège social de la SARL GRAND LARGE de Rennes à St Briac sur Mer le 1er novembre 2024.

La société SCI DES VIGNES transfère son siège social de Rennes à St Briac sur Mer le 1er novembre 2024.

La société civile Ouest Invest transfère son siège social de Rennes à St Briac sur Mer le 1er novembre 2024.

AVIPUR, SAS au capital de 8000€, annonce la démission de Bernard LACORE de ses fonctions de Président.



La société AD'VENTURA DREAM - DPU transfère son siège social de Janzé à Riantec à compter du 31/10/2024.

Société Patrice Vaillant Consulting EURL, Cap 1000€, Gérant Patrice Vaillant, siège Orsay, transfert siège Rennes, RCS Evry et Rennes.

La société LECTURER WORLD augmente son capital social de 4000€ à 7201€ par émission de 320100 actions.

In Extenso Experts-Comptables

La société MOG SAS augmente son capital social de 5000 € à 105000 €, mention au RCS de Rennes.

AB RENO-DECO SAS : nomination de Mme Pascale BELGNAOUI en tant que Directrice générale, extension des activités immobilières.

BVS 35, SARL au capital de 50 000€, siège à Nouvoitou, annonce la démission de Mme Delphine Carro de ses fonctions.



La société MOKSA, SAS au capital de 1 000 €, nomme Mme FIAULT Gladys comme directrice générale à partir du 01/08/2024.

La société ORKIDA, SASU à Rennes, modifie son siège social au 5 boulevard Magenta et augmente son capital.



La société SISLEY transfère son siège social de SAINT-GREGOIRE à PACE suite à une AG extraordinaire en 2024.

La société SOHIER, SARL au capital de 7.607,21€, annonce la démission de M. Maxime BELLEBON de son mandat de Cogérant.

La société Nouvelle Vague, SARL au capital de 1.500€, siège à Rennes, enregistre la démission de M. Bellebon, cogérant.



La société HOLDING KAP se transforme en SAS, avec un capital de 100 €, un nouveau président et un nouvel objet social.

Renasas Design France SAS, société par actions simplifiée, informe du non-renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

La société civile immobilière VILLA TIE-GEZH transfère son siège social au 2 lande chauve à Pleine Fougères.

La société MJ RENOV'HABITAT, SARL au capital de 1.000€, a nommé M. HUSSAIN BEGUM Mirza Iqtidar comme gérant.

La société AXAELE SAS transfère son siège social de Bouaye à Saint-Malo, avec Mme Leveque Emeline comme présidente.

La société MD OUEST transfère son siège social de La Chapelle-Thouarault à Champlau à partir du 12/10/2024.

La société B.S Synergie Etiquettes nomme M. Dominique Lefrançois Président du Conseil d'Administration et Directeur Général.



Départ de M. Yves Courroye, Commissaire aux comptes suppléant, remplacé par YCL Audit SARL à Languieux.

La société CHEZ TATA a nommé M. Jonas Pluvillage co-gérant à partir du 13 septembre 2024.

La Société Bretonne d'Étiquettes, SAS au capital de 145 000€, nomme Monsieur Olivier LOTTIN comme Directeur Général.

Transfert du siège social de la SAS BURGUR KING (RCS RENNES 835 306 390) de L'HERMITAGE à Rennes.



La société CREAT SERVICE PLUS, SARL au capital de 5.000 euros, a modifié ses statuts et nommé un nouveau gérant.

La société La Fabric'Action devient Atelier Gilquin Oziel, augmente son capital social et modifie son objet social.

Nomination de la société BORÉAL comme Présidente d'ELEA INVEST en remplacement de M. LE DANIEL, démission du 01/01/2024.



La société Busson Financière a nommé Mme Salle Busson Karine comme gérante en remplacement de M. Busson Laurent.

La SARL KOMO CREATIONS, capital 1.800€, siège 60 av. Bretonnière 35220 CHATEAUBOURG, annonce fin co-gérants DESMEULES et ARNAUD.

La SNC COOPERATIVE MARITIME, société en nom collectif, ne renouvelle pas le mandat de KPMG SA, commissaire aux comptes.

La société KUMKAT STUDIO, EURL, devient une SASU avec Mme BRISSAC Anne comme présidente, siège social inchangé.

Le 40, société civile, capital 1 524,49€, siège 5 allée de Chagogne, 35410 CHATEAUGIRON, RCS RENNES - 334 592 706.

La société COMPTOIR COOPERATIF DE LA COTE D'EMERAUDE nomme M. Maxime HURTAUD administrateur en remplacement de M. William CHEVALIER.

La société The bird of hermes Productions transfère son siège social de Saint-Erblon à Cesson-Sévigné. RCS Rennes 984 241 018.

La société SCI CESARC 2 transfère son siège social à Saint-Briac-sur-Mer et nomme Mme Bohuon en co-gérante.

ABONNEZ-VOUS !



CLAIRE
 protège sa famille
 et sa maison
 des feux de forêt.
 Elle débroussaille
 autour de chez elle.

**Débroussailler
 chaque année,
 c'est obligatoire
 et c'est investir
 pour votre sécurité.**

Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation pour les propriétaires de bâtiments situés à moins de 200 mètres d'une forêt. Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur jedebroussaille.gouv.fr

**AYONS
 LES BONS
 RÉFLEXES**



Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé. Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024. Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



MODIFICATIONS

La société NATHÉLI transfère son siège social de Rennes à La Barre-de-Monts, avec radiation au RCS de Rennes.

Transfert siège social de FINA-DF, SAS, capital 1961€, 1 Rue DES PORTES MORDELAISES à 14 rue de la Monnaie, 35000 Rennes.

La société SKORREG transfère son siège social de La Lande de l'Etanchet à La Chataigneraie le 15 octobre 2024.



La société TJP FINANCES, anciennement en SC, devient une SAS. Nouveau président : Jean-Yves PIRON, directrice générale : Elodie QUELLEUC.

La SARL DEOMENOS HOLDING devient MAIRINGS, élargit son objet social et modifie son siège social à Rennes.

La SCI GIST a transféré son siège social de La Chapelle des Fougeretz à Saint-Grégoire le 31/10/2024.



NEW'G EVENEMENTS, SASU au capital de 1.500 euros à Miniac Morvan, poursuit son activité malgré les pertes.

La société OPTIMOB transfère son siège social à Sainte-Anne-sur-Vilaine, nomme M. Vacca Lionel à la présidence.

La SCI Les Fourches d'Orée modifie sa répartition du capital social suite à une décision de l'AGE du 10/11/2024.

JS 1923, EURL à Rennes, modifie son objet social pour devenir expert-comptable. Modification au RCS de Rennes.

La société coopérative maritime de Saint Malo Saint Quay nomme M. Hurtaud et M. Tilly administrateurs pour 6 ans.

La société La Petite Motte a nommé Mme Fadier Alicia comme co-gérante en remplacement de Mme Le Pottier Hortense.

PER HOLDING, EURL au capital de 1.057.000 €, annonce la démission de Mme Salomé PENILLEAULT de ses fonctions de cogérante.



La société A.R.M.2 à Montélimar augmente son capital social à 13340€ et modifie sa dénomination sociale à A.R.M.2.



La société NLG AUTO SERVICE devient NLG IMMOBILIER. Modification de la dénomination sociale et de l'objet social.

La société LEGENDRE DEVELOPPEMENT GRAND OUEST augmente puis réduit son capital social, validé par l'associée unique.

La société LEGENDRE RHONE-ALPES

augmente puis réduit son capital social suite à une décision de l'associée unique.

La société BA Group Services devient BA Robotics, spécialisée en bureau d'étude, robotique, gestion de projets et distribution d'équipements industriels.

Modification de MP Barnum Location en ENDER EVENT. Ajout activités événementielles. Siège à Rennes. RCS : 983314410.

La SCI Les Lierres, au capital de 900.000 €, transfère son siège social à Dinard le 01/11/2024. Co-gérants: Virginie et Matthieu Maln.



La société ATELIER 1920 augmente son capital de 130 € pour atteindre 79.300 €, siège à Le Grand Fougeray.

La société ATELIER BERTIN, plaquiste menuisier, augmente son capital de 1.000€ à 50.000€ par incorporation de réserves.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



MODIFICATIONS



La société J.P.S. réduit son capital de 44.912 € à 33.696 €, constaté par le Président le 4 novembre 2024.

La société DZURE SARL étend son objet social le 05/11/2024 pour inclure l'acquisition, la construction et la gestion immobilière.

La société David Peigne Automobiles, SASU au capital de 10000 €, devient une EURL sans création d'un nouvel être moral.

La SARL NEW REPOSEE étend son objet social : hôtel-bar-restaurant, location de salles, organisation d'événements, traiteur, loisirs.

La SELARL Pharmacie Bougeard Criquet réduit son capital social de 100.000 € à 50.500 € par rachat de parts sociales.

JL Participations, SAS au capital de 2.450.000 €, modifie son objet social pour détenir des participations de sociétés spécifiques.

In Extenso

Experts-Comptables

La société SABLES D'OR, SARL au capital de 5M€, devient une SAS. Nouvelle direction, activités élargies, cessions soumises à agrément.

NEW TOP DEVELOPPEMENT, SAS au capital de 400 100 euros, située à Saint Grégoire, ne sera pas dissoute.

La société NEW TOP LA VALENTINE, SAS au capital de 1 000€, basée à SAINT GREGOIRE, ne sera pas dissoute.

La société NEW TOP NIMES, SAS au capital de 1 000 euros, siège à Saint Grégoire, ne se dissout pas.

La société NEW TOP QUETIGNY, SAS au capital de 1 000€, basée à Saint Grégoire, ne sera pas dissoute.



La SARL Propulsion, capital de 150 000 €, transfère son siège à Dinard et étend son objet social aux engins nautiques.

In Extenso

Experts-Comptables

La société civile immobilière LES DUNES DU VIEUX BOURG augmente son capital

social à 8.000.000 Euros. Modifications statutaires.

In Extenso

Experts-Comptables

La société civile immobilière LES DUNES DU VIEUX BOURG augmente son capital, élargit son objet social et devient une SAS.

Cabinet d'Avocat Astrid CATIER
6 parc de Brocéliande
35760 SAINT GREGOIRE

La société VATCOM DEVELOPPEMENT devient MIPA MIBLU VOLNEY, SAS au capital de 1000 €, siège à Rennes. Transformation et modifications statutaires.

Ajout d'activité chez AMSSA BOUTIQUE, SARL à Vitré : vente de produits alimentaires frais et congelés.



La société REDIXI transfère son siège social de Lorient à Redon à partir du 31 octobre 2024. Nouvelle immatriculation à Rennes.

Transfert du siège social de la société LES FEIZH'OU de Maxent à Redon, décidé le 04/11/2024 par les associés.



La société GAEL PATISSERIE, SARL au capital de 3 000€, transfère son siège social de St Didier à Erbrée.



Nomination de Mme Linda LANOE comme nouvelle gérante de l'AGENCE BY ARCH, en remplacement de M. Anthony ARROUET.

L'AG de la société Armorica a voté le transfert du siège social de Pleurtuit à Dinard le 1er novembre 2024.

La société MANGETSU TAI, SAS à Rennes, a nommé M. XIN Ce président en remplacement de Mme GAO Yan.

La société OUEST ARMATURES, à Bourgbarré, a augmenté puis réduit son capital social par décision de l'associée unique.

WWW.7JOURS.FR



ecomptable.com
16 B Boulevard Chamblain
77000 Melun

La société BLUE MEDIA, SAS au capital de 100 €, transformée en SARL, nomme M. MOMBERT et Mme DUCROT co-gérants.

La société L'AUBERGISTE a enregistré des démissions et des nominations de dirigeants le 24/10/2024, avec modifications statutaires.

La société LECOUSSE MOBILIER a changé de Président et de Directeur Général le 28/10/2024. Annonce RCS RENNES.

La société ED & PARIS transfère son siège social de Saint-Malo à Melun, avec réimmatriculation au RCS de Melun.

La société SAINT MALO MOBILIER a changé de Président et nommé un nouveau Directeur Général le 28/10/2024.

La société Romo Maçonnerie transfère son siège social de Rennes à Perpignan à partir du 26-09-2024.



La SCI AFAC a augmenté son capital à 11 000 €, nommé Mme Alis co-gérante et modifié son objet social.



La SCEA La Garenne à Paimpont a modifié son capital, sa gérance et son siège social le 30/09/2024.

STG 3, SCl, capital 1 000€, siège 30 quai Duguay Trouin, RENNES, décès Thierry MÈRE, nouveau gérant SARL MTN.

La SARL LINE 133 transfère son siège social de BRUZ à VAUX EN BUGÉY, avec changement d'immatriculation au RCS.

La société [filet] modifie son objet social et sa forme juridique en devenant une société par actions simplifiée.

Transfert siège social de GJB SB, société civile, de Montgermont à Gévezé, décision associés du 24/09/2024, modification statuts.

La société ARTS DES TOITS, SARL, transfère son siège social de 68 à 260 Boulevard Jules Verger, 35800 DINARD.

La SCI de la Métairie a modifié sa gérance le 17 octobre 2024, nommant Madame Marie-Christine Duquai à la place de Marie-Jeanne Gratia.

Nomination de CVJ INVEST comme nouveau gérant de la SCI NANTES au capital de 100 €, en remplacement de HBL.



La société TRANSPORTS JEAN PIRON nomme Mme Elodie QUELLEUC en tant que Directeur Général à compter du 01.11.2024.

La société Véhicules Industriels Vauleon Renaud, abrégée «VIVRE», est transformée en société par actions simplifiée.

Transfert de siège social de la SCI AF IMMOBILIER de Betton à Vannes, avec modification des statuts et immatriculation à Vannes.

La société CARGOetc, SARL au capital de 1.000 €, transfère son siège social à Rennes, rue du Patis Tatelin.

La SAS DIES a nommé M. ESSAGHIR Abdel Moughite comme nouveau président, remplaçant M. DIOP Mohamadou, et transféré son siège social.

La société ARTEM, anciennement civile, est désormais une SARL avec un capital de 200.000 €, gérée par M. Jean-Bertrand GESRET.



TERTRAIS DISTRIBUTION devient SAS DETECVEL, avec Chantal TERTRAIS comme présidente. Nouvel objet social : équipements électroniques et informatiques agricoles.

La société MPMMAX modifie son objet social pour inclure l'acquisition, la gestion immobilière et les opérations financières connexes.

La SARL FRAIS DOM transfère son siège social de Les Anses d'Arlet à Cancale, avec modification des statuts.

La société SASU ENDOKARMAA transfère son siège social de Paris à Rennes, avec Emma Lagrange comme présidente.

La société Maisons Keola a nommé M. Claude Eric comme nouveau président en remplacement de Mme Gongora Nathalie.

Augmentation capital social de THE FOOD KORNER à 10.000€ par AGE du 31/10/2024. Président : [Nom à préciser].

OWALTECH SAS augmente son capital de 98.791 € à 131.291 € suite à la décision de l'assemblée générale du 14/10/2024.

La société MCMI NOUVELLE SAS augmente son capital social de 9000 € à 309000 €, décision prise le 28/10/2024.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



MODIFICATIONS

La société ARmoricaïne de Canalisations, SAS au capital de 530 000 euros, a changé de commissaire aux comptes.



La société FEDEXPORT réduit son capital de 50.000 euros à 37.000 euros par rachat et annulation d'actions.

Nomination de M. TSANGOU Jonas comme président de Alliance Immo-gestion en remplacement de Mme ONI Marie.

La société Transport Logistique Lemesle devient une SAS, nomme JL Finances Président, avec accès et transmission d'actions spécifiques.

La société CANGIA, SAS au capital de 126 700 €, poursuit son activité malgré des capitaux propres insuffisants.



La société HOLDING DE GUIBOURG transfère son siège social au 8 Rue HOICHE, 35000 RENNES à partir du 05/09/2024.



La société EDITHEO, SARL au capital de 1 000 €, transfère son siège social au 8 Rue HOICHE, 35000 RENNES.

La société R2DP Consulting transfère son siège social de Saint-Cloud à Saint-Briac-sur-Mer avec un changement d'immatriculation au RCS.

La SCI Les Rosiers, capital 1,000€, transfère son siège social de Bruz à Neuilly-sur-Seine, RCS Rennes, AGE 29/10/2024.



PROTABAC SAS, siège social à LE RHEU, annonce le départ de M. YVES COURROYE et la nomination de YCL AUDIT.

Transfert siège social de YSOLL EURL de 3 Place Saint-Melaine à rue Jules Valès, Centre Commercial Cleunay, 35000 Rennes.

Transfert du siège social de la société HOLDING ENFANTS DARTEVELLE de la Rue Claude Bernard à Rue du Bignon.

La société ESPACIL HABITAT, SA d'HLM, augmente son capital social de 6 604 617 euros par émission d'actions nouvelles.

La société PROFIL EMPLOI transfère son siège social de Mérignac à Rennes et remplace son Président par la société INTERACTION.



La société BDRA, SCI basée à Rennes, augmente son capital social à 457 003 euros et nomme un nouveau cogérant.



La société BARTHEZ, SARL au capital de 150.990,00 euros, transfère son siège social de RENNES à 4 boulevard de la Liberté.

RLA - SCI devient SAS, nomme HGB Président, modifie son objet social pour gestion immobilière. Décisions unanimes des associés.

Transformation de la SAS TB INNOV en SARL sans changement majeur. Nouvelle activité : conseil aux entreprises. Gérant : Thibaut Beguier.

La société CARRELAGE RENOVATION GALLAIS devient CRG - CARRELAGE RENOVATION, transfère son siège social à Pleugueneuc.

La société TRESOR PUBLIK devient TPK, transfère son siège de Saint-Malo à Dinard, selon annonce RCS.

La société LA PREVOSTAIS, SCI au capital de 137 170 €, a nommé Mme CHASLE gérante et transféré son siège social.

Praxis Rennes, SARL au capital de 15 000 €, modifie son objet social pour inclure le conseil en entreprise.

La société LIBEO CAPITAL, SARL au capital de 1.000 euros, modifie son objet social. Annonce au RCS de Rennes.

La société RUE TANDEM, EURL, augmente son capital à 4000€ et élargit son objet social à l'activité de doula.

La société PLAISIR DU GOUT transfère son siège social de Rennes à Saint Aubin du Cormier le 31/07/2024.

La société CAP ACCESSION devient SCIC SA, avec nouveau statut et administration. Mme Amel TEBESSI quitte ses fonctions.



La Société Civile de Moyens «BRILIM» à Saint Domineuc nomme Madame Marie Porée co-gérante en remplacement de M. Gegard.

Institut du Rachis Bretagne SCM augmente son capital de 500 €, nomme M. Pierre-Jean LE RESTE comme Cogérant.

La société Sonnedix France Toro a augmenté son capital social à 8.624.170 euros par émission d'actions ordinaires nouvelles.

La société RIVRS a nommé HBR HOLDING en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Romain Hubert.

Transfert du siège social de la société LAURA COUPEAU de 117 à 26 Canal Saint Martin à Rennes.

La société CARMET, SARL au capital de 1.000 euros, a transféré son siège social à Gevezé et étendu son objet social.

La société MY FOOD, SAS au capital de 5000€, augmente son capital à 5887,50€ par la création d'actions nouvelles.

La société DHC SOLUTIONS étend son objet social à la vente d'emballages et nomme M. Henrique WAGLER Directeur Général.



La société GHET, SAS au capital de 350000€, modifie son objet social pour inclure diverses activités commerciales et financières.

La société RELIEFS, SARL au capital de 1.500€, a changé son siège social de 88 Rue de Riaval à 3 Boulevard Magenta.



GEOSTAR SARL à Baguer Pican modifie son gérant M. DOUBLET Vincent à partir du 14/10/2024. RCS Saint Malo.

La société EMERAUDE NETTOYAGE, SARL au capital de 5 000,00€, transfère son siège social à SAINT JOUAN DES GUERRETS.

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE



La SCI DE LA BAIE transfère son siège social de Saint-Lunaire à Tinteniac, à compter du 28 octobre 2024.

La SCI Humet, au capital de 1 000 €, transfère son siège social de Saint Briac sur Mer à Saint Lunaire.

DISSOLUTIONS

La société AB IT CONSEIL, SASU, capital de 500€, siège à 36 hameau des acacias 35750 IFFENDIC, est dissoute.



La société SCI INVEST-OUEST LOCATION, au capital de 437,35 €, est dissoute. Liquidatrice nommée : Madame Cécile BEAUGENDRE.

La société ULBRANEW SARL, capital de 2000 €, siège à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, est dissoute et liquidée amiablement.



La société SCI C.I.J., située à Bruz, est en dissolution anticipée à partir du 2 novembre 2024.

La société LES BILIGS A FLO, SARL en liquidation au capital de 5 000 euros, siège à Saulnières. Dissolution anticipée.

La société STG 1, en liquidation, a décidé sa dissolution anticipée et nommé la société MTN comme liquidateur.

La société civile immobilière STG 5 est en liquidation amiable, nommant la société MTN comme liquidateur. Correspondance au siège social.

La société ULBRANEW PARTICIPATIONS, siégeant à La Rue Bomée 35230 NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE, est en liquidation amiable depuis le 30/10/2024.



La société SIRHAE, SASU au capital de 1 000 €, siège à RENNES, est dissoute à partir du 31/10/2024.

La société KOKACH p.e.v, EURL au capital de 1 000 €, est dissoute et liquidée amiablement par son associé unique.



DISSOLUTIONS

La société AANGL Conseil et Formation, SASU au capital de 1000 €, est en liquidation amiable depuis le 31/10/2024.

La société SCI DU HAUT SANCE en liquidation, dissolution anticipée décidée par l'A.G.E le 29/10/2024. Liquidateur : M. René-Michel ROUX.

La société THAYS SARL, siégeant à 71 Rue Ville Pepin 35400 Saint Malo, est dissoute depuis le 29/10/2024.

La société ZEBRA STUDIO, SAS au capital de 1000 €, est en liquidation amiable, nommant M. Blonbou Josué comme liquidateur.

La société RUM FAMILY, SAS en liquidation, voit sa dissolution anticipée décidée par l'associé unique le 31 octobre 2024.

La société BREIZH RENAISSANCE S.A.R.L est dissoute par anticipation et mise en liquidation amiable, nommant M. Julien NOUNTCHONGOUÉ liquidateur.



La société BATI 4 C, SARL au capital de 15 000 €, est dissoute anticipément. M. COUTAREL est nommé liquidateur.

La société PH. VILLALARD EURL, au capital de 8 000 €, est dissoute. M. Philippe VILLALARD est nommé liquidateur.

La société Au Bon Espoir, SCI au capital de 180 000 €, est dissoute. Mme Monique Sorin est nommée liquidatrice.

La société LA PARENTHÈSE SASU, capital de 5000 €, siège social à 4 rue de la Crèche 35000 RENNES, dissoute.

La société MJ CONSEIL, SARL en liquidation, dissoute anticipément par l'assemblée générale du 30 septembre 2024.



La société MT CREATION, en liquidation, a été dissoute le 31 octobre 2024. Liquidateur : Mathieu CAILLIEREZ.



La société JL DEVELOPPEMENT, SCCV en liquidation, voit sa dissolution anticipée décidée par les associés le 31 octobre 2024.

La société EURL TIRZ, SARL unipersonnelle au capital de 500 €, est dissoute par son associé unique.

La société «ANTARCTICA» SARL Unipersonnelle est dissoute anticipément. L'associé unique sera le liquidateur. Correspondance au domicile du liquidateur.



La société civile immobilière La Boulaie, siège à Châteaugiron, est en liquidation amiable. Dissolution anticipée, liquidation par Mme Guilleux.



La société en liquidation, au capital de 4850 €, a nommé des liquidateurs et fixé le siège de liquidation.

La société civile immobilière «SCI A L'ABORDAGE» est dissoute et mise en liquidation amiable, avec Joseph AUBRY comme liquidateur.

La société BAGOU450, EURL au capital de 1 500 €, est dissoute. M. Romain GUILLEMOT est nommé liquidateur. Siège de liquidation à DOURDAIN.

La société Cabinet Dentaire du Docteur Christophe Le Map est en dissolution et liquidation amiable, liquidateur nommé.

La société KINEDENT, SCM au capital de 625,05 €, est dissoute. M. Christian MONNIER est nommé liquidateur.

La société DYADEIS NOTAIRES annonce la dissolution anticipée de la SCI DES NETUMIERES à Rennes, nommant Mme HAY liquidateur.

La société LUMEENS, SAS au capital de 11000 €, est dissoute et mise en liquidation amiable à Rennes.

In Extenso

Experts-Comptables

La société ATELIER DES BRANCHÉS, en liquidation, a été dissoute par son associé unique.

In Extenso

Experts-Comptables

La société Entreprise Guyon, SARL au capital de 50 000 euros, est dissoute. Monsieur Eric Guyon est le liquidateur.

La société E.M. Energie Plomberie Chauffage Multi-Services est dissoute. Mme El Ghazi Naima est nommée liquidatrice.

La société Laurence Mariau, SAS au capital de 5000 €, est en liquidation amiable, avec Mme Mariau comme liquidateur.

La société Solar Kit Energy, SARL au capital de 10 000 €, est dissoute. M. LEMENANT Bertrand est le liquidateur.

CLOTURES

L'AGO de la société PERISCOPE GAMES approuve le compte de liquidation, décharge le liquidateur et constate la clôture.

La société LES BILIGS A FLO, SARL en liquidation, siège à Saulnières, a terminé sa liquidation par décision privée.

La SCI JFKBIO en liquidation approuve les comptes, décharge le liquidateur et clôture les opérations le 30/06/2024.

In Extenso

Experts-Comptables

La société CHOUET-CONDUITE, en liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation et clôture celle-ci le 28 juin 2024.

La société CHARPENTES P. FILATRE en liquidation approuve le compte définitif, clôture la liquidation et sera radiée du RCS RENNES.

La société LUMEENS, SAS au capital de 11000 €, a approuvé les comptes de liquidation et clôturé ses opérations.

La SCI A L'ABORDAGE, en liquidation, clôture ses opérations suite à l'approbation des comptes de liquidation par l'assemblée générale.

La société «MICHELLE COIFFURE» en liquidation, associé unique, a clôturé ses opérations de liquidation le 31 juillet 2024.

La société AFRICASA SASU, capital 15000 €, siège à Châteaugiron, a approuvé comptes de liquidation, radiée du RCS Rennes.

La société PH. VILLALARD EURL, en liquidation, a approuvé le compte définitif, déchargé le liquidateur, et clôturé le 31/10/2024.

La société BAGOU450, EURL en liquidation, clôture sa liquidation le 31/10/2024, avec M. Romain GUILLEMOT comme liquidateur.

La société SCI Au Bon Espoir est en liquidation. L'AGE a approuvé les comptes et prononcé la clôture.

La société DAZONT LEBRETON SCI, siège à CANCALE, a clôturé sa liquidation le 05/11/2024, avec Mme DURAND ARLETTE comme liquidateur.

La société LE CHAUDRON en liquidation, siège à CREVIN, clôture de liquidation approuvée le 30 septembre 2024.

La société ARZH en liquidation approuve les comptes, donne quitus au liquidateur et clôture les opérations.

La société SCI LIBERTE en liquidation approuve les comptes, décharge le liquidateur et clôture les opérations le 30/09/2024.

Liquidation de l'EURL MG CONSEILS, siège à Rennes, approuvée par l'associé unique le 30/09/2024. Liquidateur déchargé, opérations clôturées.

La société CHAPDELAINE SASU, siège à Cancale, a approuvé la liquidation et clôture des opérations le 08/11/2024.

La Massonnais, SARL en liquidation, approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur et prononce la clôture.

La société SPORTWO, SAS au capital de 950 €, a approuvé les comptes, donné quitus au liquidateur et prononcé sa clôture.

La société MENARA SARL en liquidation, siège à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, approuve les comptes de liquidation et clôture ses opérations.

La société EOLE SARL a approuvé les comptes de liquidation et clôturé ses opérations le 07/11/2024, liquidateur M. PONTIS.

La société KINEDENT est en liquidation. L'AG du 31/12/2023 a approuvé les comptes, déchargé le liquidateur et clôturé l'opération.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



CLOTURES



La SCI M.T.N, société immobilière à Cesson-Sévigné, clôture sa liquidation après approbation des comptes par les associés.

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

La SCI DU GRANNEC transfère son siège social de Rennes à St Briac sur Mer à partir du 1 novembre 2024.

La société CAPEOS BOHELAY, SAS au capital de 289.653,13€, est dissoute sans liquidation au profit de CAPEOS CONSEILS.

La société HBL, SARL au capital de 15.000 € à Rennes, est dissoute par CVJ INVEST, associée unique.

La SARL «G2C» à PACE, 35740, est dissoute par confusion de patrimoine sans liquidation à compter du 08/11/2024.

LOCATIONS GERANCES

CABINET VAZEL ET ASSOCIÉS
Société d'Avocat
167 Route de Lorient
Parc Monier - Le Cassiopée
35000 RENNES



La société «LE SADI» a conclu une location gérance avec la société «DBZ» pour un bar-restaurant à Dinard.

La société SAVAGES TRAINING DINARD a cédé son fonds de commerce de Crossfit à EOS SPORT pour 50000 €.

La société EXIG a mis fin à la location-gérance avec la société ISADYS pour un fonds de commerce informatique à Bédée.

La société JUIN CLEMENT SARL a donné en location-gérance à KEPHI SARL un fonds de commerce de Mécanique automobile.



RETROUVEZ-NOUS SUR
7JOURS.FR

FONDS DE COMMERCE



Cession de fonds de commerce de la société BODYKOOL à Prowin pour 228 000 euros, salle de remise en forme.

M^{re} RUCAY Stéphanie
25 boulevard de Cleunay
35000 RENNES



La société TEMUR cède son fonds de commerce de restauration rapide «HOCHÉ FAST FOOD» à EAT TIME pour 60.000€.



Cession de fonds de commerce de restauration rapide par SOLTANI SARL à Monsieur AHMADI à SERVON-SUR-VILAINE.



La société ESPACE IMMOBILIER cède son portefeuille de mandats de gestion locative à HABITER 35 pour 146 125,41 €.

La société KDL a vendu son fonds de commerce «Vents et Marées» à la société LE CAFE DE LA PLAGE.



Cession de fonds de commerce de la SARL SEVYVAL à la SARL BAHIA pour 130.000 €, entrée en jouissance le 30 octobre 2024.



La société LE SALON DES SENS vend son institut de beauté à la société GADBOIS ROMANE pour 100 000 €.

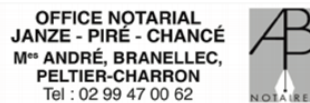


Cession de fonds de commerce de «LE FAUBOURG» de la société DIONYSOS à PIERRE SYMON à Fougères pour 210.000 €.

Cession de fonds de commerce du Garage Jean-Pierre Graffard SARL à Auffray EURL pour 100 000 euros. Oppositions possibles.



Marc Benoist, hôtelier de Dinard, a vendu son hôtel à la SCI 1 Rue des Rivières pour 800 000 €.



Cession de fonds de commerce de la société SOLYFRED à LACIRE pour 131.500€, pour la PIA>ZA à JANZE. Oppositions possibles.



La société UN BON MOMENT cède son fonds de commerce de salon de thé à UBM RENNES pour 80 000€.



La SARL SEVYVAL a cédé son fonds de commerce de bar-brasserie-jeux «LE DOMINO» à la SARL BAHIA pour 130 000 €.

Cession de fonds de commerce de la société EXIG à ISADYS pour 68.500 € à BEDEE, avec oppositions possibles.

La société LEPAGE ELECTRONIQUE a cédé son fonds de commerce à la société SYGMATEL ELECTRICITE pour 940.568 €.

REGIMES MATRIMONIAUX



Changement de régime matrimonial à la communauté universelle pour Michel et Madeleine Renault, résidant à Saint-Armel.



Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle entre Jacques et Marie-Françoise, résidents à Cancale.



Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle entre Robert et Hélène Borsa, retraités de Dol-de-Bretagne.



Changement partiel de régime matrimonial entre Monsieur Hervé Gilles Claude HUBERT et Madame Véronique LE BERRE à Rennes.



Changement de régime matrimonial pour M. Louis Limou et Mme Annick Monnier, adoptant la communauté universelle des biens.



Changement de régime matrimonial pour adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant, société EUSEBE-MARION.

Changement de régime matrimonial à la SELARL Nicolas LEPAGE, notaire associé, pour adoption de la communauté universelle.



M. Loïc ROUAULT et Mme Marie-Laure ANZEMBERG modifient leur régime matrimonial avec préciput sur résidence principale et biens.

ABONNEZ-VOUS !

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



RÉGIMES MATRIMONIAUX



Changeement de régime matrimonial pour M. MACE Roger et Mme DOLEDEC Danielle, adoptant la communauté universelle, notaire SCOUARNEC à RENNES.



Changeement de régime matrimonial pour Mr JOURDAN et Mme COLLET à Paris, adoptant la communauté universelle. Oppositions possibles dans 3 mois.



La société VACHON annonce l'aménagement du régime matrimonial de Monsieur et Madame PRIME à Montfort-sur-Meu.



Changeement de régime matrimonial de Monsieur Thierry BOURCIER et Madame Sylvie BRETON à Cesson-Sévigné. Communauté réduite aux acquêts.



Changeement de régime matrimonial pour MACKIE OLIVEAU : de la communauté aux biens séparés, notifié par Maître Isabelle DOUILLET-GUYON.

AUTRES ANNONCES

La SEMOP Saint-Grégoire Evolution a conclu ses statuts et pacte d'actionnaires le 7 octobre 2024. Disponibles sur demande.

Dissolution de TOURNY MEYER MEDITERRANEE, absorbée par CONSULTIS IMMOBILIER, approuvée par les associés le 30/09/2024.

AUTRES ANNONCES

Fusion de TOURNY MEYER MEDITERRANEE avec CONSULTIS IMMOBILIER, absorbée sans augmentation de capital, actif net négatif.

La société Althémis Le Vésinet annonce la dissolution de la SAS Courtois Motor Bretagne à Saint-Malo. Opposition possible.

La société SPORT-SANTE KBP, SAS au capital de 999€, située à Cesson-Sévigné, ne sera pas dissoute. RCS RENNES.

La société Agence Sauvages, SAS au capital de 10 000 euros, située à Rennes, ne sera pas dissoute.



La société YOUNIGHT BY VICARTEM à Rennes change de dirigeants : RKG HOLDING devient Président et VICARTEM HOTELLERIE Directeur Général.

L'Association OGI France convoque ses membres le 2 décembre 2024 à Saint-Malo pour son Assemblée Générale annuelle.



Envoi en possession par testament olographe de Madame Régine Loiseau à Fougères, le 9 octobre 2020. Oppositions sous un mois.

La société DLS SARL unipersonnelle, capital 5 000€, siège à ST JOUAN DES GUERETS, ne sera pas dissoute.

La société Courtois Motors Lannion a été dissoute par déclaration du 05/11/2024, les créanciers peuvent faire opposition.



La société SOL CONSEIL GRAND OUEST, SAS, est dissoute sans liquidation par sa société mère, SOL CONSEIL.

56 MORBIHAN

CONSTITUTIONS

SAS LA CANTINE PAR LABONAPP. Service de restauration à emporter. Président : M. Julien Le Berre. Auray, capital 1000€, 27/09/2024, durée 99 ans.

Société : SCI LECOQ FAMILY
Objet social : Propriété et gestion immobilière
Dirigeant : Franck LECOQ
Ville : Saint-Philibert
Capital : 50.000,00 €
Date : 21/10/2024
Durée : 99 ans

EURL YANN PAUMIER : Prestations de services de direction, gestion, management et informatique à Moustoir-Ac. Capital 100€, durée 99 ans.

SASU PA2P, sous-traitance en conseils et études, dirigée par Christian LE GALL à Séné, capital 1000 €, durée 99 ans.

MY GWEN, EURL, dirigée par M. MAILFERT Yann, siège à LA GACILLY, capital de 61 000 €, constituée le 24/10/2024.

LINCOLN BARBERSHOP, SARL de coiffure à Lorient, dirigée par Mme Beaubrun Marine, capital de 5 000 €.

SCI AR FETAN, SCI acquisition et gestion immobilière, gérant Patrick PETUREAUX, 1000€, Carnac, 15/10/2024, durée 99 ans.

Société GAMARO LORIENT, SARL à associé unique, capital de 1.000 €, dirigée par Gaëlle THOMAZIC à Lorient, pour coiffure mixte.



MARC Investimmo, SAS au capital de 1.000 euros, dirigée par Richard FROMENTIN à Hennebont, créée le 30 octobre 2024.

Bretagne Transports Express, SASU, transport routier de marchandises, Présidente Stéphanie Chapalain, Questembert, capital 7000€, 26/09/2024, durée 99 ans.

Société : Kereau
Objet social : Coaching, formation, conseil, accompagnement développement personnel et professionnel.
Dirigeant : M. Antoine D'Espalungue D'Arros
Ville : La Trinité-sur-Mer
Capital : 1 €
Date : 24/09/2024
Durée : 99 ans

TORVIC, SCI, Laurent QUEROU, THEIX NOYALO, 1 000 euros, 99 ans, 6 rue Jacques Prévert, 56450.

DOMAOU LI SARL, capital de 3 000€, commerce alimentaire, gérée par Gaëlle et Loïg Le Viavant, à Kervignac pour 99 ans.

Société : EQUESTRIAN GLOBAL SERVICE
Objet social : Intermediation immobilière
Dirigeant : Caroline Rioche
Ville : Vannes
Capital : 100 €
Date : 08/10/2024
Durée : 99 ans

KER VOSJARDINS, SASU, Paysagiste, Président M. ALLARD SYLVAIN, BELZ, Capital 100 €, Durée 99 ans, 31/10/2024.

FOPA, SARL créée le 28/10/2024 à Vannes, capital de 1 000 €, dirigée par Mme Wilst Floriane. Objet : immobilier et formation.

Rgasp.Production, SASU, Romain Clerly président, Muzillac, capital de 500€, créée le 99 ans, vente produits numériques, affiliation.

Société : PLAC'INNOV
Objet social : Travaux de plâtrerie, pose de plaques isolantes
Dirigeant : Dylan LOGEROT
Ville : Surzur
Capital : 1000 €
Date : 04/10/2024
Durée : 99 ans

EURL SEPTIEME SET, agence événementielle à Vannes, capital de 1000€, dirigée par M. LATOUCHE CEDRIC, immatriculée au RCS.

EQUINOX 47N2O CAPITAL, SAS à Vannes, capital de 4000€, dirigée par Monsieur Axel Launay, spécialisée dans la vente en ligne.

AQUACULTURE FRANCE, société à responsabilité limitée, capital de 1 000 euros, dirigée par Gaël BONNO à Vannes.



Société FRAMOUS, Vannes, capital 1 000 euros, dirigée par Pierre-Emmanuel Moëc et Anna Bednarik, spécialisée en services numériques.

SCI SAMZUN, constitution d'un patrimoine immobilier et mobilier, gérée par Mme LE FLOCH à Lorient, capital 1000€.

VOS ANNONCES LÉGALES
DANS TOUTE LA FRANCE

7J/7J & 24H/24H : www.7jours.fr

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



CONSTITUTIONS

Société : KING FOOD, S.A.R.L., gérant M. Brahim KHORCHANI, siège à La Gacilly, capital de 2 500 euros, durée 99 ans.

Société civile GROUPE HUREL à Guillac, 60.000€ de capital, dirigée par M. Franck HUREL, durée de 99 ans.

In Extenso

Experts-Comptables

SCI DU GROS CHENE, société civile immobilière, capital de 500 euros, dirigée par Sonia et Stéphane Ravidat à Saint-Guyomard.

SCI A.J.A.V

Objet : Acquisition, gestion, vente d'immeubles

Dirigeant : M. Alexis VAUDRON

Ville : VANNES

Capital : 1.000 €

Date : 31/10/2024

Durée : 99 ans



302 Avenue du Gal Leclerc
47000 AGEN
05 53 95 43 53

CHRYSOPEE BZH, SAS, détient, gère des participations, dirigée par M. Baledens Didier à Lorient, capital de 10 000 €.

MODIFICATIONS

La société BARROIS683 transfère son siège social de Vaux-sur-Seine à Bangor selon délibération du 26 juin 2024.



La société AD'VENTURA DREAM - DPU transfère son siège social de JANZE à RIANTEC, avec un nouveau président, M. GARÇON Didier.

ELLEVIDA, société civile, transfère son siège social à LARMOR-PLAGE (56260), Rue de Bougainville, suite à une AG extraordinaire.



La société TOKTOK, SAS à GUIDEL, a réduit son capital de 150012€ et constaté la démission de sa Directrice Générale.



HKEL SAS, capital 1 000€, 12 rue Reine Guenièvre, 56520 GUIDEL, 832 875 272
RCS LORIENT : Démission Directrice Générale.

In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

20 rue du Tertre – CS 90144
44154 ANCENIS SAINT GERON CEDEX

La société LBL & ASSOCIES, SARL d'architecture, réduit son capital de 292 200 € à 146 100 €. Modifications statutaires effectuées.



CABINET LIONEL DURAND
ZA EXAPOLE – Bâtiment I
275 Boulevard Marcel Paul
44800 SAINT HERBLAIN

La société SCI La Rochelle transfère son siège social à Le Palais. Nouveaux gérants : Mme Daniel et M. Corbineau. Objet immobilier.

La société DU ROUGE AU VERT a nommé M. Trochain Anthony comme président en remplacement de Mme Balin Claire.



La société BALANGAN SASU a nommé A.A.C.C. commissaire aux comptes titulaire à compter du 01/10/2023.



M.S.B Formalités
95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

Départ de Monsieur Pierre TEIXEIRA de la SARL CASA PAIVA, siège social à Ploemeur, mention au RCS de Lorient.

La société MB INVEST augmente son capital social de 5 000 € à 6 840 €, selon l'annonce judiciaire.

La SARL AN ORIENT DEVELOPPEMENT devient une SAS. M. Bruno LEFEBVRE est nommé président. Statuts modifiés. Cession d'actions sous agrément.

GUEGUEN

AVOCATS

La société REDIXI transfère son siège social de Lorient à Redon. Décision prise le 31 octobre 2024.

La société Maison Emile Auté devient Maison Theerie suite à une décision des associés le 04/11/2024.

Nom : Hestia Patrimoine

Société par actions simplifiée

Nomination de Romain Lefèvre comme président

Départ de Jérôme Rivalan, dépôt légal au RCS de Lorient.

La société BP FINANCE, SARL, transfère son siège social de 44 Rue René Cassin à 23 Cours de Chazelles.

La société EXPERT FERMETURES devient une société par actions simplifiée sans changement de capital, de siège social ni d'objet.

HARBOUR

avocats

Lors de l'AG du 29 octobre 2024, NAVEO SAS a nommé DORRAB SAS comme Président et transféré son siège social.

La société ACL SPORT NATURE nomme la société OLYMPIADES président en remplacement de Michel David, pour une durée indéterminée.

La société AN AOD DEV, SCI au capital de 1000€, a transféré son siège social à Larmor-Plage le 1er novembre 2023.

EOWIN HOLDING 1 augmente son capital social à 3.429.926,50 € suite à deux décisions du président en 2024.



La société Marbrerie Jean Julio, SARL à Baud, a enregistré la démission de M. Julio Marc comme co-gérant.



La société @IRTEC, SARL au capital de 33 380 €, transfère son siège social de Moustoir Ac à Appeville Annebault.



Retrouvez
notre newsletter juridique
sur LinkedIn :



La société KUBLOC, SARL au capital de 50.000,00€, a nommé M. Guillaume Clauss co-gérant le 18/10/2024.

Transfert de siège social de COMMUN-ID COMMUN-ID SAS de 46 Rue Tal Er Fetan à 80 Route de la Pointe de Ruault.

Modification de l'objet social de Ty-Consult EURL, société à responsabilité limitée au capital de 1000€ à Ploemeur.

La société L'AUBERGE ESPAGNOL transfère son siège social à Larmor-Plage, avec les gérants Alain et Myriam ELEGOET.

Le 14/06/2024, fin mandat CAC GROUPE SECOB LORIENT, nommé GROUPE SECOB RENNES, et fin mandat CAC EFISCIENCES.

La société LES TERRAINS D'AMELIE augmente son capital social de 5000 € à 80600 €, mention au RCS de Vannes.

La société LE THREOT augmente son capital social de 2.000 à 4.752.089 euros par apport en nature.



La SCI Morel, SC au capital de 106000 €, transfère son siège social de Bignan à Ploeren le 23/07/2024.

Veille commerciale : les informations reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif, sous forme de résumé.
Elles concernent les annonces publiées sur le site 7jours.fr, sur la période du 1^{er} au 15 novembre 2024.
Retrouvez l'ensemble des annonces légales dans leur intégralité sur notre site internet : <https://www.7jours.fr/annonces-legales/>



DISSOLUTIONS

La société Sublinkup, SAS au capital de 1000 €, siège à Ploemeur, est en dissolution amiable, liquidateur nommé.

La société Prado Mar, SCI au capital de 1000 €, est dissoute et liquidée amicalement. Liquidateur : M. Badelon François.

La société TOULVERN CONSULTING, SARL au capital de 1000 €, est dissoute et liquidée amicalement. Liquidateur : M. Théroix Rémy.

La société URBILEX, société par actions simplifiée unipersonnelle, est dissoute par décision de l'associé unique.



La société CAPTIMO, en liquidation, a été dissoute le 30 septembre 2024. Liquidateur : Yannick Bihan-Ramare.

CLOTURES

La société SFVB, SCI au capital de 1.000€, a clôturé sa liquidation le 23/10/2024. Liquidateur : M. Brocheny Arnaud.

La société HOLDING LEMOG, en liquidation judiciaire, a approuvé les comptes, donné quitus au liquidateur et clôturé la liquidation.



La SCI Les Compagnons des Caillonnais, société civile immobilière en liquidation, approuve le compte définitif et clôturé la liquidation.

La société Prado Mar, SCI au capital de 1000 €, a clôturé sa liquidation avec M. Badelon comme liquidateur.

LOCATIONS GERANCES

La SARLU POL'SERVICES cède à la SARL NIVILLAC PROPLETE son fonds de commerce de nettoyage à Nivillac pour 50 000€.

La société FLOREAL a confié la location gérance d'une station-service à SARZEAU à CASINO CARBURANTS jusqu'en septembre 2024.

La société ISIA SALONS a cédé son salon de coiffure à la société GAMARO LORIENT pour 1€, avec transfert rétroactif.

FONDS DE COMMERCE

La SAS «LE KORN» a cédé un fonds de commerce à la SARL «PEPITE» pour 150.000 euros le 31 octobre 2024.

Cession de fonds de commerce de crêperie et snack à Ploërmel pour 45.000€ par Monsieur et Madame Paumier à Madame Forlorou.

Cession de fonds de commerce de coiffeur-barbier par M. Florian Mallet à la SARL Lincoln Barbershop à Lorient.

Cession d'éléments de fonds de commerce entre SELARL Pharmacie Meslan - Berne et SELARL Pharmacie Le Fauouët - Meslan - Berne.

La société SOGEA a vendu un portefeuille clients à la société LEMOINE A&C pour 92 198,85 €, avec oppositions possibles.

REGIMES MATRIMONIAUX

Etude de M^{re} Jocelyn Pouessel
13 rue Gurvand
35000 RENNES
02 99 79 62 81



Maître POUESSEL annonce modification régime matrimonial Monsieur et Madame PINARD avec société d'acquêts, oppositions possibles, homologation par juge.

AUTRES ANNONCES

Annonce de fusion des associations QUALIMAT, QUALIMAT SUD-OUEST et OQUALIM, avec apports de patrimoines et engagements repris par OQUALIM.

La SARL DOMMALO fusionne avec la SAS TERRE & NAVAL INVEST, sans augmentation de capital, approuvée le 29 octobre 2024.

annoncelegale@7jours.fr

7 JOURS
L'ÉCO DE LA BRETAGNE

Web

6 mois :

21 € TTC

1 an :

35 € TTC

2 ans :

53 € TTC

journal numérique
+ accès à l'intégralité
du site web

Print

6 mois :

42 € TTC

1 an :

69 € TTC

2 ans :

119 € TTC

magazine
+ site internet

ABONNEZ-VOUS
EN LIGNE



Et HUB !

Transitions réussies.

✓ Patrimoniale ✓ Actionnariale ✓ Environnementale

LE HUB
des
transitions

Dirigeant d'entreprise ou décideur local, vous souhaitez accélérer vos projets de transition ? Sollicitez notre HUB des transitions et son collectif de plus de 100 experts.



Scannez pour plus d'informations*



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Bretagne Pays de Loire

« HUB » signifie « plateforme ». *Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès. Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1.315.000.000 euros, ayant son siège social au 2, Place Graslin – CS 10305 – 44003 NANTES Cedex 1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 392 640 090. 09/2024. Visuel intégralement généré par une IA et vérifié par un agent.

PLÉNIÈRE ANNUELLE 2024

Mouvement
des **Entreprises**
de **France**
Ille-et-Vilaine



LA DÉSINFORMATION

LE NOUVEAU PIÈGE DES PME ETI

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

18h30 - Salle EMC2 à St Grégoire



Asma MHALLA

*Politologue spécialisée en géopolitique de la Tech,
Autrice du livre « Technopolitique » en février 2024*

LUTTES INFORMATIONNELLES

NOUVELLES CONFLICTUALITÉS

ACTEURS ÉMERGENTS

... ET LES ENTREPRISES DANS TOUT ÇA ?

SCANNEZ-MOI POUR VOUS INSCRIRE :

Partenaires plénière 2024



Partenaires officiels 2024



Pour une santé
accessible à tous

Plus d'infos sur : www.medef35.fr